

la météo: Nuageux avec éclaircies.
Max.: 24. Probabilité de précipitations: 20 %.
Le beau temps doit revenir demain. **Détail**
page 14.

Les voies célestes



Photo Louise Lemieux

Cent ballons envolés ont effleuré les toits de Saint-Jean puis les doux reliefs de la vallée du Richelieu, hier. Ils seront là jusqu'au 16 août pour les 200,000 visiteurs attendus à ce ravissement aérien.

Au Festival de la montgolfière

Cent ballons irisent le ciel de Saint-Jean

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

Au nom du DEVOIR, et puis au nom des aérostats qu'il ne faut pas confondre avec des astronautes, j'ai mis une cravate pour monter cinq minutes en ballon, dignement cramponné à la nacelle du « Red Lobster ». Il faut se pincer pour y croire!

L'astronaute a la vitesse, l'aérostat la majesté. L'un fulgure, l'autre prépare son panier pour un pique-nique d'autant plus céleste qu'on ne s'envole que par beau temps et il faisait beau hier à Saint-Jean sur Richelieu pour cette « fiesta mondiale de la montgolfière » qui durera jusqu'au 16 août.

Douze pays participent à cette quatrième édition d'un spectacle de plus en plus populaire qui réunit quelque 100 ballons, plus une dizaine de forme spéciale, genre sorcière chevauchant un balais, motocyclette, éléphant rose, maison antique, chapeau et j'en

passé.

La montgolfière est un aérostat formé d'une enveloppe remplie d'air chauffé et non pas de gaz. Le « Red Lobster » mesure ainsi 24 mètres de hauteur pour un volume de 2,973 mètres cubes. C'est un des plus gros ballons de cette réunion, et il a peu près les dimensions du ballon historique de Montgolfier et de Réveillon, lequel, le 17 septembre 1783, emmenait pour un premier vol un mouton, un coq et un canard, Louis XVI ayant refusé une ascension humaine.

Mais pourquoi un ballon ? demandait-on à Benjamin Franklin qui était de la fête. A quoi sert l'enfant qui vient de naître ?...

Aujourd'hui, jouant à saute-moutons au-dessus des arbres, maisons et lignes électriques, les ballons émerveillent les 200,000 visiteurs attendus à la fête, assez mordus pour se lever dès potron-minet.

À bord, une chose étonne: l'extrême douceur de l'envol, Voir page 8 : Ballons

La prise d'Aouzou par le Tchad

Kadhafi contre-attaque

PARIS (AFP, Reuter) — L'aviation libyenne a commencé hier matin à bombarder les forces tchadiennes qui viennent de s'emparer de la localité d'Aouzou (extrême-nord du Tchad), ainsi que leurs positions dans le Tibesti (nord), a annoncé à Paris l'ambassadeur du Tchad en France, M. Allam-Mi Ahmad.

« Ces bombardements sont intenses et incessants », a affirmé l'ambassadeur.

Le colonel Mouammar Kadhafi a déclaré hier que la Libye était décidée à riposter à l'attaque tchadienne contre Aouzou. Tripoli est « déterminé à repousser cette agression et à détruire qui en est la source », a déclaré Kadhafi au président algérien Chadli Benjedid au cours d'une conversation téléphonique, selon l'agence libyenne JANA.

Le ministre libyen des Affaires étrangères, Djadallah Azzouz al Talhi, a déclaré que « la frontière sud de la Libye a été victime samedi

d'une agression militaire des forces impérialistes et colonialistes », dans des messages envoyés au Conseil de sécurité des Nations unies et au secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine.

Pour l'offensive lancée samedi, selon N'Djamena, contre Bardai, les troupes libyennes ont aligné « deux mille ou trois mille hommes », a affirmé l'ambassadeur Ahmad, précisant que cette attaque avait débuté hier matin. Les forces tchadiennes (les FANT) « ont immédiatement contre-attaqué, bousculant les assaillants avant de les mettre en déroute, détruisant huit de leurs positions avant de pénétrer à la nuit tombante dans Aouzou », a-t-il poursuivi.

La nouvelle de la « libération » de cette localité au cœur de la bande de territoire occupée depuis 1973 par Tripoli, qui la revendique comme faisant partie de son territoire, a été saluée par la population de N'Djamena comme l'une des dernières batailles

pour la reconquête totale du territoire national.

La radio officielle tchadienne s'est faite l'écho de l'allégresse qui régnait dans la capitale, en affirmant que le Tchad avait désormais récupéré ses frontières de 1960 (date de l'indépendance), et « qu'il comptait de nouveau 1,284,000 km² ».

Le bilan de la bataille d'Aouzou n'était pas connu hier en fin d'après-midi, et on ignorait toujours si les FANT poursuivaient ou non leur offensive en direction de la grande base libyenne située à environ 100 km plus au nord.

Cette base que les Libyens ont baptisée également du nom d'Aouzou (les Tchadiens l'appellent Tanoa) se trouve à cheval sur la frontière tchado-libyenne. De sources tchadiennes, on précise que les deux tiers de sa piste d'aviation ainsi que les hangars se trouvent en territoire tchadien, le reste étant en Libye.

Voir page 8 : Kadhafi



Mouammar Kadhafi

L'usine de Bell est trop petite

Pour monter l'hélicoptère de la Défense canadienne

(PC) — L'usine de montage d'hélicoptères Bell de Saint-Janvier, au nord de Montréal, pourrait ne pas être assez grande pour qu'y soit assemblé le nouvel hélicoptère EH-101, choisi par le ministère de la Défense nationale, même s'il elle a été désignée pour cette tâche.

La compagnie est prête à construire un nouvel édifice pour le montage des EH-101 si nécessaire, a cependant indiqué un porte-parole de Bell Helicopter Textron Canada, M. Yves Saint-Amand.

« Cette usine n'a pas été conçue

pour produire le genre d'hélicoptères que ce contrat va amener ici », a expliqué M. Saint-Amand.

Bell Helicopter est membre d'un consortium ayant à sa tête E.H. Industries, firme ayant été sélectionnée pour concevoir une version du modèle EH-101 à l'intention des Forces armées canadiennes.

Bell a été chargée du montage et des tests de la version canadienne du EH-101, dont le modèle de base a été développé par les firmes britanniques Westland Helicopters et italienne Augusta. Le feu vert pour le pro-

gramme de \$2 millions est attendu dans à peu près deux ans.

« L'hélicoptère EH-101 est deux fois plus élevé et long que le Jet Ranger que nous construisons actuellement », a dit M. Saint-Amand. « Le point d'interrogation pour nous est ce que nous allons faire. Allons nous élever le toit ou ériger un autre édifice ? Des études ont lieu actuellement ».

Le nouveau contrat créera de nouveaux emplois, a-t-il ajouté, mais il est encore trop tôt pour avancer des chiffres. Même le nombre d'hélicop-

tères à monter demeure à déterminer. « Tout ce que nous savons c'est que sera entre 30 et 50 », a indiqué le porte-parole.

L'usine controversée de \$514 millions, dont l'ouverture officielle remonte à septembre dernier, a été construite grâce, entre autres, à \$275 millions en subventions provinciales et fédérales.

M. Saint-Amand a indiqué qu'il serait économiquement logique de construire un nouvel édifice pour le montage des EH-101, même si le gou-

Voir page 8 : L'usine

La marine iranienne ajuste son tir

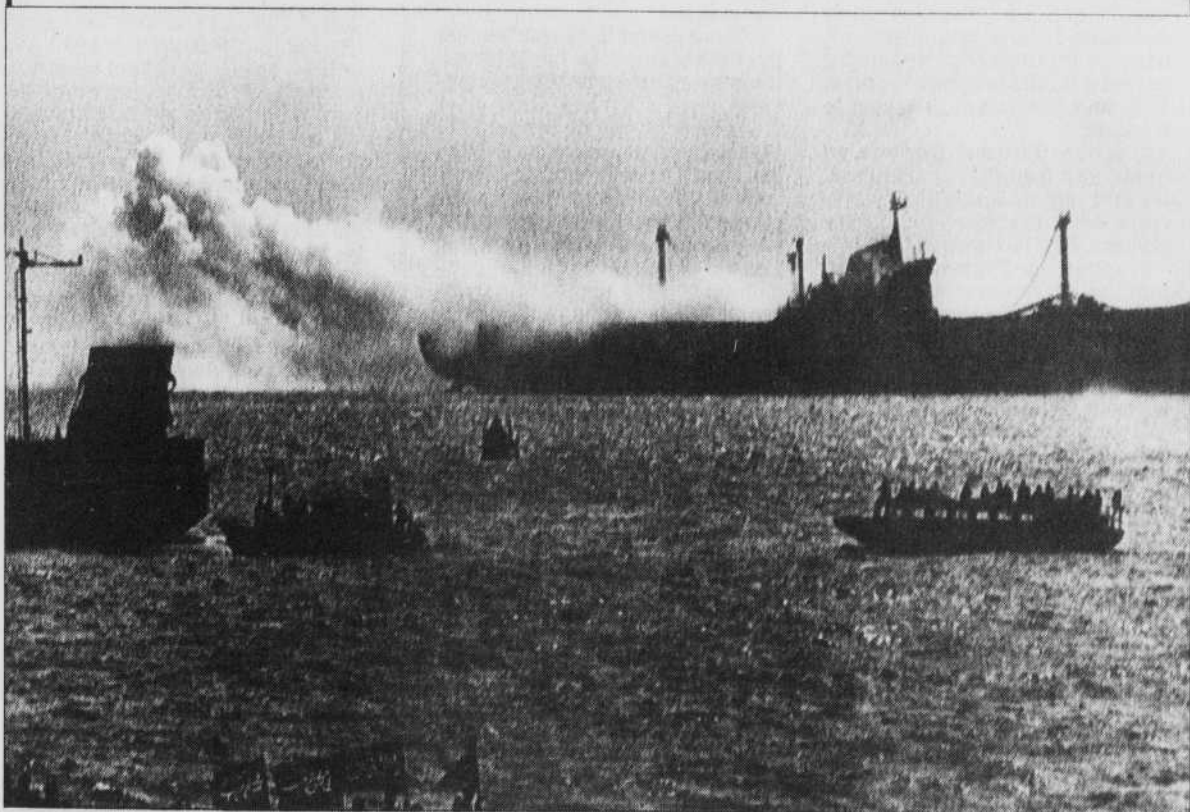


Photo AP

Les forces navales des Gardiens de la révolution islamique (Iran) se sont entraînées durant toute la semaine dernière dans le Golfe aux fins de riposter à toute attaque des forces occidentales, notamment américaines et françaises, contre leurs navires. Ici, le tir iranien vient de toucher un pétrolier-cible. Informations page 5.

Montréal a aussi ses B & B

ISABELLE PARÉ

Bed and Breakfast ou en bref B & B. Les Britanniques l'ont inventé, les Américains ne jurent que par lui, mais les Québécois le connaissent peu. Pourtant, la formule insulaire du « coucher-petit déjeuner » a franchi la Manche, traversé l'Atlantique, et pris racine à Montréal. Incognito, la métropole abrite discrètement dans ses plus jolis quartiers plus de 200 Bed & Breakfast, très courus des touristes américains.

Rebaptisés gîte et petit déjeuner, les Bed and Breakfast de Montréal sont encore tout jeunes. Née il y a sept ou huit ans, de l'initiative de quelques voyageurs nostalgiques, l'idée a fait du chemin depuis. Maintenant, près de 200 Montréalais tiennent un B&B.

Discrets et en retrait des ghettos touristiques, le B&B se veut l'antithèse de l'hôtel anonyme, insipide et sans cachet. Chaleureux, agréable, le B&B est « A home away from home » ou un second chez soi, disent les hôtes de Bed and Breakfast.

Les voyageurs allergiques aux « trappes à touristes » peuvent donc découvrir Montréal en logeant sur une petite rue ombragée de Notre-Dame-de-Grâce, en sirotant un thé sur un balcon surplombant le Carré St-Louis ou dans une vieille demeure victorienne du Golden square mile. « Chaque résidence a son cachet par-

ticulier », explique M. Bob Finkelshtein, qui s'occupe depuis 5 ans d'un réseau de 60 résidences parsemées à travers la ville, autour du Carré St-Louis, à N.D.G. et à Westmount.

Cités dans le *Boston Globe* et le *Los Angeles Times*, les B&B montréalais ont accueilli cet été une nuée de touristes américains. Ils ont acquis la reconnaissance du *Fodors Guide*, du *National Geographic Traveler*, du *Canadian Bed and Breakfast Guide* et de toute une panoplie de guides de voyages. Quelques européens, et encore très peu de Québécois les fréquentent. Mais, paraît-il, les gîtes montréalais sont très différents des traditionnels Bed and Breakfast.

En Angleterre, les restrictions, parfois nombreuses, imposent au voyageur un train de vie de couventine: heures de coucher contrôlées, obligation de quitter la chambre durant la journée, etc. Ici, les clients, clés en poche, peuvent généralement vaquer à leur occupation quand bon leur semble, explique Bob Finkelshtein.

Bien que les B&B ne soient pas tous des palais, plusieurs d'entre eux sont tout à fait charmants. Chez Bob, tout à côté du Carré St-Louis, on déguste le petit déjeuner dans une lumineuse salle à manger toute meublée d'antiquités, aux planchers qui craquent sous le pied. Les chambres sont spacieuses et douillettes. Copieux, le petit déjeuner comprend

toujours des oeufs, du pain ou des croissants, du jus et du café et, d'ajouter Bob, « la touche personnelle de chacun ».

Au Pailois, rue Laval, qui abrite une douzaine de chambres, une ambiance de petite auberge de campagne plane dans la maison. À deux pas de la rue St-Denis, la maison fleurie et pimpante, regorge de plantes et de lumière.

Ex-professeurs de tennis et d'arts plastiques, les deux propriétaires, Carole et Allard, ont délaissé raquette et palette pour devenir des hôtes à temps plein, ou presque. Il y a deux ans, ils tombaient en amour avec une maison typique du plateau, appartenant à un vieillard français originaire de Pau. Huit mois et \$60 000 plus tard, le Pailois, rétapé, recevait ses premiers voyageurs. « Les gens qui viennent ici veulent quelque chose de familial et de chaleureux. Ils n'ont pas le goût d'un hôtel anonyme où l'on accède à la chambre par un ascenseur. Ce sont des gens plus aventureux, curieux, prêts à faire des rencontres et à partager leur table. Le prix avantageux est aussi un élément très important », estime Carole et Allard.

Dans un Bed and Breakfast, une chambre simple coûte de \$25 à \$40, une chambre double de \$30 à \$50. Dans certaines maisons, une chambre double peut coûter qu'à \$75.

Mais, ne tient pas Bed and Breakfast. Voir page 8 : Montréal

AU SOMMAIRE

PLAN DE PAIX

Le plan de paix adopté par un sommet centraméricain est accueilli favorablement à Washington. Page 5

200,000 GRÉVISTES

Plus de 200,000 mineurs sud-africains ont déclenché, hier soir, la plus importante grève légale de l'histoire du pays. Page 5

LES ARTISTES DE LA RUE

Les peintres de la rue ne sont pas légion dans le Vieux-Montréal. C'est peut-être la raison pour laquelle ils se tirent si bien d'affaires. Page 9

LES EXPOS S'ENLISENT

Après avoir perdu 5-2 samedi, les Expos ont encaissé une autre défaite de 4-3, hier, aux mains des Pirates de Pittsburgh. Page 16

PIQUET, LE HÉROS DE BUDAPEST

Le Brésilien Nelson Piquet (Williams Honda) a remporté, comme l'année dernière, le Grand Prix de Hongrie de Formule 1, hier, sur le circuit de Budapest. Page 15

Le silencieux

IL Y A deux sortes de demain: celui qui nous attend et celui qui ne se laisse pas rattraper.

Le dromadaire doit s'imaginer que le chameau est bossu.

Le célibat est le contraire d'une vocation: on n'y est pas appelé, on y est retenu.

Être distrait, c'est être attentif à autre chose.

— ALBERT BRIE



Photo Louise Lemieux

Méconnus des Québécois, plus de 200 Bed and Breakfast à Montréal accueillent discrètement des milliers de touristes américains chaque été.



Le marché Jean-Talon, un lieu de rencontre favori des italo-montréalais.



Evasio Vellone est particulièrement fier de ses origines. Il donne même des cours d'italien à qui veut bien s'essayer.

Ces 200,000 italiens d'ici

Jaloux de leurs traditions et pleinement nord-américains

ROLLANDE PARENT

MONTREAL (PC) — La majorité des 200,000 Québécois d'origine italienne tient farouchement à ses traditions tout en s'adaptant à la vie nord-américaine, jure par sa cuisine et apporte un soin jaloux à ses relations familiales et amicales.

Les Italiens vivant au Québec ont une telle tendance grégaire qu'ils ont, au fil des ans, mis sur pied quelque 220 structures communautaires, autant récréatives que sportives, syndicales, folkloriques, paroissiales et culturelles. Le plus souvent, ils habitent à proximité des francophones.

C'est le cas de l'avocat et homme d'affaires lavallois, Dominique Zaurrini, dont les parents sont nés ici dans le quartier de La petite Italie. Il a appris l'anglais et la française à l'école au moment où, avant 1967, les Italiens recevaient l'enseignement en français durant une demi-journée et en anglais pour le reste. L'apprentissage de l'italien se faisait après les heures normales de classe et à la maison.

Maintenant dans la quarantaine, Zaurrini entretient des liens d'affaires surtout avec des Italiens qui, souligne-t-il fièrement, contrôlent le réseau de distribution alimentaire et le secteur de la construction. Son épouse est francophone et ses amis autant anglophones que francophones.

Son épouse a graduellement appris tous les secrets de la cuisine italienne qu'elle prépare quotidiennement. Le vin qui se retrouve sur la table familiale provient le plus souvent du temps de coussins qui le fabriquent.

Ses enfants fréquentent une école francophone. A cet égard, les Zaurrini ne sont pas représentatifs puisque 70 % des écoliers d'origine italienne étudient dans le réseau scolaire anglophone.

Ce sont des religieuses italiennes qui leur enseignent et, pendant l'été, ils vont dans un camp dirigé par des religieux.

Dominique Zaurrini estime que ses enfants ont ainsi plus de chances d'acquiescer un sens moral. A la maison, il fait ce qu'il faut pour qu'ils intègrent des notions de discipline et de respect de la famille. Il tient à être écouté quand il parle.

M. Zaurrini reconnaît qu'en raison de cette éducation ses enfants diffèrent des autres petits Québécois.

Depuis toujours, les Zaurrini écoutent CBF-Bonjour, le matin. Ils lisent *La Presse*, *The Gazette* et deux hebdomadaires italiens, soit *Corriere Italiano* et *Cittadino Italiano*.

Ils n'habitent ni La petite Italie où vivent environ 3,000 familles italiennes, ni Saint-Léonard parmi

les 30,000 Italo-Québécois, ni Mont-Réal-Nord où sont installés 14,000 Italiens mais Laval sur le Lac où une quarantaine de familles italiennes ont élu domicile.

Evasio Vellone, âgé de 56 ans, a toujours habité La Petite Italie. Il y vend disques et cassettes de langue italienne.

En homme d'affaires avisé, Evasio a placé en vitrine un poster du chanteur et musicien italien Paolo Conte dont il vante le talent en italien et en français (très peu en anglais qu'il a décidé de boudier quand il a côtoyé des anglais agressifs au moment où il travaillait dans le port.)

Il dit préférer la langue française qui est celle des humbles gens d'ici.

Dans La petite Italie, à part les enfants dans les ruelles qui disent des bêtises en anglais, on parle italien et français, assure-t-il.

Et pourtant dans une famille italo-québécoise typique l'italien est parlé à la maison, le français au travail, l'anglais à l'école et avec les amis.

Le recensement de 1981 a démontré que 71,6 % des Québécois de langue maternelle italienne ont déclaré l'italien comme langue parlée à la maison par rapport à 17 % pour l'anglais et 10 % pour le français.

L'épouse d'Evasio, Gemma, ne parle que très peu le français, n'ayant jamais travaillé à l'extérieur de la maison pour mieux prendre soin des enfants.

Il appartient que 2 % seulement des familles italiennes envoient leurs enfants dans une garderie. Par contre, 42 % des femmes italiennes travaillent, principalement dans le secteur manufacturier, les bureaux et les services.

L'émission de télévision hebdomadaire présentée à CFCF et nommée *Tele-Dominica* ne remporte pas ses faveurs. Il ne synthétise pas non plus la station radio-phonique multilingue CFMB qui diffuse quotidiennement plusieurs heures d'émissions en italien.

Evasio, bon catholique, lit l'épître le dimanche à l'église Madonna Della Difesa (Notre Dame de la Défense). Il parle abondamment de la nécessité de l'entraide et si son propos suscite l'intérêt.

Robert Russo, né de parents italiens venus de Sicile pour s'établir à Toronto, est à Montréal depuis 18 mois pour perfectionner sa connaissance du français.

Robert se trouve chanceux d'être Italien et d'avoir accès à la culture anglaise et française. Il considère qu'il a de ce fait une perspective unique.

Depuis qu'il est au Québec où réside 20 % des Italiens vivant au Canada alors qu'on en retrouve 64,3 % en Ontario, Robert a remarqué que les Québécois s'intéressent à la culture italienne. Hors du Québec, il était souvent ques-

tionné sur la mafia, la marche à suivre pour les spaghettis ou autres stéréotypes.

L'héritage italien auquel il tient le plus c'est l'importance accordée à la famille, aux amis et la joie de vivre des Italiens.

Vivant sur le Plateau Mont-Royal, il se sent près des francophones qu'il trouve chaleureux. Ainsi il préfère fréquenter les bars et restaurants de la rue Saint-Denis, dans l'est, à ceux de la rue Crescent, dans l'ouest.

Dans la vingtaine, il ne fréquente pas tellement d'Italiennes même s'il sait que ses parents, comme tous les parents italiens, souhaitent qu'il en marie une. Mais justement, les Italiennes lui semblent surtout intéressées à se marier et sortir à l'occasion en leur compagnie nécessite presque automatiquement une rencontre avec sa famille, affirme-t-il.

Rosy Villiani a 20 ans. Son ami est Italien. Quand elle sortait avec l'un et l'autre, ses parents posaient de multiples questions, voulaient savoir qu'elle fréquentait, où elle allait, pour faire quoi, raconte-elle volontiers.

Même quand tu te maries, les parents italiens te considèrent toujours comme leur bébé, ajoute-t-elle.

Si elle décide un de ces jours de vivre avec son ami sans passer par l'institution du mariage, Rosy prévoit que cela ne se fera pas facilement et qu'il faudra expliquer longuement. Elle connaît une Italienne, qui après avoir fait part d'un tel projet à ses parents, a été tenue à l'écart de la famille pendant un certain temps et devait prendre ses repas dans sa chambre.

Mais Rosy considère que ses parents ont évolué, se sont modernisés. A preuve, ils ont même suivi... une diète! Son père a perdu 60 livres et a abandonné ses habits stricts et sombres.

La plupart de ses amis sont Italiens et vivent comme elle à Mont-Réal-Nord. Ils parlent anglais entre eux et italien uniquement pour faire des blagues.

Elle a quitté l'école après le « high school » parce qu'elle ne croit pas à l'utilité d'une formation académique plus longue.

Une fois la semaine, souvent le dimanche, la famille Villiani mange en famille. Pour certaines fêtes, les grands-parents sont également invités. Les temps où oncles, tantes et cousins participaient à toutes les festivités semblent révolus.

Pour les Italo-Québécois, la famille conserve toute son importance, mais les impératifs économiques et la dimension des logements urbains freinent la fréquence de ces grandes tablées auxquelles nous avait familiarisé le cinéaste italien Michelangelo Antonioni.

Utilisées par Pie XII, Hiro-Hito, Chaplin. . .

Les cures à base de cellules animales sont bannies en RFA

BERLIN-OUEST, (AFP) — L'Office fédéral de la santé ouest-allemand (BGA) vient de prendre position dans un débat médical vieux d'un demi-siècle, en interdisant provisoirement en Allemagne fédérale certaines cures de jeunesse, inventées en 1931, à base d'injections de cellules animales séchées.

L'Office de Berlin-Ouest, compétent pour la délivrance de licences d'exploitation pharmaceutiques en RFA, a en effet décidé d'interdire ces traitements jusqu'au 30 juin 1988.

Cette mesure, qui vise 235 préparations fabriquées par quatre laboratoires en RFA, est justifiée selon l'Office par plusieurs cas d'allergies très graves à ces traitements, dont trois cas mortels.

En rendant publique cette mesure, l'Office a lancé également un avertissement à la population contre l'usage de traitements à base de cellules fraîches, injectées aux patients peu après leur prélèvement sur des moutons ou des chèvres. Mais ces traitements à base de cellules fraîches ne relèvent pas de la réglementation sur les produits pharmaceutiques, et l'Office n'a donc pas compétence pour les interdire.

Mais l'avertissement du BGA a été entendu. Vendredi et samedi, plusieurs ministères de la santé régionaux ont interdit l'usage des traitements à base de cellules fraîches dans leur Land. A Hambourg, le gouvernement a interdit leur usage et leur fabrication. Dans le Bade-Wuerttemberg (sud-ouest de la RFA), l'usage de ces traitements a été interdit. Le gouvernement du Land de Rhénanie-Westphalie (centre-ouest de la RFA), le plus peuplé du pays, envisage son tour une interdiction. A Berlin-Ouest, ces cures sont prohibées depuis un an.

L'Office fédéral de la santé signale que tous les traitements de jeunesse à base d'injections de cellules comportent le risque d'un choc allergique à l'injection de corps étrangers. En

outre, explique l'Office, les préparations visées, qu'elles soient fraîches ou séchées, ne présentent pas suffisamment de garanties contre la présence de virus dangereux, comme le « Visna Maedi Virus ».

Dans l'esprit de ses partisans, le traitement base d'injections de cellules prélevées sur divers organes de foetus d'animaux (testicules, cerveau, coeur, moelle osseuse) « revitalisent » les tissus humains, retardent leur vieillissement, et renforcent la résistance de l'organisme, notamment chez des grands malades. Ces cellules sont réduites en purée et injectées dans la fesse.

En règle générale, ces traitements sont chers, et non remboursés par les assurances maladie en RFA. L'Office fédéral estime que ces traitements n'ont « pas fait la preuve de leur efficacité ».

Dans le corps médical allemand, l'Office a ranimé un débat aussi vieux que la pratique de ces injections de cellules animales, conçue en 1931 par le médecin suisse Paul Niehans. Des clients aussi illustres que

Marlene Dietrich, Pie XII, l'empereur Hiro-Hito et Charlie Chaplin en ont expérimenté les effets.

Le professeur ouest-allemand Franz Schmid, président de la « Fédération internationale de recherches sur le thérapie cellulaire », explique que 6,000 à 8,000 médecins ouest-allemands sur 100,000 administrent ces cures de jeunesse. Selon lui, ces traitements ont prolongé la vie de certains cancéreux de deux ans et demi.

Selon le professeur Schmid, le coût moyen d'un traitement de six à huit injections de cellules séchées s'élève à 800 ou 1.000 DM (\$430 à \$540). Il affirme que dans certains cas (cancers, enfants handicapés), les caisses d'assurance maladie publiques ont remboursé des traitements.

Une cure de cellules fraîches coûte entre 5.000 et 10.000 DM (\$2.680 à \$5.400) dans une clinique spécialisée, non remboursables par l'assurance-maladie. M. Schmid juge « curieuses » les décisions de l'Office de la santé.

Cette fois, la Grèce a eu « chaud » pour rien

Athènes, Reuter - Moins de quarante personnes ont été hospitalisées en Grèce pour des affections liées à la chaleur au cours des dernières 48 heures et aucun décès n'a été signalé, a-t-on appris hier de source hospitalière.

Fin juillet, plus d'un millier de personnes avaient trouvé la mort lors d'une vague de chaleur considérée comme une catastrophe nationale, où la température avait atteint 44 degrés.

Les services météorologiques ont annoncé qu'à Athènes, la tempéra-

ture avait atteint 40 degrés et allait connaître un niveau similaire aujourd'hui, avant de commencer à baisser demain matin.

Le ministre de la santé Georges Alexandre Mangakis a déclaré que malgré le caractère modéré de la présente vague de chaleur, tous les hôpitaux resteraient en alerte jusqu'à une nette amélioration des conditions atmosphériques.

Dans la capitale, on attendait le retour, hier dans la soirée, de quelque 300.000 athéniens partis chercher la fraîcheur dans les îles ou en montagne.

Libéraux en avance, conservateurs en péril

Peterson et Grossman d'accord pour minimiser les résultats d'un sondage

TORONTO (PC) — Malgré un sondage du *Toronto Star* donnant à son parti une avance confortable en vue des élections du 10 septembre, le premier ministre libéral de l'Ontario, M. David Peterson, a affirmé samedi que les jeux n'étaient pas fait pour autant, puisqu'un revers de fortune pouvait réduire la marge de son parti avant la fin de la campagne.

Ce sondage effectué pour le compte du journal par la firme Goldfarb Consultants Ltd., indiquait que 48 % des gens interrogés appuyaient les libéraux, au regard de 31 % pour les néo-démocrates et de 21 % pour les progressistes-conservateurs.

Ce sondage de trois jours effectué auprès de 598 Ontariens a été amorcé mardi dernier, soit quatre jours après le déclenchement par M. Peterson d'élections générales pour le 10 septembre.

Un tel sondage est considéré comme précis 19 fois sur 20, mais comporte une marge d'erreur de 4,1 %.

« Nous avons encore du chemin à parcourir avant le jour du scrutin... et, bien des choses pourraient changer d'ici là », a déclaré M. Peterson alors qu'il se rendait à une réunion de son cabinet convoquée dans un hôtel situé à proximité de l'Aéroport international Pearson. « Une gaffe ou, au contraire, un geste populaire, peuvent modifier ces données... Je pense que nous perdrons du terrain ».

Le leader conservateur Larry Grossman, qui faisait campagne dans Windsor, a écarté du revers de la main ce déclin apparent de la popularité de son parti. Pour la première fois depuis 1919, les Tories arrivaient au troisième rang des partis dans un sondage.

« Aucun sondage ne viendra nous dicter nos politiques », a lancé M. Grossman après avoir rencontré un petit groupe de militants conservateurs dans sa circonscription de Windsor-Sandwich.

« Tout cela ne fait que confirmer ma détermination de m'en tenir aux

questions fondamentales et d'adopter des positions fermes ».

Un sondage tenu par la firme Environics Research à la fin de juin plaçait les libéraux à 49 % des appuis populaires, les conservateurs à 28 % et le NDP à 25 %.

S'il fallait s'en tenir aux derniers résultats, les Tories auraient peine à remporter une douzaine de siège à l'élection du 10 septembre. A la dissolution, il détenaient 50 comtés sur les 130 que comportait la législature élargie. Les libéraux détenaient 51 sièges et les néo-démocrates jouissaient de la balance du pouvoir avec 23 circonscriptions. Un siège était vacant.

M. Grossman s'est dit surpris des chiffres publiés par Goldfarb et a souligné la possibilité qu'une impré-

cision se soit glissée dans le sondage.

Il a souligné que la firme Goldfarb effectuait depuis longtemps des sondages pour le compte des libéraux et que le *Toronto Star* s'était prononcé dans des éditoriaux contre deux des principales politiques prônées par les conservateurs ontariens, soit l'appui au libre-échange et l'opposition au bilinguisme officiel dans la province.

Mais lorsqu'on lui a demandé s'il accusait ainsi indirectement le journal d'avoir déformé les chiffres, M. Grossman a fait marche arrière et s'est contenté de dire que son parti n'avait jamais eu peur des sondages, peu importe leur auteur.

« Je ne crois pas qu'un sondage Goldfarb—*Toronto Star* va toucher les conservateurs », a-t-il ajouté.



Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS EGARES

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC CHAMP DE TIR DE FARNHAM

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec), jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS EGARES

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC

ZONE DANGEREUSE — LAC SAINT-PIERRE

En 1952, le Gouvernement fédéral désignait comme ZONE DANGEREUSE la partie du lac Saint-Pierre située au sud du chenal de navigation et autorisait le Centre d'essais et d'expérimentation de la Défense nationale à Nicolet d'y procéder au tir d'artillerie. La délimitation exacte de cette ZONE DANGEREUSE figure à la fin du présent avis.

L'expression ZONE DANGEREUSE signifie, dans ce cas, que des tirs d'artillerie peuvent être effectués en tout temps à l'intérieur de cette zone et que toute personne qui en franchit les limites peut être exposée au danger. En dépit du fait que le ministère de la Défense nationale prend toutes les mesures raisonnables en vue d'éviter que des accidents ne se produisent, quiconque pénètre dans la ZONE DANGEREUSE le fait à ses risques et périls.

Le ministère de la Défense nationale est également propriétaire d'un lopin de terre longeant la rive sud du lac Saint-Pierre et qui s'étend de la rivière Nicolet à une pointe de terre connue sous le nom de Longue Pointe située directement au nord du village de Baieville. Ce lopin est clôturé et un nombre suffisant d'affiches portant l'inscription ENTREE INTERDITE y sont installées. Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose au danger. Veuillez prendre note que ce terrain est officiellement reconnu comme réserve d'oiseaux et qu'il y est strictement interdit de chasser.

Toute personne découvrant un objet suspect soit à l'intérieur des limites de la ZONE DANGEREUSE, soit en aval du fleuve ou ailleurs doit éviter de le déplacer, marquer le mieux possible son emplacement et prévenir le détachement local de la Sûreté du Québec. Bien que la majeure partie des projectiles tirés dans la ZONE DANGEREUSE soient inoffensifs, certains peuvent être une source de danger et la distinction entre ces deux catégories ne peut être établie que par des experts en la matière. Il est strictement interdit de collectionner ces objets et de tenter de les déplacer ou même d'y toucher de façon non avertie pourrait être dans certains cas bien spécifiques extrêmement dangereuse.

Le présent avis ne comporte aucune modification des conditions en vigueur; il n'est publié qu'à titre de rappel à tous les intéressés.

DÉLIMITATION DE LA ZONE DANGEREUSE

Commence à un point de la digue de l'île Moras, à proximité de l'embouchure de la rivière Nicolet, à 46° 15' 00" de latitude nord et à 72° 39' 14" de longitude ouest;

de là, en direction ouest, à 46° 15' 00" de latitude nord jusqu'à un point situé à environ 455 mètres de la ligne du chenal de navigation à 46° 15' 00" de latitude nord et 72° 43' 20" de longitude ouest;

de là suivant la ligne sud du chenal de navigation, à une distance de quelque 455 mètres jusqu'à un point situé à 46° 09' 20" de latitude nord et à 72° 56' 20" de longitude ouest;

de là, vers le sud-est jusqu'à la Pointe à Comtois, située à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-François, à 46° 07' 21" de latitude nord et à 72° 55' 00" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est le long de la rive sud du lac Saint-Pierre jusqu'à un point situé à 46° 12' 17" de latitude nord et à 72° 39' 24" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, jusqu'à un point situé sur la rive ouest de la rivière Nicolet à 46° 13' 58" de latitude nord et à 72° 38' 28" de longitude ouest;

de là, vers le nord, le long de la rive ouest de la rivière Nicolet jusqu'à son point de départ.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA (ONTARIO) CANADA
17630-77

Canada

Les audiences du CRTC

Fortes critiques contre les possibles conflits d'intérêt chez les câblodistributeurs

HULL (PC) — Des conflits importants pourraient éclater dans l'industrie de la câblodistribution si les câblodistributeurs étaient autorisés à contrôler directement les canaux spécialisés qu'ils ont le mandat de diffuser à travers le pays.

C'est là du moins l'opinion de M. Brian Sung, le patron d'un canal spécialisé de télévision payante destinée à la communauté chinoise de Vancouver, Cathay International TV Inc., qui témoignait vendredi devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes dans le cadre d'audiences publiques.

Moses Znaïmer, président du canal de vidéos MuchMusic, autant que les représentants de l'association canadienne des artistes de télévision et de radio (ACTRA), ont eux aussi critiqué le fait que des compagnies de câble puissent détenir des droits de propriété sur des canaux spécialisés. Ils craignent, comme M. Sung, les conflits d'intérêts.

Le président du CRTC, André Bureau, a semblé sensible à leurs arguments. Le conseiller juridique de Cathay International TV, M. Barry Adams croit pour sa part que le CRTC devrait établir des conditions d'accès au câble et agir comme un arbitre en cas de litige, de telle sorte que des télédiffuseurs ne soient pas favorisés au détriment des autres.

M. Sung faisait allusion à la demande de licence présentée par le réseau MTV pour la création d'un réseau pan-canadien de télévision ethnique. Cette demande de licence est appuyée par Rogers Communications, le plus important câblodistributeur

au Canada avec plus de 1,2 million d'abonnés.

Selon M. Sung, Rogers serait placée dans une position de conflit d'intérêts si MTV décrochait la licence convoitée. Le câblodistributeur pourrait favoriser le réseau MTV en lui attribuant un canal sur le câble sans tenir compte de ses concurrents.

Selon M. Sung, il faut éviter que des câblodistributeurs, qui détiennent le monopole de la télédistribution, puissent être en même temps propriétaires des canaux spécialisés qu'ils doivent diffuser.

« Dans le monde de la télévision, c'est l'argent qui parle », rappelle M. Sung. « Et nous ne pourrions jamais faire face avec nos petits moyens à une grande organisation comme Rogers si elle est impliquée dans la programmation de télévision ethnique », dit-il.

M. Sung craint que la programmation envisagée par MTV, et gracieusement financée par Rogers, soit destinée au même public qu'essaie d'atteindre Cathay avec des petits moyens. David a peur que Goliath vienne lui voler ses auditeurs.

M. Sung participait vendredi aux audiences publiques du CRTC sur les canaux spécialisés de télévision par câble.

Vingt-et-un promoteurs cherchent à obtenir soit une nouvelle licence, soit un renouvellement de licence pour la diffusion d'un canal spécialisé soit dans le sport, la religion, les nouvelles, la programmation pour enfants, etc., sur le service de base du câble dans la plupart des cas. Trois demandes sont soutenues par des câblodistributeurs.

Le Parlement étudiera dès demain la loi spéciale en matière d'immigration

ISABELLE PARÉ

Les députés fédéraux, rappelés vendredi matin par le président de la Chambre des Communes, John Fraser, rentreront prématurément au Parlement, demain, pour étudier les mesures spéciales en matière d'immigration.

Depuis le 30 juillet, le gouvernement, à la suite des remous soulevés par l'arrivée de 174 immigrants clandestins en Nouvelle-Écosse, avait fermement indiqué son intention de rappeler la Chambre d'urgence pour présenter des amendements à la loi sur l'immigration.

C'est vendredi matin seulement que le vice-premier ministre, Don Masankowski, a fait parvenir une requête à cet effet au président de la Chambre des Communes, M. Fraser. A déclaré vendredi avoir donné son accord au rappel des députés, en raison « du besoin d'émettre des mesures législatives concernant le processus de détermination du statut de réfugié et des mesures spécifiques pour contrer les abus et les déficiences du système régissant le traitement des demandes de statut de réfugié ».

Le président de la chambre des

Communes peut seul décider de rappeler les députés, avec l'accord du gouvernement, si l'urgence et l'intérêt public le justifie.

Les députés fédéraux auront donc à se prononcer sur les mesures draconiennes proposées le mois dernier par le ministre de l'Immigration Benoît Bouchard, dont l'objectif premier est de contrecarrer l'entrée illégale d'immigrants au pays. Les mesures que le gouvernement entend présenter à la Chambre seraient des amendements à la loi de l'Immigration de 1976.

Ces mesures préconisent, entre autres:

■ l'imposition de peines allant jusqu'à \$ 500 000 et dix ans d'emprisonnement pour les passeurs et leurs complices;

■ la détention des arrivants sans pièces d'identité, jusqu'à ce que leur identité soit déterminée;

■ l'impossibilité de revendiquer le statut de réfugié et le renvoi à l'extérieur du Canada de toute personne pouvant représenter une menace pour la sécurité du pays;

■ le renvoi de toute personne dont la revendication est considérée d'emblée sans fondement, et ce, même si celle-ci a porté appel de la décision;

■ le maintien au pays de toute personne dont la demande est a priori valable, qui pourra attendre au pays que son appel soit entendu dans le cas où le ministre aurait décidé qu'elle ne répond pas aux critères du statut de réfugié.

■ le renvoi dans un pays tiers, après audition, des personnes dont la garantie de sécurité a pu être obtenue.

Les députés étudieront également trois projets de loi toujours sous étude au Sénat. Il s'agit des projets de loi C-22 sur les brevets pharmaceutiques, C-18 et C-19 sur la dérégulation du transport.

À plusieurs reprises cet été, le premier ministre Mulroney a fait planer la possibilité d'un rappel de la Chambre pour précipiter l'adoption de ces projets de loi, et ce, dès le 2 juillet, à peine trois jours après l'ajournement de la session parlementaire.

À ce moment, le président de la Chambre avait rejeté la requête du premier ministre, jugeant que la situation ne revêtait pas un caractère

d'urgence.

Le premier ministre Mulroney est cependant revenu à la charge durant l'affaire des 174 réfugiés de la mer, en invoquant cette fois le caractère éminemment urgent de la situation pour justifier un rappel de la Chambre.

Compte tenu du traitement spectaculaire donné aux récentes arrivées d'immigrants, l'opposition s'est maintes fois indignée de voir le sort des réfugiés utilisé à des fins électoralistes. Comme l'indiquait un récent sondage du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, l'opinion publique est toujours mitigée face à l'immigration, alors que 40 % des Québécois estiment qu'il faut réduire l'entrée d'immigrants au pays.

En raison de cette session extraordinaire d'une durée indéterminée, le début de la session parlementaire d'automne, normalement prévu pour le 14 septembre, pourrait être reporté au début d'octobre.

Près de 15 % des enseignants n'ont pas la formation requise

QUÉBEC (PC) — Tout près de 15 % des enseignants du Québec occupent un poste pour lequel ils ne possèdent pas la formation requise. Au niveau secondaire général, cette proportion atteint 22,5 %, soit plus d'un enseignant sur cinq.

Ces données figurent dans une recherche effectuée par le ministère de l'Éducation et dont Le Soleil a obtenu copie. Intitulée « Rapport d'étude concernant la concordance entre les qualifications des enseignants et leur affectation », cette recherche porte exclusivement sur la situation des enseignants réguliers à plein temps à l'emploi des commissions scolaires.

Aux niveaux préscolaire et primaire, 8,6 % des enseignants ne sont pas affectés conformément à leurs qualifications tandis qu'au secondaire professionnel, 15,9 % se trouvent dans la

même situation.

Parmi les cas cités par l'étude, on relève, au niveau secondaire, ceux de professeurs de biologie qui ont des qualifications en français et celui d'un professeur de physique qui en a une en religion et français. Beaucoup plus aberrants sont les cas d'enseignants qui ne sont même pas légalement qualifiés. Ainsi, deux personnes ne détenant qu'un diplôme de neuvième année enseignent l'éducation physique et l'économie familiale. Ailleurs, un enseignant du primaire est qualifié pour enseigner... l'espagnol au collégial. Les cas d'enseignants non légalement qualifiés, heureusement, sont extrêmement rares.

Les résultats de cette étude, même s'ils datent de l'an dernier, n'ont jamais été diffusés ni publiés par le ministère de l'Éducation.

Passeports déchirés

Deux familles iraniennes comparaissent aujourd'hui

CALGARY (PC) — Les membres de deux familles iraniennes, qui ont déchiré leurs passeports sur l'avion en provenance d'Amsterdam les conduisant au Canada, ont demandé le statut de réfugié à leur arrivée à l'aéroport de Calgary samedi.

Selon un porte-parole du ministère de l'Immigration du Canada, Robert Ferguson, les six personnes, trois par

famille, ont été arrêtées et interrogées dès leur arrivée. Les Iraniens ont immédiatement avoué avoir détruit leurs passeports et réitéré leur demande de statut de réfugié.

Ils sont pour le moment considérés comme immigrants illégaux, et doivent comparaître aujourd'hui devant des agents d'immigration au cours d'une audition qui constitue la première étape du processus de reconnaissance du statut de réfugié.

Les porte-parole de la compagnie aérienne, KLM, n'étaient pas disponibles hier pour répondre aux questions des journalistes, et les représentants de la GRC ont fait savoir qu'ils n'avaient pas été mis au courant de l'affaire.

En moyenne, trois ou quatre personnes par mois demandent le statut de réfugié à leur arrivée à l'aéroport de Calgary, d'après M. Ferguson.

Les deux familles logent dans un hôtel des environs de l'aéroport, jusqu'à leur audition qui doit avoir lieu aujourd'hui.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Tél. (514) 934-0272
Téléc. 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Brevets
Marques de commerce

1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc. 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

**Achetez
par téléphone
vos certificats
de dépôt garanti**

10,25%

5 ans, intérêts payés annuellement.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Vous avez 60 ans et plus?
Demandez votre prime de 0,125 %
sur un dépôt de 5 000 \$ et plus

**Fiducie
du Québec**

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436
Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657 Hull (819) 777-9119 1-800-567-6886
LaSalle (514) 366-1175 1-800-361-6633 Laval (514) 698-5223 1-800-361-3803
Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 288-3225 1-800-361-2680
Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4732
Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins



Une affaire de famille

Samedi, les quatre sœurs Boudreau, âgées de 24 à 27 ans, ont célébré leur mariage de façon simultanée, en prenant mari toutes ensemble à l'Église Notre-Dame-de-Recouvrance à ville Vanier, en banlieue de Québec. Pas moins de 800 convives étaient attendus pour ces noces « historiques ».

Le message de 1,000 chercheurs réunis à Ottawa

L'effet de serre sera un immense danger dans quelques décennies

OTTAWA (PC) — Si l'effet de serre entraîne, comme l'anticipent de nombreux chercheurs, une augmentation notable de température à la surface du globe, l'eau des glaciers fondra, élevant d'autant le niveau des mers. Les grandes villes étant situées, pour la plupart, à proximité des mers, elles s'en trouveront inondées...

Un millier de chercheurs et scientifiques venus d'une quarantaine de pays ont jonglé, durant une semaine, avec ce genre de scénarios apocalyptiques, réunis au Centre des congrès d'Ottawa où se tenait le douzième congrès de l'Association internationale pour l'étude du quaternaire.

Ces physiciens, géologues, géographes, biologistes et climatologues ont en commun leur intérêt pour le quaternaire, cette époque géologique qui englobe les deux derniers millions d'années durant lesquelles l'être humain est apparu.

Ils ont convenu que tout changement dans les cycles climatiques entraîne des répercussions énormes sur l'environnement, l'économie, l'agriculture et la vie de tous les jours

des êtres humains.

Selon M. Jean-Serge Vincent, porte-parole de l'association et organisateur du congrès, en étudiant les changements climatiques survenant à la surface du globe et en disséquant le passé géologique de la planète, on en arrive à pouvoir prévoir l'avenir, à prédire ce qui adviendra la vie sur Terre.

Et même si ces scientifiques venus des quatre coins de la planète ont discours savamment sur les problèmes climatiques, il reste que, selon M. Vincent, les problèmes abordés touchent le commun des mortels... qui devrait s'y intéresser davantage.

Par exemple, si l'effet de serre (le réchauffement des températures ambiantes dû aux polluants qui ne s'échappent pas de l'atmosphère) a les effets escomptés, l'agriculture du Canada s'en trouvera complètement modifiée dans les prochaines décennies, explique M. Vincent.

Certaines cultures conventionnelles devront être abandonnées au profit d'autres cultures jusqu'à ce moment-là impraticables sous nos lati-

tudes; certaines terres arables du pays céderont leur place au désert, etc.

Les études faites par ces chercheurs ne sont donc pas un passe-temps pour scientifiques en mal de connaissance, assure M. Vincent, mais de sérieuses explorations du futur de la planète Terre.

Rencontre mariale

au
Sanctuaire Marie, Reine des Cœurs
5875 est, rue Sherbrooke (coin Bossuet)
MONTRÉAL (Métro: station Cadillac)

À l'occasion de l'Année mariale, les ASSOCIÉS MONTFORTAINS de Montréal organisent une journée de prière et de réflexion. Il y aura vidéo, consécration et célébration eucharistique.

Ensemble, nous fêtons l'Assomption de Marie.

Date: SAMEDI, 15 août 1987

Durée: de 10h30 à 16h30

S.V.P. apporter votre repas

Renseignements:

Centre national

des Associés montfortains

Tél.: (514) 387-7337

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages.

Provincial

Tirage du 87-08-07

NUMÉROS	LOTS
1945115	500 000\$
945115	50 000\$
45115	1 000\$
5115	100\$
115	25\$
15	10\$

9 12 15 24 29 35

No. complémentaire: 23

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 1 086 223,00\$
5/6+	3 20 407,30\$
5/6	164 466,60\$
4/6	6 172 45,80\$

MISE-TOT: 13 28 29 30

GAGNANTS	LOTS
178	280,90\$

Ventes totales: 1 698 495,00\$

PROCHAIN GROS LOT
APPROX: 200 000,00\$

649

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00
le jour du tirage.

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE	NUMÉROS*
31 juillet	5616539
24 juillet	2325265
17 juillet	1426122
10 juillet	3846363

*NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU	NUMÉROS
31 juillet	1-7-8-20-21-35 (17) MISE-TOT: 2-10-17-35
24 juillet	5-10-13-25-30-31 (12) MISE-TOT: 9-12-13-30
17 juillet	2-4-12-18-33-34 (22) MISE-TOT: 5-7-17-34
10 juillet	4-13-22-25-28-36 (9) MISE-TOT: 25-28-31-32

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU	NUMÉROS
5 août	17-29-32-41-42-43 (37)
1er août	1-4-20-28-44-47 (21)
29 juillet	10-26-31-36-39-46 (2)
25 juillet	2-11-22-23-32-40 (47)
22 juillet	1-8-26-32-43-49 (35)
18 juillet	3-8-40-46-47-48 (43)
15 juillet	4-17-29-38-39-45 (31)
11 juillet	10-24-28-33-38-46 (43)
8 juillet	5-13-14-18-37-40 (16)

Gros lot (approx.): 1 400 000,00 \$

Quintenne

Semaine du: 87-08-03

	3	4
LUNDI	860	9840
MARDI	917	2167
MERCREDI	625	7317
JEUDI	343	3182
VENDREDI	303	2460
SAMEDI	309	1352

LaMini

Tirage du 87-08-07

NUMÉROS	LOTS
6 4 1 3 1 0	50 000 \$
4 1 3 1 0	5 000 \$
1 3 1 0	250 \$
3 1 0	25 \$
1 0	5 \$
6 4 1 3 1	1 000 \$
6 4 1 3	100 \$
6 4 1	10 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Photo AP

ANNIVERSAIRE NATIONAL

La président des Philippines, Mme Corazon Aquino, et le chef de la force constabulaire, le lieutenant-général Renato De Villa, à gauche, saluent une garde d'honneur pour célébrer l'anniversaire de fondation de cette force. Mme Aquino en a profité pour annoncer des réformes au sein des forces armées.

LE MONDE EN BREF

Incidents sanglants entre l'Armée rouge et la population est-allemande

BONN (AFP) — Les conflits quelquefois sanglants entre la population est-allemande et les troupes soviétiques se multiplient en RDA, affirme l'hebdomadaire libéral ouest-allemand *Der Spiegel* à paraître aujourd'hui. Le journal cite le cas de deux soldats de l'Armée rouge tués dans une échauffourée dans une discothèque, le 27 juin dernier à Ludwigslust (nord-ouest de la RDA), où est stationnée une importante garnison soviétique. Selon *Der Spiegel*, la bagarre a éclaté parce que les soldats avaient invité à danser des Allemands de l'Est. L'intervention de la police militaire soviétique a déclenché une bagarre générale, au cours de laquelle les deux soldats de l'Armée rouge ont été tués. Selon *Der Spiegel*, les jeunes Allemands de l'Est s'en sont ensuite pris aux bâtiments de la garnison soviétique locale, brisant les fenêtres à coups de pierres. *Der Spiegel* ajoute que 20 personnes ont été arrêtées à la suite de cette affaire, et qu'elles sont encore en détention. Peu avant cet incident, poursuit l'hebdomadaire, deux jeunes Allemands de l'Est qui faisaient du marché noir avec les troupes soviétiques ont été abattus par des sentinelles de l'Armée rouge à Fuerstenberg (à 80 km au nord de Berlin), alors qu'ils escaladaient le mur d'une caserne soviétique.

Nouveaux éléments dans l'affaire Vanunu

LONDRES (AFP) — L'hebdomadaire britannique *Sunday Times* a affirmé hier avoir transmis à la justice italienne de nouveaux éléments sur la façon dont l'ingénieur nucléaire israélien Mordechai Vanunu, qui doit prochainement être jugé pour trahison dans son pays, aurait été enlevé par le Mossad (services secrets israéliens) en octobre dernier à Rome. Le journal dominical affirme avoir communiqué la semaine dernière au juge Domenico Sica, chargé du dossier, les témoignages de l'un de ses enquêteurs et celui du frère de Vanunu, Meir, qui a pu rencontrer l'ingénieur dans sa prison. Quelques jours avant la publication par le *Sunday Times*, le 5 octobre dernier, de révélations de M. Vanunu sur les capacités nucléaires militaires d'Israël, l'ingénieur avait mystérieusement disparu de l'hôtel londonien où il séjournait. Il était réapparu quelques semaines plus tard en Israël, sous bonne garde, où il a été inculpé de trahison. Dans sa dernière version des événements, le *Sunday Times* explique que Vanunu a quitté Londres pour Rome le 30 septembre dernier à l'invitation d'une jeune femme rencontrée quelques jours plus tôt dans la rue. « Cindy », qui s'était présentée comme une étudiante américaine, l'aurait convaincu de la suivre en lui faisant espérer des relations sexuelles. À Rome, la jeune femme l'aurait conduit en taxi dans un appartement modeste, où les attendaient deux hommes du Mossad. Selon le journal, Vanunu aurait alors été anesthésié par « Cindy » et ramené clandestinement en Israël dans la soute d'un cargo. Le *Sunday Times* précise que Vanunu est arrivé en Israël le 7 octobre, conduit à terre de nuit, attaché sur un brancard, et mis au secret. Le procès de Vanunu doit commencer le 30 août et pourrait durer plusieurs mois.

La guérilla afghane frappe

ISLAMABAD (AFP) — Six pylônes électriques de deux lignes importantes alimentant Kaboul ont été détruits vendredi dernier à environ 35 km à l'est de la capitale par la guérilla, a indiqué hier l'agence afghane islamique de presse, proche des moudjahidines (résistants afghans). L'agence, citant un message du commandant Abdul Haq, chef important de la guérilla dans la région, à Peshawar (ouest du Pakistan) a indiqué que ces lignes relient Kaboul aux stations de Sarubi et de Nangloul (est de Kaboul) qui fournissent près de 70 % de l'électricité à la capitale afghane. Les moudjahidines ne pouvaient préciser hier quel effet leur action a eu Kaboul. D'autre part, 35 moudjahidines ont été tués et 20 autres blessés mardi dernier alors qu'ils tentaient de tendre une embuscade à des militaires gouvernementaux dans la province frontalière du Paktia (sud-est de l'Afghanistan), a indiqué l'agence afghane islamique de presse. Les maquisards voulaient couper la route à une colonne de l'armée mais cette dernière a contre-attaqué de quatre côtés à la fois. Parmi les maquisards tués figure le commandant Mullah Shah Addin de la province du Paktia, a précisé l'agence, ajoutant que les maquisards affirment avoir tué 25 gouvernementaux dans les combats. Les médias officiels de Kaboul ont mentionné cette attaque, affirmant qu'un « groupe d'extrémistes avait été écrasé par les gardes-frontières alors qu'il voulait pénétrer dans le pays à partir du Pakistan », mais sans donner de dates ni de précisions.

Nuit de violence en Ulster

BELFAST (AFP) — Le cadavre d'un homme âgé d'une trentaine d'années, décédé de blessures à la tête, a été découvert hier matin dans le centre de Belfast, au lendemain de violents affrontements qui ont opposé des jeunes manifestants républicains aux forces de sécurité, a annoncé la police d'Ulster (RUC, Royal Ulster Constabulary). Selon un porte-parole de la RUC, la victime est un protestant qui a été battu à mort. Par ailleurs, cinq policiers ont été légèrement blessés dans la nuit de samedi à hier par l'explosion d'une bombe qui a détruit leur véhicule dans un quartier catholique de Belfast. En outre, un jeune homme de 19 ans a été grièvement blessé lors de heurts sporadiques qui ont opposé jusqu'à l'aube, dans les quartiers ouest de Belfast, des bandes de jeunes militants républicains armés de pierres et de cocktails Molotov et les forces de l'ordre qui ont tiré des balles en plastique pour les disperser. Enfin, des coups de feu ont également été tirés contre deux commissariats de police dans le comté de Tyrone (ouest de l'Ulster), a indiqué la RUC. Ces manifestations des militants républicains marquaient l'anniversaire, hier, de l'introduction de la législation qui, de 1971 à 1975, a permis l'internement administratif illimité sans procès en Irlande du Nord.

Les grèves et les conflits sociaux se multiplient en Corée du Sud

SÉOUL (AFP, Reuter) — Les conflits sociaux se sont aggravés durant le week-end en Corée du Sud, mettant à rude épreuve le gouvernement qui a promis de démocratiser le pays, ont estimé hier les observateurs.

Des mineurs et ouvriers des transports se sont joints en fin de semaine à un mouvement parti dans les industries lourdes et légères pour réclamer des augmentations de salaires, de meilleures conditions de travail et le droit de former des syndicats indépendants, a rapporté hier la presse de Séoul.

Des sit-in ont été organisés dans 80 entreprises des villes de Pusan, Ulsan, Changwon et Masan, a dit la police, en précisant qu'il n'y avait eu ni violences, ni arrestations, ni blessés.

Des centaines de mineurs ont occupé une station de chemin de fer dans la ville de Taebaek, dans l'est du pays. Ils ont bloqué pendant quinze heures les trains reliant Séoul

au sud-est de la péninsule.

Dans la ville de Kwangju, les chauffeurs d'autobus ont fait grève, et causé de graves problèmes de circulation. La police n'a pas pu donner d'autres détails.

La police a tiré samedi des grenades lacrymogènes sur quelque 600 mineurs en grève qui bloquaient une voie de chemin de fer près de Togyé, à environ 250 km au sud-est de Séoul. Un millier d'autres mineurs ont sacqué les bureaux locaux de la compagnie nationale Korea Mining. Un porte-parole d'un syndicat local a indiqué hier qu'environ 400 grévistes avaient commencé un sit-in sur une route proche des bureaux de la compagnie, accusant les dirigeants du syndicat de collaborer avec la direction et réclamant des augmentations de primes.

La multiplication de ces incidents, notent les observateurs, met en lumière l'inexpérience des travailleurs et des dirigeants d'entreprises dans

la recherche de solutions par la négociation.

Les grèves étaient interdites en Corée du Sud avant l'annonce par le gouvernement le 29 juin d'une vaste série de mesures de démocratisation à la suite de nombreuses et violentes manifestations.

En dépit du « miracle économique coréen », la condition des ouvriers est restée très dure. Selon l'Organisation internationale du travail, les Sud-Coréens sont le peuple qui travaille le plus au monde, avec une moyenne de 54,8 heures par semaine. Le salaire moyen d'un ouvrier n'est que de \$260 par mois.

Selon un porte-parole du ministère du Travail hier, il y a eu 226 grèves depuis le 29 juin, dont 86 se poursuivent, et 10 nouvelles ont débuté hier. L'un des buts principaux des ouvriers est de se débarrasser des syndicats contrôlés par le gouvernement.

Dans une interview publiée hier, le ministre du Travail M. Lee Hun-Kee,

a averti que cette situation risquait de porter un coup sévère à l'économie nationale si elle se poursuivait.

Un porte-parole de la compagnie automobile Hyundai a indiqué que les ateliers de montage avaient suspendu leurs activités pour la quatrième journée consécutive. Ce débrayage a empêché la livraison d'environ 12,100 automobiles d'une valeur de \$60 millions.

La chaîne d'assemblage de voitures de la ville d'Ulsan est arrêtée depuis trois jours à cause de grèves dans quatre entreprises fournissant des pièces. La production pourrait reprendre aujourd'hui, mais les responsables de Hyundai craignent qu'une grève ne se poursuive chez l'un des sous-traitants.

Jeudi des ouvriers avaient pris en otage le fondateur de la compagnie, M. Chung Ju-Yung jusqu'à ce qu'il déclare devant 20,000 ouvriers qu'il allait examiner leurs revendications.



Photo AP

Des soldats évaluent les dégâts après l'explosion d'une bombe dans la succursale de la Citibank à Lima au Pérou. L'attentat, qui a eu lieu vendredi soir, coïncidait avec l'annonce, faite par le président Alan Garcia, d'une pose dans le processus de nationalisation des banques.

Des islamistes tunisiens recherchés pour des attentats

TUNIS (Reuter) — Deux militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI) sont recherchés dans le cadre de l'enquête sur les attentats à la bombe qui ont fait 13 blessés, dont 12 vacanciers britanniques et italiens, dans quatre hôtels tunisiens le 2 août dernier.

Des avis de recherche publiés hier par tous les quotidiens tunisiens concernent le porte-parole du mouvement, Hamadi Jebali, 38 ans, ingénieur, membre de l'exécutif du MTI, et Hassan Karkar, 39 ans, statisticien chargé des affaires économiques au sein du mouvement.

Ces deux personnes avaient été condamnées en 1981 lors du procès des dirigeants et militants de ce mouvement d'opposition non reconnu, accusé par le pouvoir d'être

dans la mouvance pro-iranienne, et dont 250 membres au moins ont été arrêtés au cours des cinq derniers mois.

Selon le communiqué, assorti des photos des deux hommes, « dont l'implication dans des actes criminels a été prouvée », les services de la sûreté nationale viennent d'arrêter « des éléments du réseau terroriste » auteur des attentats.

Le communiqué ne précise cependant ni le nombre ni l'identité des personnes arrêtées.

L'hebdomadaire *Al Ilan* (Les Annonces) dans son édition de samedi, croit savoir que l'avocat arrêté mardi dernier, Hedi Zemzemi, militant en vue du MTI, est bien un membre du « réseau » terroriste.

Garcia évoque le risque d'un coup d'État

LIMA (AFP) — Le président péruvien Alan Garcia a évoqué samedi pour la première fois à Lima la possibilité d'un coup d'État, en commentant sa décision de suspendre le contrôle des banques qu'il avait décrété comme préalable à leur nationalisation.

« Je me souviens de Salvador Allende, le président du Chili, à qui l'on criait : avance sans compromis. Je ne vais pas tomber dans cette erreur », a déclaré M. Garcia en ajoutant qu'il ne permettrait pas que le Pérou bascule dans une dictature « dramatique qui tuera de nombreux Péruviens ».

« Le gouvernement ne tombera pas dans le piège de l'illégitimité parce que la réaction, la droite, pourraient lancer d'autres forces contre le gouvernement et le système démocratique », a également déclaré le président péruvien.

Il y a quelques jours, le chef du Parti populaire chrétien (PPA, conservateur), M. Luis Bedoya, a cité un article de la constitution pour proclamer le droit à l'insurrection et l'ancien président, le général Francisco Morales Bermudez, a déclaré : « si le gouvernement viole la constitution, que nous reste-t-il ? ».

Ces avertissements sont l'aboutissement d'une semaine tendue au cours de laquelle le gouvernement du président Garcia a dû faire face à une levée de boucliers au sein de la communauté économique et des partis d'opposition, après l'annonce de la nationalisation des banques.

Le gouvernement a dû ainsi faire machine arrière suite à la décision d'un juge de la capitale de déclarer « inconstitutionnelle » l'initiative gouvernementale.

Dans le propre parti au pouvoir du président Garcia, l'APRA, des voix se sont élevées pour contester la volonté du gouvernement. Le premier vice-président, M. Luis Alberto Sanchez, a averti que cette réforme provoquerait « de très sérieuses difficultés », tandis que le député Alfredo Barnechea l'a qualifiée d'« inutile ».

Paradoxalement, l'extrême-gauche s'est associée à ce concert de protestations. Le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) a qualifié le projet gouvernemental de « tromperie » et de « mesures désespérées », n'hésitant pas à lancer quelques grenades mercredi dernier contre le Palais du gouvernement.

Le projet du président Garcia est actuellement à l'étude devant le parlement, où il ne devrait pas rencontrer d'opposition, l'APRA ayant la majorité absolue dans les deux chambres.

Il y serait toutefois question de limiter la portée du texte gouvernemental en n'autorisant la nationalisation qu'à hauteur de 51 % du capital des petites banques régionales et en l'excluant pour les compagnies d'assurance.

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!

ÉDUCATION
Les Sciences

Le Québec, comme toutes les sociétés occidentales, a, ces dernières années, voulu prendre le virage technologique. Quel impact ce mouvement a-t-il eu sur nos écoles, nos collèges et nos universités; c'est ce que ce cahier spécial consacré aux sciences veut explorer.

Et comme la rentrée scolaire sera proche, on traitera aussi de quelques questions plus immédiatement utiles et toujours d'actualité, telles:

- l'alimentation
- les vêtements
- les fournitures scolaires (calculatrices et autres appareils de calcul, etc...)

Vous êtes intéressé par ces sujets? Vous désirez vous joindre à nous pour ce cahier spécial sur l'éducation? Alors n'hésitez pas à le faire en mettant un encart publicitaire dans ces pages.

- DATE DE PARUTION: 21 août
- DATE DE TOMBÉE: 13 août
- TARIF: 2,90\$ la ligne
- FORMAT: tabloïd

Pour de plus amples informations, téléphoner au:

842-9645 Christiane Legault

Commandez vos exemplaires supplémentaires au:

(514) 844-3361

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 844-3361
	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 332-3891
	ou (514) 844-3361
	(418) 687-2021
Québec	
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut LE DEVOIR pour le croire!

LES
5+5
SPÉCIAL
D'ÉTÉ
DANS LES ANNONCES
CLASSÉES
DU DEVOIR
286-1200

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Ortega refuse tout dialogue avec les anti-sandinistes

Le plan de paix centraméricain est bien accueilli à Washington

WASHINGTON (AFP) — Le plan de paix adopté vendredi dernier par un sommet centraméricain a été ce week-end favorablement accueilli par la classe politique américaine, même si certaines réserves ont d'ores et déjà été émises.

Cependant, à Managua, le président nicaraguayen, Daniel Ortega, a rejeté tout dialogue avec la guérilla anti-sandiniste.

Le président Ronald Reagan a samedi promis d'être « aussi utile que possible » à la réalisation de ce plan des cinq États d'Amérique centrale signé vendredi à Guatemala. Dans un communiqué publié à Camp David (Maryland) le président américain a cependant insisté sur la nécessité de protéger les intérêts des anti-sandinistes nicaraguayens.

Le président « salue cet engagement en faveur de la paix et de la démocratie » mais cet accord « montre que beaucoup de travail reste à faire par les parties en cause », selon le communiqué.

Parmi les élus républicains, le sénateur Robert Dole, président de la minorité au Sénat, a expliqué hier à la chaîne de télévision ABC qu'il fallait donner « sa chance à ce plan historique ».

M. Dole, l'un des républicains favorables pour les prochaines élections présidentielles, s'est également déclaré favorable à l'ouverture de discussions bilatérales entre les États-Unis et le Nicaragua.

Le Congrès doit cependant, avant même la fin du délai de 90 jours prévu par le plan de paix, voter de nouveaux crédits pour une aide militaire aux *Contras* (les anti-sandinistes).

tes), afin que celle-ci soit disponible au cas où le Nicaragua ne respecterait pas ses engagements, a estimé M. Dole.

Chez les plus conservateurs des élus républicains, le représentant Jack Kemp, également candidat pour les présidentielles de 1988, a exprimé son scepticisme, notamment quant à l'éventualité que le Nicaragua lève l'état d'urgence.

Chez les démocrates, le président de la Chambre, M. Jim Wright, a réaffirmé son appui total au plan de Guatemala qui doit, a-t-il dit, « prévaloir » sur le plan américain mis au point les jours précédant par lui-même et le président Reagan.

M. Reagan ne doit pas demander au Congrès d'approuver par précaution une reconduction de l'aide militaire aux *Contras*, tant qu'on parlerait de paix, a estimé M. Wright à la chaîne de télévision NBC.

Le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, mérite le prix Nobel pour ses efforts incessants qui ont conduit au plan de Guatemala, a encore estimé M. Wright, conservateur modéré qui a dans le passé voté en faveur de l'aide aux anti-sandinistes.

Enfin, chez les libéraux démocrates totalement opposés à cette aide, le sénateur Christopher Dodd (président d'une sous-commission aux Affaires étrangères) a estimé au micro d'ABC que le plan des cinq États était un « événement historique » et qu'il était « important » que les États-Unis le soutiennent.

Maintenant que le Nicaragua a pris des engagements, notamment en matière de démocratisation, à l'é-

gard de ses pays voisins, il lui sera « difficile » de les renier, a jugé le sénateur.

Cet argument a également été celui du président Arias, interrogé par ABC (via satellite) : « Le Nicaragua a signé l'accord. À partir de maintenant, il sera soumis à une pression morale importante de la part de la communauté internationale », a-t-il estimé.

En prévoyant un arrêt des opérations militaires des rebelles nicaraguayens, le plan de paix retire les justifications de Managua à la suspension des libertés démocratique dans le pays, a estimé M. Arias.

Toutefois, le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a réaffirmé samedi au cours d'une intervention télévisée sa volonté de « ne pas négocier » avec les *Contras*, vingt-quatre heures après la conclusion d'un accord de paix au Guatemala.

M. Ortega a également estimé que la menace d'invasion contre son pays existe toujours et a déclaré qu'il faut « continuer à consolider » la défense « militaire, économique et sociale » du Nicaragua, mettant en garde contre « d'éventuelles manœuvres » des États-Unis pour « torpiller » les accords signés vendredi.

M. Ortega a exhorté le président américain Ronald Reagan à discuter directement avec les autorités nicaraguayennes de l'initiative diplomatique lancée par les présidents de l'isthme, car les États-Unis, a-t-il dit, sont « les responsables directs de l'agression contre le Nicaragua ».

En rejetant implicitement l'un des points contenus dans l'accord de paix proposé mercredi par le président

Reagan et prévoyant une amnistie des *Contras*, le président du Nicaragua a qualifié ces derniers de « petit groupe de gens qui ont trahi le Nicaragua et qui ne sont que des salariés du gouvernement des États-Unis et de la CIA ».

Évoquant certains points de l'accord signé par les chefs d'États centraméricains qui prévoient notamment la tenue d'élections libres, une démocratisation et la non-utilisation du territoire national par des groupes armés en lutte contre des États voisins, M. Ortega a estimé qu'ils ne « contredisent pas » les « efforts » entrepris en ce sens par le gouvernement nicaraguayen.

Il a également affirmé que les 12 partis politiques nicaraguayens légalement constitués, dont la Coordination démocratique (opposition), auront la possibilité de participer à la commission de réconciliation dont la création dans les pays en guerre est prévue par le document signé au Guatemala.

Le président nicaraguayen a affirmé son intention de lever l'état d'urgence en vigueur dans son pays depuis 1982 « quand cessera l'agression » dont son pays, selon lui, est victime.

M. Ortega a estimé qu'une grande partie des points prévus par cet accord de paix peuvent être respectés par les parties signataires, mais qu'il n'en va pas de même pour d'autres, comme celui stipulant la fin de l'aide étrangère aux mouvements rebelles, dont l'observation dépend de la volonté du pays à l'origine de cette aide.



Des officiers de la police d'État du Colorado arrêtent un protestataire au dépôt d'armes nucléaires de Rock Flats près de Golden au Colorado. Plus de 95 personnes ont été arrêtées, hier, pour avoir obstrué une route menant à ce dépôt.

Les mineurs sud-africains déclenchent une grève

JOHANNESBURG (AFP) — Le plus grand syndicat noir du pays, le très militant Syndicat national des mineurs noirs (NUM) à donner le coup d'envoi d'une grève, hier soir, qui s'annonce comme le plus important conflit social de toute l'histoire de l'industrie minière sud-africaine.

Cette épreuve de force se déroulera, en outre, dans un climat de confrontation croissante entre le gouvernement et les syndicats noirs. Cette très forte tension a été illustrée samedi par la mise en garde du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), confédération regroupant une douzaine de syndicats noirs, dont le NUM, qui a averti le pouvoir qu'une intervention directe de sa part dans la grève des mineurs pourrait déclencher « une grève généralisée » de tous ses affiliés.

La grève a d'ailleurs débuté dans la soirée, à l'heure où les équipes de nuit prennent le chemin du travail, c'est-à-dire, pour la majorité des mines, à 21h00 locales.

Mais, dès hier matin, le NUM a demandé à ses membres travaillant à la mine d'or de Randfontein (environ 100 km à l'ouest de Johannesburg) de quitter immédiatement leurs postes de travail, la direction ayant « menacé » de forcer les mineurs à travailler « à la pointe du fusil », a affirmé à l'AFP un porte-parole du syndicat.

firmé à l'AFP un porte-parole du syndicat.

Les 200.000 adhérents du syndicat appelés à cesser le travail dans 28 mines d'or et 18 de charbon ont reçu pour consigne de rentrer chez eux ce matin à l'aube, le NUM accusant le patronat d'être prêt à utiliser la violence à l'encontre des grévistes. Les mineurs, dont beaucoup sont originaires de lointains homelands (foyers tribaux noirs) ne reviendront qu'après la fin de la grève, a indiqué le NUM.

Le conflit a pour origine l'échec des négociations salariales entre le NUM et la Chambre des mines, organisation patronale regroupant six sociétés. Le syndicat exige une hausse de 30 %, alors que le patronat propose des augmentations de 15 à 23,4 % suivant les mines, en fonction de leur rentabilité.

Selon le syndicat le nombre des grévistes pourrait être largement supérieur à 200.000, dans la mesure où ses adhérents travaillant dans des mines où le NUM n'est pas officiellement reconnu pourraient se joindre au mouvement. En outre, un vote doit avoir lieu aujourd'hui auprès des ouvriers des mines de diamants et de platine sur le principe d'une grève de soutien.

Grève générale dans l'est du Sri Lanka

COLOMBO (AFP) — Une grève générale pour protester contre le meurtre présumé de deux séparatistes tamouls a paralysé hier l'est du Sri Lanka, ont rapporté des témoins.

La grève a été lancée à l'appel de la principale organisation séparatiste tamoule, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), qui a accusé les forces de sécurité sri-lankaises d'avoir tué deux rebelles mardi dernier, soit près d'une semaine après la signature de l'accord indo-sri-lankais destiné à mettre fin au conflit ethnique sur l'île.

Dans les districts de Trincomalee et Batticaloa, toute activité a été suspendue à la suite du meurtre présumé de deux membres de l'organisation EROS, proche alliée des LTTE, a-t-on précisé de même source.

Selon les rebelles, les deux séparatistes, Jeeva et Kugan, ont été torturés et tués mardi dernier par des commandos spéciaux de la police paramilitaire, près du camp militaire

de Poonagari, dans le district de Mannar.

Le gouvernement n'a pas confirmé ces meurtres, et de sources officielles à Colombo, on a indiqué que la force de paix indienne envoyée au Sri Lanka pour faire respecter le cessez-le-feu entre les rebelles tamouls et les forces de sécurité, avait démenti ces allégations à la suite d'une enquête.

Par ailleurs, environ 5.300 prisonniers tamouls détenus au Sri Lanka devront être libérés pour la fin de la semaine prochaine à la suite d'un accord entre l'Inde et le Sri Lanka, a-t-on annoncé hier de sources gouvernementales.

La libération de ces prisonniers, détenus sans procès pour la plupart, est le résultat d'une amnistie prévue dans l'accord conclu le 29 juillet.

Un premier groupe de 300 Tamouls a été libéré samedi et a pu retourner dans les zones à majorité tamoule du nord et de l'est grâce à un navire indien.

Israël attaque le Hezbollah au Liban

TEL AVIV (Reuter) — Des hélicoptères israéliens ont bombardé hier le quartier général de groupes armés liés au Hezbollah pro-iranien, dans le sud du Liban, a déclaré un porte-parole de l'armée.

Les hélicoptères ont regagné leur base sans encombre après avoir atteint leur objectif, situé à un kilomètre de Tibnine, au nord de Bint Jbeil.

« L'objectif attaqué était un bâtiment servant de quartier général à des groupes terroristes qui ont coopéré avec le Hezbollah dans des activités terroristes contre les troupes d'Israël et de l'ALS (Armée du Liban-Sud, pro-israélienne) au Liban », a déclaré le porte-parole.

Des radios du sud du Liban ont déclaré que les hélicoptères israéliens avaient également bombardé des zones résidentielles autour du village de Soultaniye, à un kilomètre au nord de Tibnine, et à près de 17 km de la frontière nord d'Israël.

Le raid aérien, qui a duré 45 minutes, a commencé en fin d'après-midi, selon les radios, qui ne mentionnent aucun blessé mais ajoutent que les miliciens d'Amal présents dans la région ont aussitôt riposté.

Cette offensive est intervenue quelques heures après que plusieurs roquettes Katioucha, de conception soviétique, eurent touché la Galilée, dans le nord d'Israël et la zone de sécurité délimitée par Israël dans le sud du Liban.

Le convoi naval américain se dirige vers le Koweït

MANAMA (AFP) — Le convoi naval américain, escortant trois bâtiments koweïtiens réimmatriculés aux États-Unis, a poursuivi hier sans encombre sa route vers le Koweït pour le deuxième jour consécutif.

Aucun incident n'a été signalé hier par les sources maritimes dans la région alors que l'Iran a menacé de fermer le détroit d'Ormuz.

Selon ces sources, le Sea Isle City, l'Ocean City et le Gas King devaient arriver avec leur escorte dans la nuit d'hier à aujourd'hui à la hauteur de l'île iranienne de Farsi. C'est dans cette zone que le superpétrolier Bridgeton avait heurté une mine le 24 juillet, lors du premier voyage de navires koweïtiens sous escorte américaine.

Outre le danger des mines, la zone est fréquentée par les vedettes rapides iraniennes, dont la dernière attaque a eu lieu le 13 juillet contre le porte-conteneurs français Ville d'Anvers.

Les centres d'écoute dans le Golfe ont indiqué hier que « tout semblait se dérouler normalement », et que les bâtiments de guerre américains avaient cessé de lancer des avertissements pour que les navires croisant dans les parages se tiennent à une distance de 1.800 m des trois bateaux koweïtiens.

Entre-temps, l'Iran a lancé une nouvelle mise en garde, par l'intermédiaire du président du Parlement iranien, l'hodjatolislam Hachemi Rafsanjani. « Si nous ne pouvons pas utiliser le Golfe persique pour les exportations de pétrole, nous le fermerons. Ce détroit sera ouvert pour tous ou fermé pour tous », a-t-il affirmé dans une interview à paraître aujourd'hui dans le quotidien ouest-allemand *Die Welt*.

Alors que son départ n'avait pas été annoncé, le nouveau convoi amé-



Le président iranien, Ali Khamenei (avec les jumelles), a assisté, la semaine dernière, aux manœuvres de sa flotte dans le Golfe. La photo a été publiée hier.

ricain avait traversé sans incident le détroit d'Ormuz dans la nuit de vendredi à samedi, à la portée de missiles anti-navires Silkworm prêts à être déployés sur la rive iranienne. Quelques heures avant le départ du convoi, l'Iran avait mis fin à ses manœuvres navales dans le Golfe et en mer d'Oman.

Dans sa traversée de la zone de l'île de Farsi, où sept mines ont été découvertes selon le Pentagone depuis l'incident du Bridgeton, les bâtiments américains ne pourront pas bénéficier des équipements anti-mines mobilisés par les États-Unis, qui ne sont pas encore arrivés sur place.

Les sources maritimes de la région soulignent cependant que le convoi, en raison du faible tonnage

Le Surinam au bord du gouffre

PARAMARIBO (Agence IPS) — Il n'y a pas si longtemps encore, le Surinam faisait partie du club restreint des pays prospères d'Amérique latine. Aujourd'hui, l'ancienne colonie hollandaise est au bord du gouffre économique sans cesse élargi par le manque d'aide internationale.

Coincé entre Guyana et la Guyane française, ce pays qui tient son nom du fleuve qui le traverse, a un urgent besoin de devises étrangères et de capitaux pour reconstruire son infrastructure économique sérieusement ébranlée par une guérilla armée des plus active.

Rien n'indique cependant que l'horizon économique s'éclaircisse rapidement dans ce pays de 163.000 kilomètres carrés dirigé depuis sept ans par une junte militaire.

Un récent rapport de la Banque Centrale du pays, rappelle d'ailleurs qu'entre 1982 et 1985 les réserves en devises étrangères ont chuté de quelque \$213 millions américains et la dette gouvernementale a augmenté d'environ \$695 millions.

Les militaires au pouvoir à Paramaribo ont dû également puiser dans le trésor public afin de mettre un terme aux activités des rebelles dirigés par un ex-militaire, Ronnie Brunswijk.

Opérant surtout dans l'est du pays, les insurgés ont régulièrement des incursions dans des régions proches de la capitale.

Les cicatrices de la guerre sont visibles un peu partout dans cette république d'un demi-million d'âmes. La plus grande mine de bauxite — minerai dont dépend le Surinam pour sa survie économique — a été fermée à la suite des attaques répétées de la « bande à Brunswijk ».

En temps normal, 80 % des devises étrangères du Surinam proviennent de ses exportations de bauxite qui font de ce pays l'un des dix plus importants producteurs de ce minerai au monde.

En 1985, les exportations de bauxite se chiffraient à \$228 millions — dont 37 millions prirent la direction des coffres gouvernementaux.

Depuis un an cependant, Paramaribo a vu le revenu de ses exportations de bauxite baisser d'une façon alarmante ce qui a pour résultat d'alourdir le déficit budgétaire qui est passé de \$26,73 millions en 1980 à \$267 millions en 1986.

En vertu d'un traité d'assistance signé avec la Hollande en 1975 — date de l'accession à l'indépendance du Surinam — la presque totalité du budget du pays était financée par l'ancienne métropole.

L'aide néerlandaise de \$90,9 millions annuellement devait se poursuivre jusqu'en 1990. Elle fut cependant suspendue en 1982 à la suite de l'assassinat de quatre journalistes ainsi que de membres influents de l'opposition.

Pour protester contre la suspen-

sion de cette aide, le premier ministre surinamais Jules Wijdenbosch a récemment nommé une commission de six juristes auxquels il a été demandé de plaider la cause du pays à la Cour internationale de La Haye.

La Hollande se dit prête à rétablir son assistance dès que la démocratie fera à nouveau son apparition dans son ancienne colonie.

Le gouvernement surinamais dirigé par le colonel Desi Bouterse — ancien instructeur d'éducation physique — a promis des élections nationales pour le 25 novembre, espérant ainsi couper l'herbe sous les pieds des rebelles de Brunswijk qui, comme La Haye, réclament le retour des militaires dans leurs casernes.

Parallèlement à la suspension de l'aide hollandaise, le Surinam voit depuis cinq ans, plusieurs banques internationales lui tourner le dos.

Même le Fonds monétaire international (FMI), insatisfait des réformes économiques prises par le ministre des Finances Subhaas Nungra, hésite à délier les cordons de sa bourse.

Privé de capitaux étrangers et de l'aide hollandaise, frappé par un taux de chômage frisant les 35 %, manquant de denrées essentielles, faisant face à un marché noir florissant, ne pouvant endiguer les activités de la « bande à Brunswijk », le Surinam traverse une période sombre de sa jeune histoire.

Le magazine

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

de septembre

Transport et Exportation

- Le développement économique de Montréal: une entrevue avec le maire de Montréal, Jean Doré
- Exportations: ouverture au monde asiatique
- Transport: impact des nouvelles technologies sur le camionnage, le transport par avion et par train
- Innovations: des applications industrielles québécoises

Date de parution: 11 septembre

Date de tombée publicitaire: 14 août

Réservez vos espaces publicitaires dès maintenant!

PRÉCIPITATION ESTIVALE

IL n'est donc plus question de s'interroger sur le bien-fondé de la convocation du Parlement au beau milieu de l'été. Le gouvernement fédéral a balayé les objections émises en de nombreux milieux qui récusent la notion d'urgence dans les circonstances actuelles.

Inutile de se pencher sur les deux ou trois autres projets de loi qui pourraient aussi faire l'objet des travaux de la Chambre. Invoquer l'argument d'urgence nationale pour achever l'arbitrage de la loi sur les brevets pharmaceutiques ou la déréglementation des transports, cela relève d'une acrobatie intellectuelle de haute volée. Rien de moins, rien de plus ! Toute la pertinence de cette démarche inhabituelle se jaugera à la lumière du texte de loi sur une facette de l'immigration « clandestine ».

L'opposition décèle dans la décision du gouvernement des mobiles de tactique parlementaire. Ces quelques jours de session estivale permettraient au parti ministériel de retarder ensuite la convocation des Chambres durant des semaines et décisives semaines de la négociation canado-américaine sur le libre-échange. D'autres y lisent au contraire une traduction, à savoir électoraliste, des résultats de sondages commandés par Ottawa : une majorité de Canadiens approuverait toute démonstration de fermeté dans le dossier de l'immigration en général et des réfugiés en particulier.

Les porte-parole gouvernementaux se sont faits moins loquaces, ces derniers jours. Échaudé par l'affaire du Walvis, Ottawa laisse porter. Plus de rumeurs au sujet de l'arrivée imminente et clandestine de nouveaux réfugiés de la mer, mais l'alerte a été sonnée. C'est la seule dimension que beaucoup de Canadiens auront vraisemblablement retenue d'une affaire aux limites du rocambolesque. Une affaire qui, à moins d'être éclaircie, permet de douter de la fiabilité des renseignements glanés et analysés par les services fédéraux.

En l'absence du texte de loi que le gouvernement s'apprête à soumettre aux députés et ensuite aux sénateurs, certaines dimensions de cette démarche justifient considération. En premier lieu, il s'agit encore une fois du danger de précipitation. Le pénible et laborieux cheminement du projet de loi sur les réfugiés — dont l'étude a été engagée au Parlement à la fin du printemps — devrait normalement inspirer prudence au ministre responsable de ce dossier im-

portant, dont il ne faut pas sous-estimer les dimensions épidermiques.

Un seul exemple pour illustrer ce point de vue. La nouvelle loi permettrait la détention des arrivants en situation irrégulière qui n'auraient pas de documents d'identité valable. Objectif qui se fonderait sur certains abus relevés ces jours derniers. Logique à première vue, cet objectif soulève des problèmes très graves. À titre de rappel, comment aurait-on traité les Cambodgiens qui fuyaient la terreur des Khmers rouges et qui, dans la très grande majorité des cas, n'avaient pour tout partage que leurs haillons ? Il faut bien se rendre compte que la notion d'état civil et de « papier d'identité » n'a pas tellement de sens en cas de guerre civile, de persécution. Ni dans certains pays où l'administration est une vue de l'esprit.

Pour ne pas donner dans l'arbitraire le plus flagrant, pour ne pas prolonger le calvaire d'authentiques réfugiés, pareille mesure administrative doit se nuancer très substantiellement. On devra prévoir des listes de pays où les documents d'identité n'existent pas, où la situation interdit l'obtention de titres d'identité.

D'où la hantise des conséquences néfastes d'une précipitation qui confinerait à l'effacement.

En s'engageant dans cette voie — et, il faut le souligner, en imitant bon nombre de pays européens et des États de peuplement récent, comme l'Australie —, le gouvernement devra expliciter la nature et la portée des efforts de concertation qu'il ne peut pas ne pas avoir engagés auprès de la communauté internationale. De façon très précise, au-delà de la coopération inter-policière, cette concertation doit viser de prime abord les pays d'Europe occidentale et les États-Unis par où ont transité presque tous les réfugiés arrivés ici au cours des derniers mois.

Devant la multiplication des législations restrictives, le risque est grand de voir surgir une catégorie d'apatrides condamnés à être refoulés d'aéroport en installations portuaires, de centre de détention en camps de réfugiés. Pareille énumération ne relève pas de la fiction d'anticipation. La chronique récente des deux côtés de l'Atlantique confirme cette appréhension rebattue.

La précipitation est rarement de bon conseil.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Vers un nouveau choc pétrolier ?

Après 1974 et 1979, 1987 ? Les événements du Proche-Orient, et particulièrement du Golfe, ont eu des conséquences si dramatiques pour l'économie mondiale que la question d'un troisième choc pétrolier ne peut pas, aujourd'hui, ne pas hanter les esprits. La hausse sur les marchés du brut observée depuis quelques jours et avivée par les incidents de la Mecque, celle de l'or — qui retrouve son rôle de valeur-refuge traditionnel en cas de tension — et le repli des actions sur toutes les places mondiales font réapparaître le spectre de la crise.

Les conditions mondiales sont certes fondamentalement différentes. En 1974, le monde occidental venait de connaître une longue croissance : les « trente glorieuses ». Cinq ans plus tard, la plupart des pays sortaient du premier choc, en pleine reprise, et le PIB progressait de 3,4 % par an au sein de l'OCDE. Aujourd'hui, les économies sont languissantes : le taux de croissance attendu cette année n'est que 2,2 %. Dans un

contexte de consommation ralentie, les capacités de production mondiale de pétrole dépassent la demande. Les stocks existants dans les pays développés donnent aux gouvernements les moyens de tenir et de faire pression sur les cours.

Le Golfe n'occupe plus la position décisive qu'il était autrefois la sienne. En 1976, 19,6 millions de barils transitaient quotidiennement par le détroit d'Ormuz, soit 60 % du commerce pétrolier mondial. En 1985, le trafic est tombé à 6,1 millions de barils par jour, soit 29 % de ce même commerce.

L'Iran, dont les terminaux sont dans le Golfe — les futurs oléoducs débouchant en mer d'Oman et en URSS ne sont pas achevés — ne peut durablement fermer le détroit, fait-on valoir dans les milieux pétroliers, sans se priver de ses capacités d'exporter, et donc des moyens de se procurer des armes. Si les bonnes relations pétrolières que Téhéran et Ryad avaient réussi à rétablir dans le cadre des accords de stabilisation

des cours conclus à l'OPEP devaient être remises en cause à la suite des émeutes de La Mecque, la conséquence en serait le retour à chacun pour soi, et donc la chute des prix.

Il faut pourtant se garder d'un excès de confiance. En 1986, la part du Golfe dans le commerce pétrolier mondial est remontée à 35 % avec la reprise des productions iraniennes et irakiennes et un léger regain de la consommation. Or les pays occidentaux absorbent 70 % de ce pétrole. Le Japon, particulièrement fragile en la matière, dépend du Golfe pour environ 50 % de sa consommation.

La tension sur les prix peut donc se prolonger en cas d'incidents répétés. Le deuxième choc provoqué, par la révolution iranienne, a montré qu'une pénurie générale n'est pas nécessaire pour faire flamber les prix. Les bruits de botte nourrissent la peur de manquer en faisant perdre de vue les conditions économiques objectives.

— LE MONDE

Mon pauvre Pierre Elliott

VOUS savez combien je déteste la vieillesse, surtout quand elle devient mesquine et altère l'aura dont on baigne les êtres chers. Hélas, oui hélas, vous avez la semaine dernière descendu une autre marche de votre piédestal. Si vous continuez, mon pauvre Pierre Elliott, vous allez finir dans les bas-fonds de l'Histoire.

Mais enfin, qu'est-ce qui vous a pris, la semaine dernière, de tirer une nouvelle nasarde aux honorables membres du Comité spécial sur l'entente constitutionnelle de 1987 ? Même si 240 téles libéraux ont roulé, le 4 septembre 1984, lorsque votre successeur décida de les exposer sur le billot, comme vous vous y étiez d'ailleurs engagé en son nom le 16 avril 1980, vous comptez encore quelques amis dans la capitale.

Des mauvaises langues ont prétendu que c'était une question d'argent. Il a fallu qu'une fois de plus je défende votre mémoire : vous êtes économe, c'est vrai, mais point rapin. D'ailleurs, le Comité spécial a décidé de payer les dépenses d'hôtel des experts qu'il mandera de l'entretenir. Il serait même prêt à prendre à sa charge les frais de déplacement de deux personnes, ce qui vous eût permis de vous faire accompagner de Marc Lalonde, par exemple.

Et puis, si les mauvaises langues devaient avoir raison, je connais nombre d'associations de tout crin et de toutes ethnies qui ont à critiquer de cette entente constitutionnelle. Demandez à Jean Chrétien, ou à Roy Romanow : elles paient bien leurs avocats, avec les deniers du Secrétariat d'État.

Pour ma part, j'ai plutôt pensé que la présence de la télévision vous importunerait : depuis vos contributions à Cité Libre, il est clair que vous méprisez les moyens de communication dits « de masse », à moins que ceux-ci ne vous permettent, comme l'éditeur-adjoint de La Presse vous le souffla récemment, d'éviter les impertinentes questions des journalistes.

Eh bien justement, mon cher Trudeau, figurez-vous que ce gouvernement, maladroite comme il est, vous permettait cette semaine de réserver vos sages propos aux 1 550 abonnés des « Procès-verbaux et témoignages » des comités parlementaires. Puisque la Chambre des Communes siège en ville mardi prochain, la télévision abandonnera les travaux du comité.

Qui plus est, télévision ou pas, vous n'eussiez même pas été tenu de châter votre langage : on me dit que les règles du Beauchesne ne contrai-



Michel
VASTEL

▲ Lettre
d'Ottawa

gnent point les témoins et experts cités devant un comité parlementaire. Tout au plus, mon cher Pierre Elliott, eût-il fallu vous montrer précis : il y a trois femmes à ce comité, qu'il serait inconvenant de traiter d'ennues.

J'en connais quelques uns qui auraient bien aimé assister à votre « interrogatoire » par le député de Charlevoix. Ce cher Charles Hamelin a une façon de mettre les témoins à l'aise : il manie le maillet de la présidence du comité sur les Langues officielles avec une aisance de maréchal-ferrant ! Je l'imagine très bien, brandissant le lutrin sur lequel la Reine signa en 1982 le Canada Bill, vous lancer solennellement : « et si c'était un billot, vous y laisseriez votre tête, monsieur Trudeau ».

Plus subtiles eussent été vos échanges avec le co-président, le sénateur Arthur Tremblay. Il a beau se dérouler lentement, comme il dit, il vous arrive toujours avec une perfide question qui vous surprend

aux fesses comme la morsure d'un cobra. Vous ne vous en souvenez sûrement pas, mais le sénateur vous rencontra pour la première fois sur les marches de l'église de Harvard, en 1944. C'était incidemment l'année de son mariage, avec Pauline Dubuc, qui lui donna deux beaux enfants. Ce qui prouve bien que, lui non plus, n'en est pas un...

Je ne sais pas ce que Bob Kaplan ou André Ouellet vous eussent demandé, mais je peux vous assurer que Suzanne Blais-Grenier ne se serait point mise à sauter sur les tables. Quant à Leo Duguay, vous gagneriez à le connaître : il constitue à lui seul une preuve vivante du dynamisme des Franco-Manitobains.

Bien sûr, il eût été gênant pour vous de croiser, dans la salle d'attente du comité spécial, de vieilles connaissances comme René Lévesque ou Bill Davis : vous devez tant, à l'un comme à l'autre, depuis 1981, qu'il vous eût fallu avoir un bon mot pour chacun, peut-être même serrer ces mains qui doivent puer le tabac.

Au moins, les hasards de la Magistrature et de la politique vous assurent de ne point rencontrer Sterling Lyon, ni Richard Hatfield. L'un et l'autre ne témoigneraient point, et c'est très bien comme cela. En fait, il n'y a qu'Angus MacLean qui ait à ce jour annoncé sa visite. Mais vous ne vous souvenez sans doute point de lui.

Plus j'y pense, mon cher Trudeau, et plus je déplore votre bouderie. Après votre coup d'éclat dans la grosse presse de Montréal et de Toronto, voilà que vous vous retranchez dans votre silence, comme un gamin qui se sauve en courant après avoir tiré au lance-pierres dans le dos de son professeur.

Domage, mon pauvre Pierre Elliott. Car si vous n'avez pas encore fait la preuve que nous soyons gouvernés par des ennues, je crains que ce ne soit vous qui passiez à l'Histoire comme un pleutre.

L'idiome du village global

IL PEUT pleuvoir, à verse, à seaux, tomber des clous, des cordes, des hallebardes ; il peut pleuvoir sur les trottoirs des grands boulevards parisiens et ceux de la rue Saint-Laurent ; sur les toits de Paris, Dakar et Montréal comme il pleure dans mon cœur. Il peut pleuvoir sur les blancs moutons de la bergère, sur le pique-nique qui a tout juste perdu sa pleure de celophane ; il peut pleuvoir : en France on ne porte plus ni imper ni ciré, on porte allègrement le trench (phénomène d'immersion ?) Vite dit et vite séché.

Allez, enfants de la patrie, il faut se mouiller dans l'anglomanie ambiante. Le ridicule n'égare même plus les porteurs. Dans Le Figaro, la journaliste Emmanuelle Frois commente le Buisson ardent de Laurent Perrin qu'elle compare à Assayas, elle écrit et je cite textuellement : « romantisme noir, destroyed et underground [...] du romantisme soft, frais et bucolique. » Miracle : Coco a, au-delà des... continents, engendré des petites... (on ne peut, décemment, utiliser le féminin cocotte).

Récemment, à la télévision d'ici, la soliste d'un groupe rock

français explique simplement, sans dessiner d'imaginaires et agaçantes parenthèses dans l'espace : « Ben voyez-vous, ça c'est le premier step. » C'est comme ça que de petits pas en grandes enjambées, de step en steppettes, on



Roland
ALLARD-
LACERTE

▲ Faire-part

court à sa perte (de fierté, à tout le moins). Aujourd'hui, c'est littéralement que « to take a French leave » se traduit par filer à l'anglaise.

Réunis à Varsovie, les adeptes de l'esperanto rêvent de voir s'étendre au monde entier les ramifications de cette langue universelle avec ses frères racines nouvelles et son feuillage à inventer. S'abreuvant à tous les courants et poussant à fleur de sol, avec d'insolites boutures, l'esperanto témoignerait d'une culture

pasteurisée. L'idiome du village global.

La langue universelle non artificielle existe déjà, elle est d'usage courant, au hasard de nos pérégrinations nous l'avons tous croisée, au fond d'un souk ou d'une ruelle du bout du monde. Partout, à Venise, à Lisbonne, à Budapest, à Katmandou, il est possible de demander sa route, une chambre et petit déjeuner en une langue comprise de quelque préposé à l'accueil ou simple passant. Une langue d'avant la tour de Babel où les descendants métissés de Sem, Cam et Japhet, rescapés de l'Arche de Noé, se retrouvent et communiquent pour leurs besoins essentiels. Ce n'est pas l'esperanto, c'est l'anglais.

Et dire qu'Alliance-Québec s'inquiète — du sort de l'anglais et des Anglais — et que son inquiétude gagne l'Ontario. Insomniaques, (et quand ils dorment d'un oeil « they sleep on it ») leurs membres se mobilisent. Les francophones, bien sereins, dorment à... poings fermés. Pour l'ontario on a déjà son trench et après nous le déluge. On dirait le prélude du grand Sommeil de la francophonie !

LETTRES AU DEVOIR

Pour assouvir sa soif de Dieu

À SON émission des Beaux-Dimanches du 2 août dernier, Radio-Canada présentait un excellent film sur la vie de mère Teresa ; il fut particulièrement question de ses relations avec les différentes Maisons de Charité situées à Bombay, Haïti, Guatemala, Liban, etc.

Ce qui m'a particulièrement touché fut de connaître la source de motivation ou l'idéal qui animait mère Teresa : c'était d'assouvir la grande soif d'amour que Dieu avait pour ses fils et ses filles, qu'il déclarait lors de sa mort sur la croix. Mère Teresa insista pour dire que le projet de prolonger Dieu en nous au service de nos frères était dévolu à tous, puisque tous nous faisons partie de la même famille.

Quel contraste entre cette civilisation fraternelle d'enfants de Dieu créés à son image et la civilisation matérialiste dominante qui noie les personnes dans les choses où prime la haine et l'égoïsme de chacun. Heureusement que ce dernier type de société tire à sa fin en auto-détruisant lui-même, tel le reflet le miroir actuel du monde.

— PIERRE MONTY
Sherbrooke, le 5 août.

Sauvons nos chemins de fer

UN DES ATTRAITs industriels de grande importance est en train de nous filer entre les doigts emportant avec lui une partie de notre avenir économique et tout ce qui s'en suit.

Le Québec comptait en 1975, 1,42 km de voies ferrées par 1,000 habitants contre 6,81 km par 1,000 habitants pour l'Ouest canadien, différence qui s'est accentuée et s'accroît de plus en plus, car depuis ce temps et encore présentement, on double les voies dans l'Ouest (à partir de Toronto) pendant que beaucoup ont été abandonnées au Québec et qu'on veut toujours en abandonner.

Tout ça pour le présent et l'avenir résulte d'une demande de rentabilisation extrêmement sévère du gouvernement fédéral envers le CN qui n'a d'autre choix que d'abandonner les lignes dites non rentables présentement (mais qui par contre pourraient devenir rentables si elles étaient exploitées au maximum côté marketing).

Il est temps que nous, Québécois, fassions savoir au gouvernement fédéral notre refus de voir notre développement économique futur entaillé par la perte de cet attrait industriel si important au profit (encore) de l'Ouest, car nous payons taxes et impôts fédéraux au même titre que toutes les autres provinces canadiennes et que par contre, nous ne possédons (en 1975) que 8,580 km de voies comparativement à 15,995 pour l'Ontario et 38,976 pour l'Ouest. De plus, pour contribuer à la sauvegarde de notre chemin de fer québécois, il serait sage de l'utiliser de plus en plus pour contre le principal argument du CN quand il veut obtenir de la Commission canadienne de transport la permission d'abandonner un tronçon en alléguant ne pas avoir assez de trafic sur certains tronçons québécois.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR : \$ 325 par semaine le samedi seulement = \$1.00

Pour information : à Montréal : 332-3891 à Québec : (418) 687-2021

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve l'en réduire au besoin la longueur.

de sa langue maternelle pour s'adresser à la cour (peut-être sont-ce aussi des crimes que l'on réserve pour un prochain travesti de procès) ; on assiste, une fois de plus, et de façon extrêmement insidieuse, au salissage d'un homme et d'une communauté entière. Avant de s'appuyer sur une pièce à conviction fournie par le KGB, il faudrait peut-être aller visiter quelques camps du Goulag. Ceux-ci débordent de victimes de telles pièces à conviction...

Il ne revient pas aux journalistes de décider de la culpabilité ou de l'innocence de Demjanjuk, ou d'insinuer continuellement que les camps de concentration nazis regorgeaient de « bourreaux » ukrainiens. Les bourreaux de Treblinka, tout comme ceux du Goulag ou de Sabra et Chatilla n'ont pas de nationalité en commun, mais n'ont que leur barbarie comme lien unificateur.

— JOSEF LEGAULT
Montréal, le 4 août.

Les pauvres, l'été

IL Y A accalmie, semble-t-il, dans la société des pauvres, des assistés sociaux et des sans-abri. Cet été c'est encore plus calme car M. Pierre Paradis prépare depuis deux ans la prochaine réforme de l'aide sociale. Donc on ne bouge pas trop et on attend. Et puis les pauvres ont eux aussi besoin de répit après avoir bataillé et manifesté toute l'année. Et puis qu'est-ce que ça donnerait d'agir quand tous les bureaucrates et politiciens sont à Old Orchard ou en Europe ? Au fil des années de misères, les assistés sociaux développent une certaine philosophie imbu de fatalisme et se disent : « Allons vers la plage municipale prendre du soleil et des forces pour les luttes à venir et pour compenser pour la vie monotone passée dans nos taudis ou quasi-taudis. »

D'autre part, les personnes sans-abri (il y en aurait 5,000 à Montréal, 200 à Sherbrooke, 50,000 au Canada) jugent l'été leur meilleure saison. Ils sont plus assurés (douce sécurité) d'avoir une place où coucher soit chez des parents ou amis qui partent en vacances, soit dans les centres d'accueil qui ont quelques lits de libres pendant l'été car il y a quelques pensionnaires qui ont décroché une job ou jobine d'été.

Mais tout ça ne dure que deux mois. Il faudra revenir à la réalité et quelle réalité ! Repas une fois par jour, enfants habillés au Comptoir familial, maladie, handicap, maison froide, etc., mais on rêvera aux deux mois de l'été passé et de l'été à venir. Les jeunes assistés sociaux avec \$ 170 par mois et les familles monoparentales avec \$ 600 par mois, peuvent-ils faire autre chose que de rêver et attendre un miracle du ciel, un emploi, dans cette province où le taux de chômage se ballade entre 9 % - 10 % ou 11 %, bon an mal an.

— LOUIS BEAUPRÉ
travailleur social
Sherbrooke, le 5 août.

Livraison par porteur : Edition quotidienne = 149\$ par année 81\$ 6 mois 42\$ 3 mois
Livraison par la poste : Edition quotidienne = 155\$ par année 85\$ 6 mois 45\$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'affaire Demjanjuk : pour que justice soit rendue

ANTOINE KALUZY

L'auteur est professeur de philosophie au cégep de Saint-Hyacinthe. Il s'exprime ici au nom du Congrès mondial des Ukrainiens

DANS le monde libre, un accusé est présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable, quel que soit le crime qu'on lui impute. L'accusé est en droit de recevoir un procès équitable et sa culpabilité doit être prouvée hors de tout doute raisonnable. En effet, non seulement la justice doit être rendue, mais elle doit apparaître comme étant rendue.

John Demjanjuk est né en Ukraine. En 1952, il a immigré aux États-Unis et, par la suite, il est devenu citoyen américain. Depuis 1980, aux États-Unis, il a été l'objet de poursuites judiciaires en révoquant de citoyenneté et fut incarcéré dans des prisons fédérales. Ces poursuites ont été instituées en vertu de l'amendement Holtzman de 1978 qui a établi l'Agence des enquêtes spéciales (Office of Special Investigations) au sein du ministère de la Justice des États-Unis afin de traquer les criminels de guerre nazis. La révocation de sa citoyenneté fut motivée par des déclarations mi-véridiques concernant son passé au moment de son entrée aux États-Unis.

En février 1986, John Demjanjuk fut extradé en Israël. Il se trouve actuellement dans une prison israélienne, accusé d'avoir commis des crimes à l'encontre du peuple juif contrairement à une loi promulguée par l'État d'Israël en 1950. En effet, accusé d'être « Ivan le Terrible », gardien notoire du camp de mort nazi de Treblinka, on lui reproche d'avoir perpétré des crimes vicieux contre les détenus de ce camp où près d'un million de juifs furent exterminés au cours de 1942-43. Demjanjuk a constamment dénié être « Ivan le Terrible » et soutient toujours qu'il est plutôt la victime d'une erreur d'identité.

Malgré les années d'enquêtes par l'OSI, Demjanjuk a langué en prison pendant plus de sept mois, durant lesquels les procureurs israéliens préparaient contre lui un acte d'accusation qui fut finalement déposé le 29 septembre 1986. Le procès fut fixé au 16 février 1987.

L'acte d'accusation soulève de sérieuses craintes que les droits fondamentaux de Demjanjuk ne seront pas respectés et que, s'il est trouvé coupable, justice n'apparaîtra pas avoir été rendue. Voici pourquoi : Israël fonde sa juridiction sur la prétention d'avoir été la victime des crimes allégués. Cela est suffisant pour soulever des doutes quant à l'impartialité du procès. Justice n'est pas

rendue en général, lorsque l'inculpé est traduit devant ses victimes.

Autre aspect inquiétant d'une telle situation est l'impossibilité pour l'accusé de répliquer et de présenter une défense pleine et entière après toutes ces années. Dans tout procès criminel, un accusé, dans la situation de Demjanjuk, pourrait rechercher et appeler à sa décharge des témoins pour établir qu'il n'était pas présent à Treblinka au moment des faits reprochés. Comment pourra-t-il les re-

crédibilité à ce genre de preuve, que tous les détails circonstanciels entourant son émission soient révélés à l'avocat de la défense. Cela ne s'est pas produit et ne se produira probablement pas.

Exacerbant encore la situation, l'acte d'accusation indique clairement que Demjanjuk n'est pas jugé uniquement sur la base d'allégations présentées contre lui. Sont également accusés les Ukrainiens en général dont Demjanjuk est un mem-

cans for Human Rights in Ukraine), où l'on exprimait certaines craintes quant aux déclarations accusatoires proférées en Israël par des officiels du gouvernement et par d'autres avec pour résultat de préjudicier la cause, voici la réplique dévastatrice du vice-président du Knesset :

« Tout d'abord, je ne voulais pas du tout vous répondre parce que depuis l'époque de Bohdan Khmelnytsky le peuple juif a un compte à régler depuis longtemps avec le peuple ukrainien. »

« Je vous suggère, à vous et à vos amis, d'aller à l'église non seulement le dimanche, mais aussi chaque jour de la semaine, et de vous agenouiller là jusqu'à ce que le sang coule de vos genoux lorsque vous demanderez pardon pour ce que votre peuple a fait au nôtre. »

En outre, il y a lieu de craindre qu'Israël considère un acquittement éventuel comme une défaite importante dans la vénération de l'holocauste. Tel qu'exprimé par le *Jerusalem Post* dans son exhortation au procureur d'ouvrir le procès dans les plus brefs délais : « ... autrement Israël sera ridiculisé par toute l'affaire et les détracteurs de l'holocauste partout dans le monde auront les rènes libres » (le 11 octobre 1986). Donc, les principes fondamentaux dans la présente cause seront subjugés aux intérêts de l'État d'Israël. Cette atmosphère, grevée de préjugés au cours de ce procès, créera un climat néfaste résultant en une condamnation coûte que coûte.

Le Congrès mondial des Ukrainiens n'est pas le défenseur du véritable « Ivan le Terrible » ni de tout autre criminel qui a participé au programme nazi d'extermination des juifs. L'holocauste fut un crime odieux perpétré contre l'humanité mais, en traduisant en justice leurs présumés auteurs, nous ne devons pas ignorer les libertés civiles. Il fut possible de perpétrer l'holocauste justement lorsque le régime nazi eut détruit toute forme de libertés civiles en Allemagne. Plus le crime est odieux, plus le risque d'oblitérer les libertés civiles augmente dans l'empressement de satisfaire le désir naturel de vengeance du public. Les libertés civiles existent précisément, afin que la justice prévienne quelles que soient les clameurs stridentes de l'imposition d'un châtiment.

Il est étrange que les organismes de libertés civiles aux États-Unis, au Canada et en Israël gardent le silence le plus complet sur cette affaire. Peut-être qu'une prise de position sur l'affaire Demjanjuk serait mal vue. Mais n'est-ce pas justement le temps de se prononcer ?

Vu leur omission de défendre les libertés civiles dans le présent cas, nous sommes obligés de le faire.



John Demjanjuk devant ses accusateurs à Jérusalem

Laserphoto AP

tracer après 44 ans ? Ceux encore vivants sont probablement derrière le Rideau de fer. Il lui est impossible de les retrouver et ses avocats ne peuvent espérer quelques collaborations que ce soit de la part des autorités communistes.

Trois témoins de Pologne seraient prêts à témoigner sous serment que Demjanjuk ne serait pas celui décrit comme « Ivan le Terrible ». Le gouvernement polonais ne leur permet pas de témoigner.

Dans ces circonstances, le fardeau de la poursuite d'établir la culpabilité de l'accusé, hors de tout doute raisonnable, est éliminé.

Finalement, la pièce maîtresse de l'accusation dans le procès de Demjanjuk consiste en un document d'identification obtenu de l'Union soviétique. Or, une preuve hors de tout doute établit qu'il s'agit d'une fabrication du KGB. Un procès équitable exigerait, avant d'accorder toute

bre. Avec un tel scénario, le procès rejouera la tragédie de l'holocauste dans le but de maudire tout le peuple ukrainien.

La mise en accusation débute avec la montée des nazis au pouvoir et allègue que les nazis ont entraîné des auxiliaires tirés des prisonniers de guerre soviétiques pour en faire des complices dans l'extermination des juifs. Ces auxiliaires, prétend-on, étaient surtout des Ukrainiens dont Demjanjuk. D'ailleurs, affirme-t-on, Treblinka était desservi par des auxiliaires ukrainiens. Cette association d'ethnicité ne peut que préjudicier encore plus la cause de Demjanjuk dont l'origine ukrainienne semble faire également l'objet du procès.

Cela suscite un climat de vengeance plutôt que de justice. Dans une lettre adressée à Shimon Peres et à d'autres membres du Knesset par des « Américains pour les droits de l'homme en Ukraine » (Ameri-

Le Vietnam entre l'intransigeance et l'ouverture

GÉRARD HERVOUET

L'auteur est professeur au département de science politique de l'Université Laval et directeur de la revue *Études internationales*. Il rentre d'un séjour au Vietnam, invité par l'Institut des relations internationales à Hanoï.

LA CAPITALE vietnamienne vit en dehors du temps. Hanoï demeure telle qu'elle fut à l'époque de la colonisation française. Les bombes américaines ont épargné le centre de la ville et les destructions des banlieues ont été effacées. Seuls quelques cratères symboliques n'ont pas été comblés, aux abords de l'aéroport. Malgré les efforts actuels pour rendre plus visible le développement économique, les Vietnamiens demeurent marqués par une mentalité où perdurent les réflexes de la guerre.

Certains hauts fonctionnaires vietnamiens n'hésitent pas à avouer cette contradiction très évidente entre l'efficacité de l'appareil militaire et l'impuissance des institutions civiles à transmettre ou même à accepter les directives du gouvernement. Le Vietnam est affligé d'un sous-développement extrême que la population endure, consciente de l'isolement diplomatique actuel du pays, de la permanence des conflits avec la Chine et de l'impasse actuelle à propos du Kampuchéa.

Ne rien céder sur l'essentielle

Alors que se multiplient les interventions, initiatives et propositions de médiation pour trouver l'amorce d'une solution aux conflits de la péninsule indochinoise, une seule conclusion doit tempérer les espoirs actuels : celle du maintien des positions intransigeantes du gouvernement de Hanoï. Malgré les conséquences positives du 6^e Congrès du Parti communiste vietnamien et l'impact évident de la politique de M. Gorbatchev, les dirigeants vietnamiens ne semblent pas prêts à céder sur l'essentiel. L'essentiel, c'est la sécurité, l'indépendance et le refus

de tout compromis avec les Khmers rouges à propos du Kampuchéa. Depuis décembre 1978 cependant, date de l'invasion du Kampuchéa par les troupes vietnamiennes, les pressions, résolutions aux Nations unies, interruption de l'aide des pays occidentaux — dont le Canada — et maintien de la mise au ban du Vietnam de la communauté internationale, visent à faire payer chèrement une intervention qui, tout le monde l'admet, a débarrassé le Cambodge d'un régime responsable de l'élimination de plus d'un million de Cambodgiens. Économiquement, ces sanctions font mal mais ont surtout comme conséquence d'assurer davantage la dépendance vietnamienne envers l'Union soviétique.

Dans cette épreuve de force, la stratégie occidentale — surtout définie à Washington — cherche à faire « perdre la paix » au gouvernement de Hanoï ; pour le Vietnam en revanche, l'objectif à long terme est de rendre irréversible le maintien du Cambodge et du Laos dans le camp socialiste, quelle que soit la formule de compromis laquelle on parviendra un jour ou l'autre. À ce jeu, le Vietnam a toutes les chances de gagner car il n'en définit pas les termes de la même façon. Tous nos interlocuteurs vietnamiens — officiels ou non — nous ont souligné l'incompréhension dont font preuve les Occidentaux à l'endroit du Vietnam, en particulier les Américains. Les représentants du gouvernement insistent sur ce point qui, au-delà de la propagande évidente, contient une certitude : celle de la capacité du Vietnam à vivre encore longtemps dans un état de grande pauvreté, convaincu que le temps travaille pour lui et que la pensée de « l'oncle » Ho chi minh, qui a déjà tout anticipé, garantit encore l'avenir.

Le poids traditionnel de la Chine

Malgré la recherche actuelle d'une décripation par le sourire des relations sino-vietnamiennes, l'ennemi chinois traditionnel mobilise et exacerbe encore plus un nationalisme farouche qui a peu d'équivalent dans le monde. Les pressions du gouver-

nement de Beijing se maintiennent à la frontière et le Vietnam dénonce l'appui inconditionnel de la Chine à la faction khmer rouge. Pour le Vietnam, le gouvernement chinois manœuvre de façon à retrouver son point d'appui au Kampuchéa afin de soumettre, par le Nord et le Sud, les dirigeants d'Hanoï à sa volonté.

Dans la perspective chinoise, l'omniprésence du Vietnam dans toute la péninsule indochinoise est intolérable. Plus encore que la présence soviétique, le gouvernement chinois ne peut admettre de perdre l'emprise traditionnelle qu'il a toujours exercée sur les trois pays d'Indochine. La « leçon militaire » infligée à Hanoï en 1979 n'a en aucune façon été retenue par les dirigeants vietnamiens. Bien au contraire, le gouvernement de Beijing a pris conscience de ses propres faiblesses militaires et s'est retrouvé depuis dans une situation dans laquelle il n'est plus en mesure de « perdre la face ». Le conflit sino-vietnamien demeure ainsi l'élément le plus fondamental à la compréhension des manœuvres de toutes les parties et États impliqués. Le rapprochement sino-soviétique inquiète par ailleurs fort peu les Vietnamiens persuadés à juste titre d'être pour Moscou le seul point d'appui sérieux et le seul véritable succès remporté par les politiques soviétiques en Extrême-Orient depuis 1945. Ainsi, même si l'Union soviétique le soutient, il n'est pas dans ses intérêts d'exercer trop de pressions sur le gouvernement d'Hanoï.

Dans l'impasse actuelle, toute solution passe par un accord entre les différentes factions cambodgiennes elles-mêmes — y compris les Khmers rouges. Tout dépendra cependant de l'acceptation par le gouvernement de Phnom Penh d'accepter comme interlocuteurs certains Khmers rouges non suspects d'une affiliation à « la clique de Pol Pot ». Cette acceptation d'un dialogue avec la Coalition du Front de libération nationale, présidée actuellement par le fils du prince Sihanouk, dépendra aussi de l'accord de Beijing.

Entre les discours et la réalité

Dans l'extraordinaire complexité

des conflits indochinois, les discours ne reflètent cependant pas toute la réalité. Si officiellement de nombreux pays occidentaux appuient la ligne dure appliquée par les pays voisins de l'Indochine et regroupés au sein de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) dans les faits, les intérêts économiques poussent ces derniers pays, aux côtés du Japon et de la très anti-communiste Corée du Sud, à prendre des contacts avec le Vietnam afin de ne pas perdre du terrain dans l'hypothèse où la situation pourrait changer brutalement. Ainsi, parmi les hommes d'affaires japonais à Hanoï retrouve-t-on de plus en plus des Thaïlandais, Indonésiens, Coréens et Singapouriens. Au nombre des paradoxes innombrables que l'on pourrait citer, figure celui des rapports entre le Vietnam et la Thaïlande qui connaissent des affrontements militaires presque quotidiens mais échantonnés dans le même temps de très nombreux rapports cordiaux y compris le maintien d'une ligne aérienne presque quotidienne entre Bangkok et Hanoï.

Parmi les acteurs marginaux dans ces conflits figure le Canada. Inspiré en partie par les très amères expériences de sa participation dans la Commission internationale de contrôle et de surveillance en Indochine de 1954 à 1973, le gouvernement d'Ottawa maintient une position de très stricte fidélité à la coalition internationale qui cherche à persuader le Vietnam de retirer ses troupes du Kampuchéa. La poursuite de cette ligne dure — fort louable dans ses objectifs — n'entraîne pour le moment aucun coût politique apparent pour le Canada. Cette politique aboutit en revanche à faire assimiler et identifier Ottawa à Washington, elle hypothèque entre autres, pour l'avenir, des positions commerciales intéressantes en laissant tous les concurrents régionaux prendre une avance significative, elle ne contribue en aucune façon à dénouer l'impasse et souligne enfin une difficulté de compréhension des rapports internationaux dans la région en cherchant à en faire encore plus que les États asiatiques les plus anti-vietnamiens et anti-communistes.



Dr Chénier, que feriez-vous ?

LIBRE OPINION

GÉRALD GODIN

Député de Mercier à l'Assemblée nationale

AINSI, le docteur Jean-Olivier Chénier repose enfin en terre chrétienne dans le cimetière de Saint-Eustache. Il est mort il y a cent-cinquante ans, donc fort longtemps après que tout recours réel puisse s'exercer pour faire droit à ses raisons de se battre et de mourir. De plus tout ça ne lui redonnera pas la santé, ni à lui ni aux centaines de Québécois morts comme lui pour les droits du peuple québécois. Mais au moins que cela donne l'occasion d'établir une certaine analogie entre la situation actuelle et celle d'alors.

À l'époque, l'Assemblée législative du Bas-Canada (le Québec d'aujourd'hui) doit obtenir pour toute loi qu'elle veut adopter, l'aval du Conseil législatif, un niveau de gouvernement constitué par le roi d'Angleterre et qui détient donc le pouvoir réel par-dessus la tête des élus du temps. Les députés du Bas-Canada se rendirent vite compte que leur Assemblée législative tenait plutôt du théâtre que de la démocratie parlementaire et que leur rôle tenait davantage de la marionnette que du représentant du peuple. Ils exigèrent donc que ledit Conseil législatif soit dorénavant composé de membres de la majorité ministérielle. Rien là de bien méchant ni de bien révolutionnaire !

Ce sont pourtant ces demandes qui semblent fort légitimes aujourd'hui et que le peuple appuyait d'ailleurs, qui donnèrent la frousse à Londres et qui conduisirent le gouvernement anglais d'alors à se raidir, allant jusqu'à procéder à la saisie des journaux qui s'en faisaient les propagandistes, notamment *Le Canadien* et à emprisonner son directeur, le journaliste Pierre Bédard.

La situation s'envenima tellement que les élus de l'époque formèrent un gouvernement provisoire qui décréta ni plus ni moins que l'indépendance du Bas-Canada.

Les 92 Résolution qui constituent le Manifeste du mouvement des Patriotes nous apprennent qu'au cours de la session de 1832, le Conseil législatif a rejeté 28 des 64 lois qui lui avaient été soumises par l'Assemblée législative.

Les élus de l'époque et la population elle-même estimaient que ce Conseil législatif était une négation du processus démocratique lui-même.

Comme l'écrivait Hegel : « L'Histoire se répète, mais sous forme de caricature. »

Quelle est la caricature actuelle des institutions de l'époque ?

C'est que la Cour suprême du Canada s'est vu confier par le « Canada Bill », le pouvoir de désavouer les lois dûment votées par les élus, en particulier du Québec.

En effet, la Charte canadienne des droits a été conçue et mise au monde pour faire échec à la législation québécoise en matière linguistique et en matière de fréquentation scolaire.

Il importe de rappeler, en mémoire de Jean-Olivier Chénier, que le « Canada Bill » a été adopté, à la faveur d'une très rare manifestation d'unanimité des provinces anglaises, pour mettre le Québec français à sa place et pour confier son développement linguistique futur à un niveau de gouvernement non élu, mais nommé, la Cour suprême qui se trouve dans l'obligation de rendre des jugements qui freinent la volonté du Québec de sauvegarder son caractère français et d'en assurer la pérennité.

D'ailleurs, en attaquant rétroactivement la Charte de la langue française au Québec, adoptée démocratiquement quelques années plus tôt, la Charte canadienne des droits voit sa portée morale entachée aux yeux de bien des Québécois qui se demandent pourquoi ils devraient la respecter.

Ainsi, 150 ans après les Troubles de 1837-38, ce qu'il y a de changé, c'est tout simplement le maquillage

qu'utilise la domination anglaise sur le Québec. À l'époque, c'était le roi d'Angleterre qui exerçait sa domination sur les institutions du Québec et qui bloquait la volonté du Parlement du Bas-Canada d'agir en toute souveraineté démocratique. Aujourd'hui, c'est plus subtil. Les provinces anglaises ont adopté une Charte qui invente de nouveaux crimes et qui confie à la Cour suprême, la tâche qu'exerçait auparavant le Conseil législatif.

Quelle était la meilleure manière de freiner la volonté du Québec d'agir sur l'avenir et le développement de son caractère français ?

C'est très simple et très subtil. Les provinces anglaises et Ottawa en ont fait un crime contre les droits de la personne.

Crime que de prendre les moyens pour que le visage du Québec soit français.

Crime de prendre les moyens pour que tout nouveau venu au Québec inscrive ses enfants à l'école française.

Et pas n'importe quel crime, mais crime contre les droits de la personne.

Et pis encore, dans le passé, si les décisions d'un gouvernement ne vous plaisaient pas, vous pouviez le signifier en votant contre. Aujourd'hui, si vous manifestez quelque mécontentement des jugements de la Cour suprême en matière linguistique, vous vous exposez à être accusé d'outrage au tribunal. Belle démocratie !

Jean-Olivier Chénier, au secours ! Que feriez-vous à notre place !

Pourquoi se priver du bonheur de lire ? Ce qu'il faut lire est en

folio



SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Travailler

sont celles qui ont le plus de problèmes », constate la chercheuse.

Marie Dumont veut rester dans le domaine de la recherche. Elle a d'autres projets, cette fois en collaboration avec des neuropsychologues et un psychiatre de l'hôpital Notre-Dame, pour étudier le sommeil appliqué à la maladie d'Alzheimer. Mais pour cela, elle a besoin de fonds de recherche. La réponse devrait venir en septembre.

« Quand on décide d'entrer dans le monde de la recherche, il ne faut pas avoir soif de sécurité ni avoir des besoins financiers trop grands. On ne sait jamais d'une année à l'autre si on va avoir de quoi vivre », observe après beaucoup d'autres Marie Dumont.

◆ Kadhafi

La base libyenne selon des sources françaises, a été considérablement renforcée ces derniers mois. De nouveaux champs de mines et d'épais réseaux de fil de fer barbelé ceinturent les positions défensives qui protègent la piste sur laquelle stationnent de nombreux appareils de combat, dont des bombardiers ainsi que des avions de transport. Selon Radio-Tripoli, la Libye a averti le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine de « l'agression tchadienne aidée par la France » dans la région « libyenne d'Aouzou ».

Les autorités libyennes ont averti à plusieurs reprises, récemment encore, qu'une contre-attaque contre la bande d'Aouzou serait considérée comme une attaque contre la Libye.

La reprise des combats au Tchad intervient alors que le conflit qui oppose ce pays à la Libye reste bloqué sur le plan diplomatique. Toutes les médiations ont jusqu'à présent échoué, les deux parties se rejetant la responsabilité de l'impasse.

« La bataille d'Aouzou est une grande victoire » dans le processus de libération du Tchad marqué par les batailles de Fada (janvier dernier) et de Ouadidoum (mars), a affirmé M. Allam-Mi. « Mais la guerre durera tant que la Libye n'aura pas reconnu le Tchad dans ses frontières héritées de la colonisation », a-t-il ajouté.

« La France, a-t-il déclaré en réponse à une question, comme par le passé n'a pas pris part aux derniers combats. »

Environ 3,000 militaires français sont stationnés depuis février 1986 au Tchad, dans le cadre de l'opération Épervier à composante aérienne.

◆ Montréal

fast qui veut. Dans la plupart des réseaux, les maisons comme les hôtes sont triés sur le volet. Bob Finkelstein, par exemple, qui tient à ce que ses clients soient traités aux petits soins, procède méticuleusement à la répartition de sa clientèle. « Je connais chacune des maisons de mon réseau. Je marie mes clients en fonction de leurs goûts, leurs intérêts. Par exemple, je n'envoie pas de personnes âgées dans un troisième étage, ni une personne allergique où il y a un chat. Si un musicien m'appelle, je l'envoie dans un quartier où il y a des boîtes ou chez un autre musicien, et je suis sûr que cette per-

sonne aura un contact intéressant avec son hôte », explique-t-il.

Remplis en été, les B&B sont ouverts à l'année, même si l'hiver la ville est moins courue des touristes. La saison morte, congressistes, voyageurs d'affaires, professeurs et étudiants en stage constituent la majorité des clients.

Louée par les américains, la formule du Bed and Breakfast ne convient pas à tous, estiment les propriétaires.

« Un Bed and Breakfast, c'est un second chez soi. C'est une question de mentalité. Les gens qui aiment les B&B ont horreur des hôtels, et vice versa. Plusieurs québécois n'aiment pas partager leur quotidien et être mêlé à des gens qu'ils ne connaissent pas. Les américains, par exemple, sont très ouverts », estime Mme Bou langer de Notre-Dame-de-Grâce, l'une des premières à avoir tenté l'expérience du gîte et petit déjeuner à Montréal.

Avant les voyageurs capricieux ou réfractaires à l'innovation, le Bed and Breakfast, comme le dit Bob Finkelstein, « est une aventure à chaque fois ».

◆ L'usine

vernement fédéral ne commande pas un nombre plus important d'appareils.

« Vous devez considérer le fait que l'impact économique ne touche pas uniquement Bell », a-t-il indiqué. « Il se répercute dans tout le Canada. Nous sommes très heureux parce que ce genre de contrat apportera un nouveau savoir faire à nos employés ».

Il a été suggéré que les firmes canadiennes pourraient construire l'hélicoptère EH-101 à des fins d'exportation après que le contrat fédéral aura été complété, mais M. Saint-

Amand a indiqué qu'il était incertain de l'implication de Bell dans d'éventuelles transactions ultérieures. « Les compagnies en ont parlé mais je ne suis pas encore au courant de l'existence d'un accord », a-t-il expliqué.

L'usine de Saint-Janvier avait au départ été construite pour l'assemblage de l'hélicoptère commercial bimoteur Twinranger, des millions de dollars en redevances devant aller aux administrations fédérale et provinciale.

Le marché des hélicoptères bimoteurs a cependant ralenti avant la completion de l'usine et la production du Twinranger n'a jamais été engagée. Il n'existe aucune garantie qu'elle le soit un jour.

« Nous sommes très inquiets au sujet de ce marché parce qu'il n'y a aucun signe de redressement », a affirmé le porte-parole de Bell.

À l'ouverture de l'usine en septembre dernier, celle-ci accusait un retard de 20 mois et n'employait que 360 employés au lieu des 3,000 prévus.

À la place du Twinranger, on y assemble des Jetranger monomoteurs, un modèle plus ancien sur lequel Ottawa et Québec ne reçoivent aucune redevance.

L'usine de Saint-Janvier emploie actuellement 467 personnes, selon M. Saint-Amand, qui nie qu'elle fonctionne en dessous de ses capacités.

« Nous produisons sept hélicoptères par mois et nous avons déjà fait la livraison de 18 appareils, et cinq autres seront livrés à la fin de la semaine prochaine ».

La compagnie étudie le transfert d'un autre modèle des États-Unis à l'usine de Saint-Janvier, a-t-il ajouté.

Entre-temps, on poursuit la conception du Twinranger, dans l'espoir que le marché des hélicoptères bimoteurs se développe.

◆ Ballons

comme du trajet au gré des caprices du vent. Tout s'accomplit avec simplicité; seul le halètement sourd du brûleur actionné de temps à autre par le pilote, Mel Hanson, trouble cette belle sérénité.

Nous voguerons ainsi pas très loin du sol, pour nous laisser admirer, tutoyant l'eau de la nacelle au passage du Richelieu, pris au charme indéniable de cette randonnée insolite au-dessus de cette vallée du Richelieu, où le temps coule si vite qu'une heure passe en cinq minutes. Un camion pisteur nous récupère, dans un champs et l'on se sent un peu perdu de revenir sur terre.

En fait, pratiquement rien n'a changé depuis que Pilâtre de Rozier et François-Laurent d'Arlandes ont remplacé la ménagerie dans la nacelle d'osier. C'était le 21 novembre 1783 et un avocat, Jérôme de Thirlière raconte: « Ce petit voyage restera éternellement dans l'histoire de l'audace humaine. Des ouvertures avaient été pratiquées tout autour du cylindre qui renfermait la flamme. Obligés de faire contrepoids, Pilâtre et d'Arlandes étaient privés de la satisfaction de se voir; ils avaient ôté leurs habits; leurs bras étaient nus jusqu'aux épaules et ils étaient perpétuellement occupés à entretenir le feu qui les soutenait. On les entendit s'interroger et se répondre par des cris d'autant plus alarmants que l'éloignement les affaiblissait d'avantage. Et pendant que la machine se balançait et qu'il en sortait des nuages de fumée, ils soulevaient la paille pour en activer la combustion ». Aujourd'hui, l'on se sert d'un brûleur à gaz et le nylon remplace le papier de Revillon. Le reste demeure.

Un ballon de la taille du « Red Lobster » coûte \$35,000 et effectue une quarantaine de sorties par an pour le compte de son commanditaire. Une bonne affaire à graver ainsi et à redescendre les premières marches du ciel.

10 août

par la PC et l'AP

1986: un avion de tourisme, dont le pilote entendait protester contre une incarcération passée au Maroc, atterrit sur l'avenue des Champs-Élysées. Le général Arun Varidya, ancien chef d'état-major indien, est assassiné par des terroristes Sikhs.

1985: des affrontements dans la ville et la banlieue de Durban, en Afrique du Sud, font 53 morts.

1984: Léon Febres, un homme d'affaires conservateur, devient le 75ème président de la République équatorienne.

1983: selon des informations de sources militaires, la France envisage d'envoyer 500 soldats au Tchad pour des missions non-militaires, afin d'aider le gouvernement du président Hissène Habré.

1981: une grève des aiguilleurs du ciel américains, soutenue par leurs collègues canadiens, provoque de sérieuses perturbations dans les vols commerciaux entre les États-Unis et l'Europe.

1974: Lisbonne publie un plan prévoyant l'accession de sa colonie africaine de l'Angola à l'indépendance dans un délai de deux ans.

1967: par référendum, les habitants de Gibraltar se prononcent pour un maintien des liens de la colonie avec la Grande-Bretagne et contre un retour du Rocher sous souveraineté espagnole.

1966: la Grande-Bretagne demande son admission au Marché Commun européen.

1962: les Soviétiques repoussent un plan américain d'inspection comme élément de tout accord de désarmement.

1945: le Japon accepte de capituler si l'empereur est autorisé à rester sur le trône.

1932: un soulèvement du général Jose Sanjurjo est écrasé à Séville.

1923: des émeutes et des grèves éclatent en Allemagne.

1919: une force anglo-russe blanche inflige une défaite aux Bolchéviques sur la Dvina septentrionale.

1914: la France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.

1913: la paix, mettant fin à la guerre des Balkans, est signée à Bucarest.



Photo Chantal Keyser

Christophe Colomb entre à Montréal

Une magnifique statue de bronze, personnifiant Christophe Colomb, est arrivée, hier, à Montréal sur un paquebot italien, *Eugenio Costa*. Cette statue de six pieds et pesant plus de deux tonnes, servira aux festivités du 500e anniversaire de la venue de Colomb en Amérique. L'événement aura lieu en 1992 et Montréal s'y prépare fébrilement.

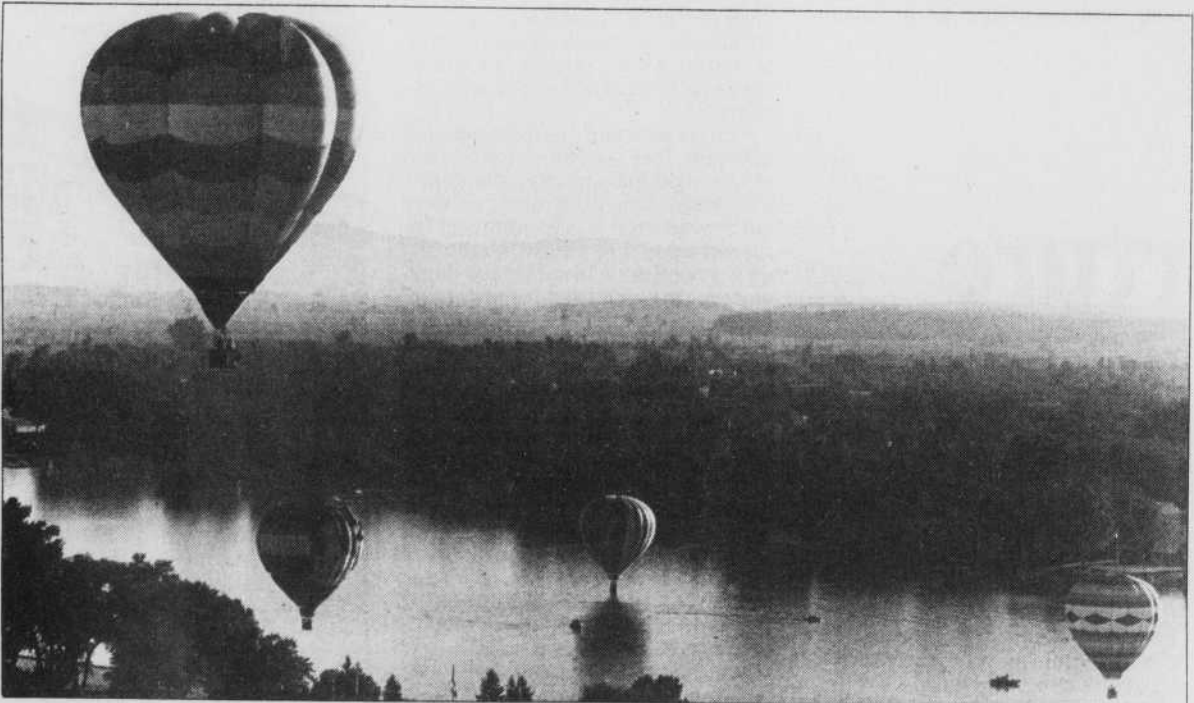


Photo Louise Lemieux

Montgolfier revit à Saint-Jean

Les montgolfières du Festival de Saint-Jean-sur-Richelieu flottaient, hier, dans l'air matinal au-dessus du Richelieu et sous les yeux ravis des terriens et des occupants comme Jean-Pierre Nicaise et notre photographe Louise Lemieux.

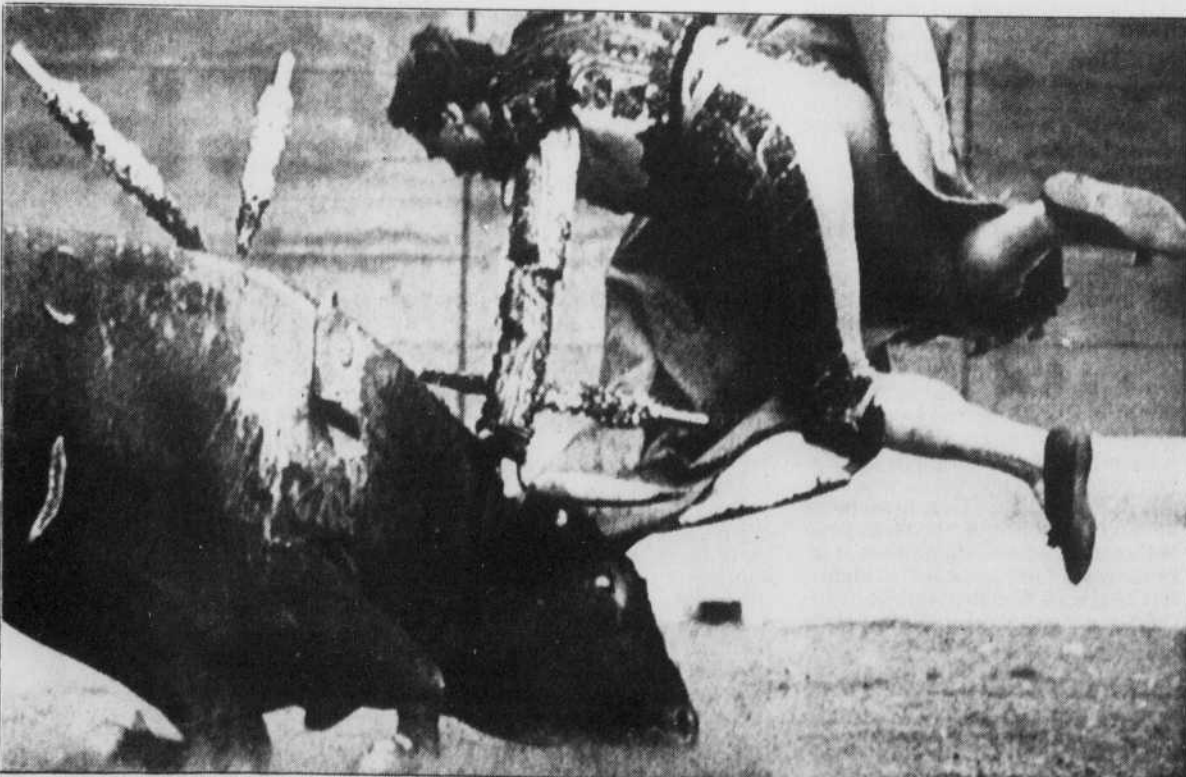


Photo AP

Victor Mendes se fait planter à Vitoria

Le toréador portugais Victor Mendes est allé au tapis, en fin de semaine, à la corrida de Vitoria en Espagne après que le taureau l'eût encoché dans les jambes.



Photo CP

Plus de 6 000 curieux se sont massés autour de l'église de Saint-Sauveur, samedi, où se était célébré le mariage du chanteur René Simard.

Jamais autant de témoins à un mariage René Simard attire 6,000 spectateurs à une unique première

ROLLANDE PARENT

SAINT-SAUVEUR (PC) — Le grand mariage du p'tit Simard à la belle Marie-Josée Taillefer a fait coulé samedi à profusion le champagne, les larmes de joie et l'encre des chroniqueurs, alors qu'un pittoresque patelin des Laurentides se prêtait avec complaisance à ce spectacle à grand déploiement.

Plus de 700 parents et amis se sont massés dans la nef de la vieille église de Saint-Sauveur, au nord de Montréal, et au moins 6,000 curieux et admirateurs ont attendu de longues heures sous un soleil resplendissant pour voir l'oiseau et sa colombe.

Ils étaient partout. Dans l'arbre sans feuilles à quelques mètres de l'église, au balcon du restaurant d'en face moyennant des frais d'entrée, sur la galerie et les fenêtres du salon mortuaire non occupé ou encore tout simplement dans les marches de l'église et sur l'herbe environnante.

Les premiers sont arrivés vers 6h30 du matin. Ils venaient de Hawkesbury, de Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe ou d'ailleurs. La plupart ont pris place à 10h00 alors que la cérémonie était prévue pour 14h00.

Dans l'attente, ils ont vu défilé les Gaston L'Heureux, Renée Martel, Ginette Reno, Dominique Michel, Pierre Houle, Nicole Martin, Jacques Michel, qu'ils ont chaleureusement applaudis.

Mais quand une limousine blanche s'est engagée dans la rue principale, la nouvelle s'est propagée en une fraction de seconde: « C'est René qui arrive ».

Il a fait quelques pas, a salué ceux qui étaient massés à la rue principale, la foule était silencieuse. On aurait pu entendre pousser le gazon.

Protégé par des gardiens, il a monté vers l'église. Abordé par une journaliste, René Simard, tremolant dans la voix a dit: « C'est le plus beau cadeau que les gens pouvaient me faire. »

Habitué à sentir les foules, il ne s'est pas trompé sur la sincérité de l'accueil. Un peu tendu, il souriait aux photographes déchainés de la presse et de la télévision qui faisaient l'envie de toutes les admiratrices qui, l'oeil rivé derrière un Instamatic ou un Polaroid, éprouvaient de la difficulté à cadrer la photo susceptible d'immortaliser les dernières minutes du célibat de leur chanteur favori.

A peine quelques minutes plus tard, Marie-Josée arrivait en com-

pagnie de son père dans une limousine ouverte immaculée.

Au même moment des ballons blancs ont surgi dans ce ciel radieux.

Puis elle est descendue de voiture, toute blonde et blanche, à la fois simple et majestueuse, des perles dans les cheveux, sur sa robe longue et sur le voile qu'elle a délicatement abaissé sur son visage.

Hypnotisée, n'y tenant plus, la foule a applaudi à tout rompre. Marie-Josée venait de se faire pardonner par les admiratrices nombreuses de son futur époux.

Elle est entrée dans l'église, précédée d'une quinzaine de jeunes violonistes qui avait du mal à faire glisser leur archet tellement cette foule était dense et nombreux ceux qui voulaient être le plus près possible.

A quelques pas derrière, marchait, seul, l'ex-premier ministre Pierre Trudeau.

Une fois encore les applaudissements ont fusé.

Le futur marié a ensuite souhaité la bienvenue aux assistants à la cérémonie religieuse.

« C'est un jour très important pour nous. Merci d'y participer. Si nous avons décidé de nous unir devant Dieu c'est que nous y croyons. »

Il a ensuite présenté celui qui devait bénir le mariage, l'ex-curé de l'Ile d'Orléans, l'abbé Réginald Larose.

Après quelques bafouillages dus à l'émotion, celui-ci a dirigé la cérémonie simplement. Quelques membres de la famille Simard, dont Nathalie, la sœur de René, ont chanté.

Durant les premières minutes, Marie-Josée se tenait sur le bout de sa chaise, écoutait toutes ces paroles avec beaucoup d'attention, mais surtout un éclatant sourire.

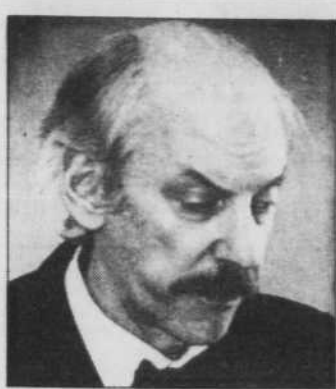
René paraissait plus calme. Il se tordait cependant les doigts et sa respiration semblait haletante. Il avait la gorge serrée.

Puis le moment d'échanger les promesses et les anneaux est arrivé. Marie-Josée a tendu la main droite. René s'appropriait à passer le jonc quand le curé Larose, ce vieux routier des cérémonies nuptiales, a murmuré gentiment: « L'autre main ».

Les époux ont alors ri à pleines dents. Le baiser échangé ensuite a déclenché d'autres applaudissements.

À la sortie de l'église, Guy Cloutier qui s'occupe depuis le début de la carrière de René et qui a suivi l'enregistrement de ses 45 microsillons a dit fièrement: « C'est le plus gros show que j'ai fait dans ma vie ».

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!



Donald Sutherland

Bethune La 1ère étape du tournage est complétée

(PC) — Bethune: The Making of A Hero, l'audacieux projet cinématographique racontant l'histoire du célèbre médecin canadien Norman Bethune, vient de terminer la première étape de son tournage. Cette étape, la plus importante, a duré 15 semaines en République populaire de Chine, ont annoncé hier de Beijing les producteurs Pieter Kroonenburg et Nicolas Clermont.

Après la Chine, acteurs et équipe technique disposeront de six à sept semaines avant de reprendre la suite du tournage qui aura lieu à Montréal pendant approximativement trois semaines et se poursuivra en Espagne, pendant une autre semaine.

Avec Donald Sutherland dans le rôle du charismatique chirurgien canadien, qui devint un héros national dans la Chine du président Mao Tsé-Toung, le film est une toute première coproduction entre le Canada et la Chine.

En Chine, l'équipe de tournage s'est rendue, entre autres secteurs, dans les régions d'Yenan et Wutai, lieux historiques où pratiquement aucun étranger n'est allé depuis l'époque de Bethune.

Bien que le tournage ait été souvent difficile, parfois même aventureux dans ces régions, c'est la première fois que leur rude beauté est filmée par une équipe occidentale.

Réalité Jeunesse 87 : de l'énergie à revendre

MARIE-CLAUDE DUCAS

« Les jeunes sont une minorité, ils n'ont pas de pouvoir, pas beaucoup de moyens de se faire entendre. Ils ont besoin qu'on leur donne une voix ».

Claire Shapiro, l'instigatrice de Réalité Jeunesse, regarde autour d'elle avec fierté. Le hangar no 9, au Vieux-Port de Montréal, bourdonne d'activités. Un spectacle vient de se terminer, un autre commence bientôt.

Réalité Jeunesse 1987 bat son plein jusqu'à samedi prochain. Au programme : danse, musique et théâtre, présentés par plus de 200 jeunes âgés entre 5 et 21 ans, et venus cette année des quatre coins du Canada, de Hollande, d'Australie et de Belgique. La qualité des spectacles est souvent étonnante, surtout quand on sait que la grande majorité des participants sont des amateurs.

C'est une jeune femme dans la trentaine qui est à l'origine de ce petit miracle. En 1979, Claire Shapiro fonde la troupe « Créations etc. ». « C'était l'Année internationale de l'enfance, et ça m'apparaissait comme un espèce de cadeau qu'on leur faisait pour se donner bonne conscience et les oublier ensuite. Je me suis dit les jeunes ont besoin d'autre chose que d'une année ! »

« Création etc. » a, à travers les ans, monté et présenté plusieurs pièces portant sur des sujets concernant les jeunes. Des créations lui ont parfois été commandées, par exemple sur les enfants disparus.

Claire, fille de comédiens, est elle-même comédienne professionnelle. Elle a suivi ses parents en tournée un peu partout dans le monde, fait la plus grande partie de ses études en Angleterre et au Canada, et brûlé les planches dès sa plus tendre enfance.

« Au théâtre ou à la Télé, tout le long de mon enfance et de mon adolescence, je faisais la petite fille cute. Mais en-dedans j'enrageais; les jeunes ne sont pas comme ça, ça n'est pas ce qu'ils ont le goût d'exprimer ! »

En effet, les sujets touchés n'ont rien de cute : la violence, le chômage, la difficulté de grandir, la menace nucléaire... Quand les jeunes prennent la parole, c'est la révolte et l'inquiétude qu'on voit surgir, ce qui



Photo Louise Lemieux

Un extrait de « Célébration », qui ouvrira mercredi dernier le festival Réalité Jeunesse 87, qui se poursuit jusqu'à samedi au Vieux-Port.

n'empêche pas parfois un humour décapant.

« Piece by piece », écrite par une troupe australienne, analyse ainsi avec brio la crainte de la guerre et l'absurdité de la situation mondiale.

C'est en 1984, lors d'une tournée pan-canadienne de « Créations etc. » que Claire Shapiro a eu l'idée d'un festival annuel regroupant des jeunes de tout le pays. La première édition de Réalité Jeunesse a lieu dès l'été 85, au Dawson Dome, dans le sud-ouest. En 1986, on changera pour la polyvalente Saint-Henri.

Une tournée dans plusieurs pays suivra pour « Créations etc. », qui donnera l'occasion de lancer avec succès plusieurs invitations. L'événement peut donc cette année s'enorgueillir de son caractère international.

Le fait d'avoir pu accéder à un site aussi central que le Vieux-Port représente aussi un progrès important. Une grâceuseté de dernière minute du gouvernement fédéral...

Au fait, comment se débrouille-t-on, côté argent ? « On a eu beaucoup de subventions en 1985, pour l'Année internationale de la Jeunesse. Mais depuis ça n'a cessé de baisser... » On s'arrange donc du mieux qu'on peut, en ajoutant des donateurs, des commanditaires privés...

Claire Shapiro n'est d'ailleurs pas du genre à se lamenter longtemps. Après avoir déploré les lacunes techniques (l'éclairage, entre autres, fait cruellement défaut), elle s'empresse d'enchaîner sur les avantages du site de cette année, surtout l'espace qu'il offre.

L'année prochaine, « Création etc. » ira se promener aux États-Unis et en Angleterre toujours en lançant des invitations pour le festival. Pour 1989, rien n'est encore décidé, mais on compte fêter dignement le dixième anniversaire de la troupe. Claire Shapiro ne se fatigue pas. « Les jeunes ont une énergie fantastique. Et contagieuse ».



Photo Louise Lemieux

La rue les fait très bien vivre, ces « artistes-peintres » du dimanche qui profitent de la belle saison et de l'afflux de touristes pour écouler leur production de l'année...

Les artistes de la rue n'ont pas à se plaindre

ANGÈLE DAGENAIS

Le Vieux-Montréal et la rue Saint-Amable l'été le dimanche sont comme la rue Sainte-Catherine les vendredis soirs de l'année : on se bouscule pour se frayer un chemin, il est impossible de se trouver un stationnement à des lieux à la ronde, commerces, restaurants et cafés sont aux abois, les peintres de la rue font fortune...

Ces « artistes-peintres » n'ont le droit de s'installer dans une dizaine de rues ou places de Montréal qu'après avoir sollicité un permis de \$ 140 de la Ville. Ils sont au nombre d'environ 75. L'ancienne administration a décidé il y a deux ans que seuls les « artistes-peintres » et les « amateurs publics » avaient le droit de vendre leurs œuvres ou leurs numéros sur la voie publique. La nouvelle administration n'a pas révisé ce règlement bien qu'à l'époque elle poussait les hauts cris en faveur de tous ces artisans, joailliers, sculpteurs ou revendeurs de breloques qui se trouvaient pour ainsi dire éliminés de la rue faute de pouvoir obtenir un permis de vente de la Ville.

Les peintres de la rue sortent donc leurs œuvres et installent leurs chevalets pendant toute la saison « sèche », de mai à octobre, dans tous les coins passants de la métropole. La Ville a en fait identifié très précisément les rues où ils peuvent vendre leurs toiles, gravures, dessins ou caricatures et ces endroits doivent être déterminés au moment où ils sollicitent leur permis annuel : Vieux-Montréal, rue Prince-Arthur, rue Duluth, Carré Saint-Louis, Square Dominion, Square Philips, etc.

La rue semble bien les faire vivre. Pour une étudiante en psychologie de niveau universitaire, la vente de ses aquarelles (\$15 et \$20 pièce) est plus lucrative que n'importe quel emploi d'été au salaire minimum qu'elle a trouvé à ce jour, et ce, même après avoir payé son permis municipal et le commerçant qui lui

« prête son mur » tous les jours pour qu'elle y installe ses œuvres.

C'est la première fois qu'elle utilise son hobby pour vivre. « J'ai créé mon emploi et je suis très satisfaite. Certains jours je ne vends rien, d'autres je vends pour \$200 ». C'est le soir et durant l'année scolaire qu'elle produit ses dessins.

Pour un autre qui vend des reproductions offertes de dessins à l'encre et à la plume (qui lui prennent « plus de 100 heures à réaliser » et qu'il colore à l'aquarelle), la rue le fait très bien vivre, lui et sa femme qui fait des eaux-fortes. La raison de son succès : il ne vend pas cher, \$20 à \$25.

Son sujet d'inspiration comme la plupart des « artistes » de la rue Saint-Amable, ce sont les édifices du Vieux-Montréal ou ceux de la Place Jacques-Cartier ou de la ville. Comme l'architecture ancienne ne change pas énormément, il peut en vendre des milliers, année après année. Il doit quand même faire une petite élimination après les incendies... mais règle générale le dessin très soigné qu'il fait au départ peut en quelque sorte servir à l'infini.

Ses clients sont évidemment des touristes qui emportent dans leurs bagages un petit dessin de l'église Bonsecours ou de la Place Jacques-Cartier ou du Vieux Port. Ils ont l'illusion d'acquiescer pour pas trop cher quelque chose d'un peu plus exclusif qu'une banale carte postale...

Mais ceux qui attirent le plus grand nombre de badauds autour de leur emplacement, ce sont les portraitistes et caricaturistes au nombre d'environ six ou sept dans la seule rue Saint-Amable. Certains dessinent au pastel, d'autres à l'aquarelle, d'autres sur velours, d'autres à la mine de plomb, d'autres au fusain ou au crayon gras mais tous essaient dans un temps record et pour quelques dollars de saisir l'essence de votre expression ou de votre profil. Vous payez avant de juger du résultat...

LES FEMMES EN RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Travailler de nuit peut perturber le sommeil durant des années

RENÉE ROWAN

Le sommeil ne préoccupe pas que le commun des mortels. Plusieurs chercheurs, dans des disciplines différentes, s'y intéressent aussi.

Claire Infante-Rivard est médecin épidémiologiste, professeure agrégée à l'École de santé au travail de l'Université McGill.

Marie Dumont, psychologue, détentrice d'une maîtrise en psychophysiologie est à compléter un doctorat en sciences neurologiques à l'Université de Montréal.

Elle travaille avec le Dr Jacques Montplaisir, de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal où l'on retrouve la plus importante unité de recherche au Canada sur les maladies du sommeil, la seule du genre au Québec.

L'équipe du Centre du sommeil a fait appel à la collaboration de Mme Infante-Rivard pour la composante épidémiologique, soit l'étude de la distribution et des déterminants de la maladie dans la population. Mme Dumont s'intéresse pour sa part à l'aspect clinique des effets du travail de nuit sur le sommeil et les rythmes biologiques.

Elle observe en laboratoire des personnes qui ont travaillé longtemps de nuit et qui ont des problèmes de sommeil. Ces personnes vivent 36 heures — deux nuits, une journée — à l'unité de recherche où l'on tente de vérifier si les dérèglements des rythmes biologiques et les problèmes de santé qui les accompagnent persistent lorsque l'individu revient à un horaire de travail fixe de jour.

Cet aspect interdisciplinaire actuellement à la mode est favorisé dans le monde de la recherche scientifique, constate Mme Infante-Rivard. Mais il faut un terrain où l'on se comprend. Il faut aussi que ce soit un enrichissement réciproque, une fertilisation croisée. Dans la mesure où l'on est prêt à servir à la discipline de l'autre, à se servir de ses atouts réciproques, ça peut être très productif.

Claire Infante-Rivard voulait d'abord être médecin. Elle a fait ses études à l'Université de Montréal. « Je ne savais pas trop ce que la pratique de la médecine représentait, raconte-t-elle. C'était la voie de l'indépendance financière pour une femme et un métier intéressant. »

Son internat terminé, enceinte, elle partait avec son mari pour Los



photo Louise Lemieux

Le Dr Claire Infante-Rivard, épidémiologiste, et Marie Dumont, étudiante au doctorat en sciences neurologiques.

Angeles. Elle a profité de cette période pour faire une maîtrise en administration à l'Université de Californie, maîtrise qu'elle obtenait en 1972.

Elle a demeuré aux États-Unis deux autres années pendant lesquelles elle a découvert l'épidémiologie. Cette discipline, à forte connotation méthodologique qui s'appuie beaucoup sur la statistique, lui a plu. Elle a donc décidé de poursuivre dans cette voie et a obtenu, en 1982, un doctorat en épidémiologie de l'Université McGill. Entre-temps, elle a travaillé comme médecin en santé publique.

Depuis, elle se consacre exclusivement à l'enseignement et à la recherche. « C'est un monde extrêmement dur, constate-t-elle. On y entre un peu comme en religion... il faut constamment viser l'excellence, publier beaucoup, travailler énormément. Dans mon cas, c'est en moyenne 65 heures par semaine. Après mon mari, mon enfant, il n'y a plus de place pour les loisirs et la vie sociale. Ça bouffe tout mon temps. »

En souffre-t-elle ? « Non ! » La réponse tombe dru. « Je suis une pas-

sionnée qui vit les choses tout d'un morceau. »

Elle a plusieurs projets de recherche en cours dont l'association entre l'exposition à la silice que l'on trouve dans les mines et le cancer du poumon.

Après l'obtention d'une maîtrise en psychophysiologie à Laval, Marie Dumont a enseigné trois ans à plein temps d'abord au cégep de Sept-Îles puis au cégep de Chicoutimi.

« Je ne pouvais plus continuer à répéter toujours les mêmes choses, confie-t-elle. Après cinq ou six sessions, je me suis dit, non, je ne vais pas faire ça toute ma vie ! J'aime beaucoup l'enseignement, mais je visais un autre niveau qui me permettrait en même temps de faire de la recherche. »

Elle décide donc de s'inscrire au doctorat, en sciences neurologiques, à l'Université de Montréal. Elle est maintenant en rédaction de thèse.

Il s'agit d'une étude exploratoire. Environ 590 infirmières et infirmiers ont répondu à un questionnaire sur les effets du travail de nuit tandis que l'on observe, en la-

boratoire, des personnes qui ont pendant longtemps travaillé de nuit pour les comparer avec un autre groupe de personnes qui ont toujours travaillé de jour.

L'enjeu est important puisque plus de 20 % de la population travaille sur des horaires en rotation. Ce pourcentage a tendance à s'accroître. On sait que ce type d'horaires produit, à court terme, des problèmes médicaux et psychologiques importants découlant d'un dérèglement des rythmes biologiques.

« À plus long terme, les données suggèrent qu'il y a possiblement une association entre le travail de nuit et les troubles du sommeil, indique Marie Dumont. Les personnes qui ont une expérience passée du sommeil de nuit peuvent en garder des séquelles. Leur sommeil est fragile, mais surtout, elles éprouvent des problèmes d'insomnie. Il ne semble toutefois pas y avoir de corrélation avec l'âge. En revanche, il y aurait un lien avec la durée de l'exposition : les personnes qui ont travaillé longtemps de nuit

Voir page 8 : Travailler

EN BREF...

■ Un Zoo la nuit : un succès !

(PC) — Le film *Un Zoo la nuit* constitue le plus gros succès cinématographique francophone de l'été puisque, selon les cinémas Cinéplex Odéon, cette production aura amassé près d'un quart de million de dollars depuis son apparition sur les écrans à la mi-juin. Avec des entrées allant de \$20,000 à \$30,000 par semaine, *Un Zoo la nuit* a pulvérisé toutes les marques d'assistance du complexe Desjardins. Selon la chaîne Cinéplex Odéon, on peut d'ores et déjà prédire à ce film une aussi brillante carrière que celle du *Déclin de l'empire américain*. *Un Zoo la nuit* est réalisé par Jean-Claude Lauzon et distribué par Cinéma Plus.

■ Penn en liberté

BRIDGEPORT, Californie (Reuter) — L'acteur Sean Penn, époux impulsif de la chanteuse Madonna, a quitté jeudi la petite prison californienne où il purge une peine de 60 jours pour poursuivre le tournage d'un film à Berlin. Penn, 26 ans, était arrivé dans la cellule qu'il loue pour \$40 US par jour vendredi. Selon un porte-parole du shérif du comté de Mono, il devrait retrouver sa prison de luxe à la fin du mois. Il avait été condamné dans la petite commune de Bridgeport, près du parc national de Yosemite, pour avoir envoyé son poing dans le nez d'un figurant lors du tournage d'un autre film. Ce n'était pas dans le scénario.

■ Graceland « reçoit »

MEMPHIS (CP-AFP) — « Bienvenue à Graceland ». La propriété d'Elvis Presley devenue son sanctuaire, doit être à partir du samedi 15 juillet et durant neuf jours assaillie par des milliers de fans du roi du rock'n'roll, disparu le 16 août 1977. Pour la dixième commémoration de la mort d'Elvis, 60,000 personnes sont attendues (contre 50,000 les années précédentes) dans cette demeure de Memphis dans le Tennessee. Toutes sortes de personnes, du plus jeune au plus vieux et de toutes nationalités. Les 300 clubs d'admirateurs du King dans le monde ont préparé ce voyage depuis des mois.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Masters of the universe* sem. 7 h 15, 9 h 20.
ASTRE II: — *Robocop* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE III: — *La bamba* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE IV: — *Revenge of the nerds* sem. 7 h 30, 9 h 15.

BERRI I: (288-2115) — *Fermé pour rénovation*
BERRI II: — *Fermé pour rénovation*
BERRI III: — *Les sorcières d'Eastwick* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15.
BERRI IV: — *Psychose infernale* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BERRI V: — *Les exploits d'un jeune don Juan* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Jaws, the revenge* sem. 7 h 15, 9 h.
BONAVENTURE II: — *Revenge of the nerds* sem. 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — *Masters of the universe* 1 h, 3 h 5, 7 h, 9 h.
BROSSARD II: (465-5906) — *La Bamba* 12 h 25, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
BROSSARD III: — *Robocop* 12 h 45, 2 h 50, 5 h 15, 7 h 30.

CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — *Manon des sources* 12 h 30, 5 h, 9 h 30 — *Jean de Florette* 2 h 40, 7 h 10.

CARREFOUR LAVAL 1: — *Les sorcières d'Eastwick* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 2: — *The care bears* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 3: — *Revenge of the nerds* 12 h 10, 9 h 10.

CARREFOUR LAVAL 4: — *Robocop* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15.

CARREFOUR LAVAL 5: — *Maid to order* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25.

CARREFOUR LAVAL 6: — *La Bamba* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25.

CINÉMA OMEGA 1: — *L'enfant sacré du Tibet* sem. 9 h 20 — *Crocodile dundee* sem. 7 h 30.

CINÉMA OMEGA 2: — *Dragnet* sem. 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA V: (489-5559) —

CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — fermé

CINÉMA DE VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — *Games* 1 h 20, 4 h 40, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Platoon* 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15.

CINÉPLEX II: — *Secret of my success* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30.

CINÉPLEX III: — *The name of the rose* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25.

CINÉPLEX IV: — *Room with a view* 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20.

CINÉPLEX V: — *Revenge of the nerds* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.

CINÉPLEX VI: — *Predator* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.

CINÉPLEX VII: — *River's edge* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CINÉPLEX VIII: — *The believers* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.

CINÉPLEX IX: — *Angel heart* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — *Platoon* tous les jours 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

CINÉMA MONTRÉAL II: — *Le nom de la rose* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25.

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Mon bel amour ma déchirure* 12 h 35, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 15.

COMPLEXE DES JARDINS II: — *Un zoo la nuit* lun. au jeu. 2 h 5 h, 7 h 15, 9 h 35.

COMPLEXE DES JARDINS III: — *Le secret de mon succès* 12 h 45, 5 h 10, 9 h 35 — *Harry et les Hendersons* 2 h 55, 7 h 20.

COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Associations de malfaiteurs* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) —

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *A private function* 19 h — *Some like it hot* 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Les sorcières d'Eastwick* sem. 7 h, 9 h 15.

DAUPHIN I: (721-6060) — *Mauvais sang* sem. 9 h — *Boy meet girl* sem. 7 h.

DAUPHIN II: — *Moi-même* sem. 7 h.

DORVAL I: (631-8587) — *Who's that girl* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.

DORVAL II: — *Back to the beach* tous les jours 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.

DORVAL III: — *The lost boys* tous les jours 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.

DORVAL IV: — *Snow white and the 7 dwarfs* tous les jours 12 h 15, 2 h 15 — *Summer school* 5 h, 7 h 10, 9 h 20.

DÉCARIE I: (341-3190) — *The care bears* 12 h 15, 2 h 10, 3 h 45, 5 h 20 — *La Bamba* 7 h 15, 9 h 30.

DÉCARIE II: — *Masters of the universe* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 15.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Stakeout* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20.

FAIRVIEW II: — *The living daylight* tous les jours 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — *Robocop* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 15.

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *La Bamba* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45.

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Roxanne* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30.

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *The care bears* tous les jours 12 h 10, 1 h 45, 3 h 20, 5 h — *Jaws, the revenge* 7 h 30, 9 h 30.

GREENFIELD I: (671-6129) — *The living daylight* tous les jours 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.

GREENFIELD 2: — *Les incorruptibles* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

GREENFIELD 3: — *Blanche neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15 — *Full metal jacket* 4 h 40, 7 h, 9 h 20.

IMPERIAL: (288-7102) — *The untouchables* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.

JEAN-TALON: (725-7000) — *Robocop* sem. 7 h, 9 h 15.

KENT I: (489-9707) — *Back to the beach* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.

KENT II: — *Snow White and the 7 dwarfs* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15 — *Spaceballs* 7 h 25, 9 h 25.

LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231) — *Crocodile dundee* 7 h 15 — *Neuf semaines et demi* 9 h 30.

L'AUTOUR CINÉMA: (722-1451) — *Chambre avec vue* 7 h — *Anthologie du plaisir* 7 h 15 — *Le nom de la rose* 9 h 15 — *Descente aux enfers* 9 h 30 (du 7 au 10 août).

LAVAL I: (688-7776) — *The living daylight* tous les jours 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.

LAVAL II: — *Blanche neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15 — *Le fil de Beverly Hills* 2 h 30, 6 h 45, 9 h.

LAVAL III: — *Full metal jacket* tous les jours 12 h 10, 2 h 35, 5 h, 7 h 25, 9 h 50.

LAVAL IV: — *Summer school* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.

LAVAL V: — *Les incorruptibles* tous les jours 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

LAVAL 2000 I: (687-5207) — *Robocop* sem. 7 h, 9 h.

LAVAL 2000 2: Fermé pour rénovation

LOEW'S I: (861-7437) — *Stakeout* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55.

LOEW'S II: — *Innerspace* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30.

LOEW'S III: — *The lost boys* 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.

LOEW'S IV: — *Beverly Hills cop* 2 h 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

LOEW'S V: — *Adventures in babysitting* 12 h 45, 3 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.

LE MILIEU: Montréal — *Betty Blue* 19 h — *Kamikaze* 21 h 30.

QUIMETSCOPE: (525-8600) — *Festival of animation* 7 h, 9 h — *My beautiful laundrette* 7 h 30 — *Jean de Florette* 9 h 30.

PALACE I: (866-6991) — *The living daylight* 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.

PALACE II: — *Who's that girl* 1 h, 3 h 10, 5 h.

20, 7 h 30, 9 h 40.
PALACE III: — *Snow White and the 7 dwarfs* 12 h 15, 2 h 15 — *The witches of Eastwick* 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
PALACE IV: — *Spaceballs* tous les jours 12 h 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40.
PALACE V: — *Back to the beach* tous les jours 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
PALACE VI: — *Summer school* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.

PARADIS I: — *Robocop* sem. 7 h, 9 h.
PARADIS II: — *Les sorcières d'Eastwick* sem. 7 h 15, 9 h 30.

PARADIS III: — *Le prédateur* sem. 9 h 25 — *Opération chimpanzé* sem. 7 h 20.

PARISIEN I: (866-3806) — *Les incorruptibles* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

PLAGE ALEXIS NIHON II: — *Nadine* 1 h 10, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 h 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h.

PARISIEN III: — *Superman* 4 h 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

PARISIEN IV: — *The living daylight* tous les jours 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 20.

PARISIEN V: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.

PLAGE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Robocop* sem. 7 h, 9 h.

PLAGE LONGUEUIL II: — *Les sorcières d'Eastwick* sem. 7 h 15, 9 h 30.

PLAGE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Master of the universe* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.

PLAGE ALEXIS NIHON II: — *Nadine* 1 h 10, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Ancienne Gare maritime Louis-Joliet, Montréal (849-1612) — « Images du futur 87 » exposition organisée par le Célé des Arts et des Nouvelles Technologies de Montréal, pays invité. Le Japon — holographie, images au son, synthèse, espaces multisensoriels et environnements multimédia et d'art vidéo, tous les jours de 12 h à 23 h, du 5 juin au 20 septembre — Belvedere — imaginon 96 spectacle multimédia de Renée Bourassa, Marcel Deschamps et Jacques Collin, du 13 juin au 19 sept. les sam. 21h, les dim. 14h30 et 16h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Studio-Cabaret: Skit Row et Jeanguinus dans « A case of mistaken empires » du 29 juillet au 22 août, du mar. au jeu. 21h, ven. et sam. 20h et 22h 15.

CENTRE CULTUREL DE BELOIL: 600 rue Richelieu, Belœil (464-7555) — « La fille sur la banquette arrière » de Bernard Sté, m. en s. Richard Niquette, du 19 juin au 15 août, du mar. au sam. à 20h30.

DOMAINE MONTJOYE: North Hatley — « Les jours heureux » de Claude André Puget, du 20 juin au 1er sept.

L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Les pingouins » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 11 juin au 15 août, mar. au ven. 21h, sam. 19h et 22h.

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite, autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (229-3322) ou (1-800-363-2432) — « Kiwi » comédie musicale présentée par Les Théâtres des Laurentides, texte et m. en s. Larry-Michel Demers, du 15 juin au 7 sept. du mer. au dim. à 20h30.

THÉÂTRE DE L'HÔTEL CHANTECLER: Autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (229-3322) ou (1-800-363-2432) — « Kiwi » comédie musicale présentée par Les Théâtres des Laurentides, texte et m. en s. Larry-Michel Demers, du 15 juin au 7 sept. du mer. au dim. à 20h30.

THÉÂTRE DE L'ILE: Hull (819-771-6669) — « Les jours » de Jean Barbeau, m. en s. Claire Fauriol, du 7 juillet au 29 août.

THÉÂTRE DU LAC MASSON: 414 boul. Baron-Empain, Ste-Marguerite du Lac Masson (228-2513) (861-3988) — « Les nouvelles sont pas toutes dans le journal » de Jack Sharkey, traduction et adaptation de Josée Labossière, m. en s. Roger Duparc, du 23 juin au 22 août, du mer. au dim. à 20h.

THÉÂTRE MANOIR VERCHÈRES: 614 Marie-Victorin, Verchères (583-5232) — « Les trois val » texte et m. en s. Réjean Wagner, du 21 mai au 30 août, jeu. au dim. 21h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Autoroute des Cantons de l'Est, route 106, Eastmain (514-297-2860/2862) — « Une maison, un bébé, un barbe-cou » de Elizabeth Bourget, m. en s. Yves Desgagnés, du 23 juin au 23 août, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h, dim. 20h.

THÉÂTRE LA MONTAGNE COUPÉE: St-Jean-de-Matha (886-3845) — « Vient poupée » textes et m. en s. Marcel Gagnon, du 20 juin au 5 sept. du mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h, dim. 20h30.

THÉÂTRE DU MONT SAINT-SAUVEUR: St-Sauveur-des-Monts (227-6449) et (1-800-363-2448) — « Waiter » du 29 juin au 23 août, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

THÉÂTRE DU PERCE-REVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (819-752-5070) — « La troupe de l'Escaoupe présente » Jeu 12 — du 25 juin au 30 août, du jeu. au dim. 20h30.

THÉÂTRE PONT-CHATEAU: 283, route 201 nord, Côté-du-Lac (456-3224) — « Faut placer pépère » de Bertrand B. Leblanc, du 26 juin au 23 août, mar. au ven. 20h30.

THÉÂTRE LA RELEVÉE À MICHAUD: St-Mathieu de Belœil, sortie 105, trans-canadienne (1-464-0089) — « Second début » comédie de Roger Karshner, traduction, adaptation et m. en s. Claude Mahé, du 2 juin au 29 août, du mar. au ven. 21h, 21h et 22h30.

THÉÂTRE DU SANG NEUF: Sherbrooke (819-821-5489) — « Les célébrations » de Michel Gagneau, m. en s. Pierre Rousseau, du 20 juin au 5 sept. à 20h30.

THÉÂTRE DU THÉ DES BOIS: 574 ave du Parc, Deauville (819-864-9569) — « Un condo à Venise » m. en s. André Fortin, du 1er juillet au 22 août, du mer. au dim. 20h30.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER: 64 rue Merry nord, Magog (819-847-0470) — « Tourne juste pour rire » avec Marcel Racine, Claude Dujoy, Jean-Claude Lauzon et Michel Courtemanche, du 30 juin au 29 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

LES 2 CHEFS-D'OEUVRE RÉUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME. Jean Zoum présente

MONTEPARDIEU AUTEUIL BEART

4 heures de spectacle émuant

JEAN de FLORETTE

MANON des SOURCES

DE CLAUDE BERRI (Avec l'œuvre de MARCEL PAGNOL)

CAPITOL

JEAN de FLORETTE

CAPITOL 2: 440-7110

Aussi au PROMENADES à Gatineau

MANON des SOURCES

CAPITOL 12: 300-9130

Aussi au PROMENADES à Gatineau

5380, boul. Saint-Laurent (au nord de la rue Laurier)

277-5711

Lun. 19h00 37° DE LE MATIN

de Jean-Jacques Beineix

21h30 en exclusivité: KAMIKAZE 1989

de Wolf Gremm avec Rainer W. Fassbinder

Jeu. 19h30 LÉVY et GOLIATH

de Gérard Oury avec Michel Boujenah

21h30 en exclusivité: KAMIKAZE 1989

Chaque film: 3,00\$, sauf KAMIKAZE 1989: 4,75\$

CINÉ-CARTE: 9,00\$ pour 5 films

GASTRONOMIE

CONTACTEZ

CHRISTIANE LEGAULT

(514) 842-9645

Faut LE DEVOIR pour le croire!

La télévision du lundi soir en un clin d'œil														
	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
2	CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Les maîtres de l'animation	Festival A. Hitchcock : <i>L'homme qui en savait trop</i> —É.-U. 1956 Avec James Stewart, Doris Day et Daniel Gélén				Les Téléjournal Le Point/Météo/Sports		Cinéma : <i>Dernier domicile connu</i> —Fr. 1970 Avec Lino Ventura et Marlène Jobert			
3	WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	Kate & Allie	My Sister Sam	Newhart ☐	Designing Women	Cagney and Lacey ☐	News	Simon & Simon		
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Wheel of Fortune	M.A.S.H.	ALF	Valerie	Movie : <i>Once Upon a Time in America</i> —É.-U. 1987 (2e) ☐ Avec James Woods, Robert de Niro et Elizabeth McGovern			News	The Tonight Show		
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Country Report	Airwaves	Kate & Allie	Hangin' In	Newhart	Designing Women	The National ☐ 22h 20 : The Journal	Newswatch & Sports	Maude	Return to Eden	
10	CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	L'étéshow		Le Québec à la carte	Symphorien	Chacun chez soi	Dynastie	La cinquième dimension		Les nouvelles TVA ☐ Ici Montréal/Météo/Sports		Ciné : <i>Nos tradamus</i> 1999	
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse (Informations)		Entertainment Tonight	Live ☐ it up	Téléserie : <i>Kennedy</i> (dern.) Avec Martin Sheen, Charles Brown et Blair Brown					CTV News ☐ 23h20 : Pulse		MacGyver	
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Télé-Université	Maya l'abeille	Le pèlerinage antioisien		Station Soleil		Cinéma : <i>Café express</i> —It. 1979 Avec Nino Manfredi, Vittorio Gassman et Adolfo Celi			22h 45/Station Soleil (reprise)			
22	WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News ☐	Star Trek		Secrets of Success			Movie : <i>Why Me ?</i> —É.-U. 1984 Avec Glynnis O'Connor, Armand Assante et Craig Wasson			News	Nightline ☐	Monday Sportsnite
24	CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Jeremy/Readalong	The Stationery Ark	Magic Shadows	Vista		Clouds of Glory		Airwaves	For the Record	The Ontariens		
33	VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Hour	Vermont Report	Hollywood Constitution		American Masters (2e/3) ☐		Alive from Off Center	A Piece of Cake	Movie : <i>Penn of Pennsylvania</i> —G.-B. 1941 Avec Clifford Evans et Deborah Kerr		
35	QUATRE SAISONS Montréal	Premières Météo/sport	Jasmin Centre Ville Animateur : Michel Jasmin		Action, réaction !	Cinéma : <i>Voleurs de bijoux</i> —G.-B. Avec Roger Moore et Tony Curtis			Le grand journal	Jasmin Centre Ville (reprise)		Le cahier des sports	23h45/Au-delà du réel	
99	TVFQ (télévision française)	Le Journal	Des chiffres et des lettres		19h10 : Ligne directe		La chance aux chansons	20h45 : Montagne	21h15/pilote du rail	Espace francophone	Le journal	Radio-France-Internationale		

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Miron porte ses pénates dans le port et importera toute sa matière première

ROBERT DUTRISAC
Collaboration spéciale

Suite à une entente survenue le mois dernier avec la Société du port de Montréal, Miron relocalisera dès septembre ses installations principales sur une vaste propriété bordant le fleuve à l'angle du boulevard Pie-IX. C'est ce qu'a révélé au DEVOIR M. Joseph Husny, président et chef de la direction de Miron.

L'emplacement, sur lequel reposent des convoyeurs servant au chargement maritime et une centaine de silos, est au centre de la nouvelle stratégie qu'a adoptée la cimenterie. En effet, M. Husny a déposé que Miron, privée de sa carrière, importera la totalité de sa matière première, notamment le clinker, et que le

PROFIL RÉA

transport par voie d'eau sera privilégié.

Ainsi, Miron abandonne les visées qu'elle entretenait sur un terrain de Montréal-Est appartenant à Texaco et que la Ville de Montréal souhaitait lui octroyer. La résistance farouche qu'a opposée la multinationale à ce projet aura eu raison de la patience de la cimenterie.

Miron, qui cessera d'exploiter sa carrière de Montréal le 30 septembre prochain, devient la seule cimenterie canadienne ne disposant pas de sa propre source de matière première. « Nous marchons dans un sentier qui

n'est pas exploré au Canada, a indiqué M. Husny. Mais nous n'innovons pas. Il s'agit d'une stratégie éprouvée en Belgique et en Hollande, notamment. »

Miron importe déjà 15 % de sa matière première à un coût inférieur, selon M. Husny, à ce qui lui en coûte pour extraire le calcaire de sa carrière et le transformer en clinker. Compte tenu de la conjoncture actuelle, Miron trouve avantage à s'approvisionner en clinker à bas prix sur les marchés mondiaux. Miron ne s'empresse donc pas de dénicher une autre carrière qui nécessiterait des in-

vestissements dépassant les \$ 50 millions. « Rien ne presse. Nous ne prévoyons pas ériger notre nouveau centre de clinkerisation avant deux ou trois ans », a affirmé M. Husny.

Entre-temps, Miron doit démanteler ses installations du boulevard Crémazie dont l'insistance présence soulève l'ire des idylles municipaux. À ce sujet, M. Husny a soutenu que sa société est parfaitement dans son droit puisque l'administration municipale précédente reportait la cessation des activités de Miron au 30 septembre 1987. De plus, s'il n'en tient qu'à elle, le véritable départ de Miron ne s'effectuera que le 1er avril 1988, la cimenterie disposant, selon M. Husny, de six mois pour démanteler ses installations. Il estime que le différend qui oppose l'administration municipale et sa société origine de ce délai de six mois.

Miron investira à court terme de \$ 3 à \$ 4 millions à son emplacement du port de Montréal, notamment pour la conversion des silos — anciennement destinés à contenir le grain — afin d'y entreposer le clinker et le ciment. Des broyeur, qui transforment le clinker en ciment par l'ajout de gypse, feront également partie du complexe cimenterie. La voie fluviale sera pleinement exploitée puisque Miron a acquis l'an dernier un navire usine permettant l'ensilage et le silotage de 34,000 tonnes métriques de ciment. Ce navire océanique servira à l'approvisionnement de la matière première et à l'exportation, notamment sur la côte Est des États-Unis.

Par ailleurs, M. Husny a révélé que sa société ne s'intéressait plus à l'exploitation des carrières qu'elle possède à Côte-Sainte-Catherine et à Saint-Constant, en raison principalement de la proximité de centres urbains en croissance, rendant d'autant plus ardu le respect éventuel des normes environnementales. Miron est à la recherche de la carrière « idéale » : une forte concentration de calcaire, l'éloignement des villes et la proximité du fleuve.

C'est en juin 1986 que Miron lançait son premier appel public à l'épargne. L'émission consistait en 2,5 millions d'unités au prix de \$ 12 pièce, composées chacune d'une action subalterne de catégorie A comportant droit de vote et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquiescer une action subalterne au prix de \$ 12 avant le 19 janvier 1989.

Le produit de l'émission doit servir à la relocalisation des activités de Miron mais avait comme objectif principal, selon M. Husny, la canadienisation de la société. Rappelons que des intérêts saoudiens établis au Liechtenstein se sont portés acquiescer de Miron en 1978, « une cimenterie dont personne ne voulait ici », de préciser M. Husny. L'ancien propriétaire, la Corporation Genstar, se lançait dans des activités semblables en Californie pour ensuite se casser les dents.

Lors de son dernier exercice terminé le 31 décembre dernier, Miron affichait des ventes de \$ 104,5 millions en hausse de 29 % sur l'année précédente. Le bénéfice net avait cru de 68 % pour se chiffrer à \$ 10,4 millions, soit \$ 2,20 par action. Pour le semestre terminé le 30 juin 1987, les ventes de la cimenterie se sont élevées à \$ 52,2 millions, soit une augmentation de plus de 30 % comparativement à la période correspon-



Miron relocalisera dès septembre ses principales installations sur une vaste propriété bordant le fleuve, à l'angle du boulevard Pie-IX.

dante l'an dernier, tandis que son bénéfice net chutait légèrement pour se situer à \$ 0,79 par action.

Selon l'évaluation de M. Husny, Miron se situe au troisième rang des cimenteries au Canada avec un part de marché d'environ 21 %. Ciments Saint-Laurent, propriété d'intérêts suisses, et Ciments Lafarge, une multinationale française, se partagent le reste.

M. Claude Miron (aucun lien de parenté avec les fondateurs de la cimenterie), analyste chez Tassé et associés, recommandait en mai dernier l'achat des titres de Miron aux investisseurs « dynamiques », c'est-à-dire ceux qui s'accrochent d'un

risque élevé. Depuis lors, il a modifié sa position et conseille, au mieux, de conserver ces titres. À son avis, trop d'incertitude plane encore sur la relocalisation de Miron qui semble, à cet égard, accuser un certain retard. D'autres analystes considèrent toutefois les actions de Miron comme de véritables aubaines avec un ratio cours-bénéfice d'environ 5, alors ce ratio, dans le cas des Ciments Saint-Laurent et de Lafarge, est de 10,9 et de 24,8 respectivement. Quoi qu'il en soit, les gros titres du Journal de Montréal ne semblent pas vouloir favoriser les cours des actions de Miron, qui ont perdu la semaine dernière près de \$ 1 pour clore à \$ 11,80.

Les plus fortes variations pour les titres RÉA
par pourcentage du 03-08-87 au 07-08-87

■ 15 plus fortes hausses ■

Titre	Variation (%)	Prix du 03-08	Prix du 07-08	Variation (\$)
Plastibec	12.73	3.10	2.75	0.35
Louven pr A	10.67	4.15	3.75	0.40
ACDS	10.42	2.65	2.40	0.25
Disques Saturn	9.09	2.40	2.20	0.20
Abcourt Mn \$0.63	8.82	9.25	8.50	0.75
OE Inc	8.00	13.50	12.50	1.00
Dmtr	7.74	22.675	21.00	1.675
Rest. Sportsne	7.32	5.50	5.125	0.375
Cons Bath Cl. A	7.19	20.50	19.125	1.375
Brevages Cott	7.14	7.50	7.00	0.50
Montco	7.02	3.05	2.65	0.20
ADS et Ass	6.76	3.95	3.70	0.25
Metro-R. Cl. A	6.67	10.00	9.375	0.675
Comm Radio Cl. A	6.25	6.375	6.00	0.375
SNC	5.56	14.25	13.50	0.75

■ 15 plus fortes baisses ■

Ivaco Wts	-13.79	3.75	4.35	0.60
Miron Wts	-11.49	3.85	4.35	0.50
Triton	-11.11	2.40	2.70	0.30
Louven	-9.86	2.65	2.94	0.29
Mines Belmoral	-9.84	6.875	7.675	0.75
Espadon Peter	-9.52	2.85	3.15	0.30
Infomatrix 2000	-9.46	3.35	3.70	0.35
Bombardier Cl. B	-9.38	10.875	12.00	1.125
Hubbard	-8.70	2.10	2.30	0.20
Miron Cl. A	-7.92	11.675	12.675	1.00
Pathonic Cl. A	-7.90	8.75	9.50	0.75
Macyro	-7.87	4.10	4.45	0.35
Tee-Comm	-7.69	6.00	6.50	0.50
Telemedia Cl. A	-6.90	6.75	7.25	0.50
Gr Algo Wt	-6.76	3.45	3.70	0.25

Les titres inférieurs à \$2.00 ne sont pas considérés.
Source: Bourse de Montréal



M. Joseph Husny, président et chef de la direction de Miron, jette un coup d'oeil sur les activités de la compagnie sur le boulevard Crémazie.

Nouvel envol, nouveaux records

JEAN CHARTIER

Les bourses se sont envolées la semaine dernière, l'indice Dow Jones franchissant son 48e record depuis le début de l'année. Il a en effet fermé jeudi au palier des 2,594 points et il a touché vendredi les 2,611 points mais il a retraité en fin de journée en-deça des 2,600 points, plus précisément à 2,592 points. C'est une perte de 2 points pour la dernière journée.

L'or avait bondi de \$ 10 lundi dernier en raison des tensions au Proche-Orient, et en conséquence les titres aurifères ont connu une semaine de fou. Ce même lundi, malheureusement pour elle, la Bourse de Toronto chomait. Aussi, c'est la Bourse de Montréal qui a profité de l'activité très grande sur les titres aurifères au Canada.

Mardi, l'indice aurifère de Toronto a marqué un nouveau record à 10,057 points, en hausse de 439 points pour

la journée, ce qui a permis aux titres aurifères de connaître une forte poussée.

Mercredi, il y a eu fléchissement de 314 points de cet indice, le plus volatil, avec les prises de profit dès que l'or a coulé de \$ 476.50 l'once à \$ 466. Vendredi, en fin de journée, l'once d'or dégringolait à nouveau de \$ 13.40 à \$ 454.60 sur le marché à terme d'août à New York.

Les profits de ces compagnies sont en effet passées de \$ 468 millions à \$ 1,089 milliard du deuxième trimestre d'une année à l'autre. Et, parmi celles-ci, les profits des compagnies énergétiques ont la palme. Ils sont passés de \$ 129 à \$ 496 millions et ceux des compagnies minières de \$ 161 à \$ 303 millions. Par contre, les

bénéfices nets des banques ont régressé de \$ 509 à \$ 486 millions. Au premier trimestre, les bénéfices des banques avaient atteint \$ 579 millions.

L'indice des 300 titres du TSE a donc touché un nouveau sommet avant New York, en raison des ressources naturelles, soit mardi à 4,054 points précisément, en progression de 24 points à Toronto pour cette journée-là. La semaine précédente s'était achevée à 4,030 pour le TSE. Durant les trois derniers jours de la semaine, il y a eu légère régression par rapport au sommet de mardi. Le TSE 300 a ainsi clôturé à 4,038 vendredi. Le gain de la semaine ne fut donc au total que de 8 points.

La rue Wall à New York a néanmoins vu passer le DJ de 2,572 à 2,592 du vendredi de juillet au premier vendredi d'août. Il y a donc là un gain de 20 points. La semaine s'annonce également bonne pour New York puisque ce sont les titres de haute technologie qui ont la faveur là-bas.

On a appris au cours de la dernière semaine qu'il s'est négocié des actions pour une plus grande valeur depuis le début de l'année à Toronto qu'au cours de toute l'année 1986. La valeur des actions négociées sur le parquet de la plus belle Bourse en Amérique du Nord a en effet totalisé \$ 63.9 milliards du premier janvier au 31 juillet.

Les investisseurs étrangers ont notamment acheté pour près de \$ 12 milliards d'actions durant cette période alors qu'ils n'en avaient acheté que pour \$ 6 milliards pour tout 1986. Les capitaux des Européens et des Japonais reviennent donc au Canada en masse depuis sept mois, et ce n'est pas fini, semble-t-il. Ce sont les titres de ressources naturelles qui ont la vogue, ce qui augure très bien pour les prochains mois.

On a aussi appris au cours de la semaine que les profits des compagnies canadiennes ont progressé de 38.5 % au deuxième trimestre de 1987 par rapport au deuxième trimestre de 1986. C'est le meilleur trimestre financier pour les compagnies depuis le début de la décennie. Il y avait déjà eu une augmentation de 9.5 % du premier trimestre de 1986 au premier trimestre de 1987. C'est d'ailleurs surtout le secteur des ressources naturelles qui a vu une progression très forte au deuxième trimestre.

STEINBERG INC.
AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 0.1255 l'action sur les actions ordinaires et subalternes de classe A sans droit de vote, en circulation de la compagnie a été déclaré payable le 3 septembre 1987 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 août 1987.

Par ordre du Conseil d'administration
La Vice-présidente, Directrice générale du Service juridique et Secrétaire
DIANE MARCELIN LAURIN
Montréal, le 3 août 1987.

KERR ADDISON
MINES LIMITEDAVIS DE
DIVIDENDE

Le conseil d'administration a déclaré un dividende en espèces de quinze cents (en devises canadiennes) par action sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le jeudi 10 septembre 1987 aux actionnaires inscrits à la date du vendredi 14 août 1987.

Par ordre du conseil,
John B. Sage
Secrétaire

Toronto (Ontario)
Le 28 juillet 1987

Montréal Trust

MONTRÉAL TRUSTCO INC.
AVIS DE DIVIDENDES

Le 28 juillet 1987, le conseil d'administration de Montréal Trustco Inc. a déclaré les dividendes suivants:

- \$0.12 par action ordinaire payable le 28 août 1987 aux actionnaires inscrits le 7 août 1987;
- sur les actions privilégiées, Série A, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions, payables le 19 octobre 1987 aux actionnaires inscrits le 12 octobre 1987;
- \$0.50 par action privilégiée, Série B, payable le 19 octobre 1987 aux actionnaires inscrits le 12 octobre 1987.

Montréal,
le 28 juillet 1987

Cette semaine à la bourse

Projet de rachat

■ Nova projette de racheter le 15 août 1987 toutes ses actions privilégiées à dividende de 15 % au prix de \$ 26.50 l'action.

Projet de réorganisation

■ Les dirigeants de la Corporation de développement du Canada ont approuvé un plan en vertu duquel Canterra Energy deviendra une filiale à part entière de CDC. Chaque détenteur d'actions ordinaires de Canterra recevra deux-tiers d'action ordinaire de CDC pour chaque action ordinaire de Canterra.

Offre d'achat

■ Certainteed Canada offre d'acheter toutes les actions ordinaires de Bay Mills à \$ 13 l'action jusqu'au 14 août 1987.

Fractionnement

■ Campeau: actions subalternes. Base de fractionnement: 2 pour 1. Date d'admission à la cote: 10 août 1987.

Échéance du privilège de rachat au gré du détenteur

■ Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang, série 2 d'Ultramar Capital qui désirent que la compagnie rachète leurs actions, doivent les déposer le ou avant le 14 août 1987.

Échéance du privilège de conversion

■ Le privilège de conversion des actions privilégiées série A et B de Royal Trustco vient à échéance le 14 août 1987.

Échéance des bons de souscription

■ Ressources Maufort (MAU.WT). Base de souscription: 1 bon pour 1 action ordinaire ou 1 bon pour 1 action accréditive. Prix de souscription: \$ 1.50 (action ordinaire), \$ 2 (action accréditive). Date d'échéance: 14 août 1987, 16 h 00.

Échéance des droits de souscription

■ Algonquin Mercantile (AM.RT). Base de souscription: pour 5 actions ordinaires détenues, 1 droit sera accordé pour 1 nouvelle action. Prix de souscription: \$ 9.50. Date d'échéance: 14 août 1987.

Séparation des unités

■ Les unités des Industries Lassonde sont séparées en 1 action ordinaire et un demi-bon de souscription par unité.

Nouvelles inscriptions

- Fonds Équilibre à Revenu et Croissance BIF.UN (Montréal)
- Golden Knight Resources, GKR.UN (Montréal)
- A.L. Van Houtte, VH et VH.WT (Montréal)
- Groupe Soficorp, GSF (Montréal)
- La Laurentienne, LGC.P.R.A. (Montréal)
- Eastmague Gold Mines, EMG (Toronto)
- J.D.S. Investment, JDI.UN (Toronto)
- Vitran Corporation, VTN.A (Toronto)

Assemblées générales

Dalmys	11-08	10 h00	Montréal
Marconi Canada	13-08	11h00	Ville Mt-Royal
Exploration Rambo	14-08	14h00	Rouyn-Nor-da

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

AUBERGE FAR HILLS: CENTRE DE RÉUNIONS PAR EXCELLENCE. 72 chambres de grand confort - 9 salles de réunions bien éclairées - équipement audio-visuel complet - cuisine renommée, salle à manger 4 fourchettes. Personnel qualifié entièrement à votre service. Pour vos heures de détente: 2 lacs pour sports nautiques, 2 piscines avec sauna, tennis et squash, badminton et ballon-volant, billard et ping pong, golf et équitation à proximité. Pour votre prochaine réunion, consultez Marie Brancolini au service des congrès depuis 15 ans dans les Laurentides.
866-2219 ligne directe de Mt. / 1-800-567-6636

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de 55\$ par jour, p.p., en occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil: maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au coeur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours JOE 1H10 514-532-3134.

Hovey Manor

Notre site privé au bord du lac à North Hatley vous assure le calme pour des séminaires productifs. 36 chambres de grand confort face au lac, plusieurs avec foyers, jacuzzi et balcon privé. Salles de congrès complètement aménagées, service de conciergerie et de secrétariat 24 heures par jour. Cuisine innovatrice, classifiée 4 fourchettes. Tous les sports nautiques et tennis éclairés sur les lieux. Golf à 2 kilomètres. Seulement 70 minutes de Montréal via route 55. Forfaits séminaires d'excellent rapport qualité-prix. Gagnant régional du Grand Prix de Tourisme 1986. 1-819-842-2421 — C.P. 600, North Hatley, Québec JOB 2C0.

AUBERGE HATLEY:

Auberge de prestige Membre de RELAIS ET CHATEAUX, un relais pour les gourmets, gourmands, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.
C.P. 330, North Hatley, JOB 2C0,
(819) 842-2451.

LAC BEAUPORT

Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table réputée. Inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc... selon les possibilités du moment: demandez notre brochure Manoir St-Castin, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) G0A 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.

L'ACTUALITE BOURSIERE

LES TITRES REA

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas 52 dernières semaines	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1987							
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 5.37	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 3.00	0.0 %	10.7
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 3.45	\$ 3.85	\$ 3.50	-9.1 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 2.25	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 1.95	-2.5 %	-
DORÉ (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.30	\$ 4.90	\$ 4.95	1.0 %	33.1
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 16.25	\$ 8.00	\$ 14.12	\$ 13.87	-1.8 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 6.12	\$ 4.90	\$ 5.12	\$ 5.25	2.5 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 6.50	\$ 7.00	\$ 6.88	-1.7 %	11.1
IDEAL (GROUPE)	\$ 8.00	\$ 8.13	\$ 7.50	\$ 8.13	\$ 7.62	-6.2 %	12.9
IGLOO VIKSKI	\$ 2.00	\$ 1.90	\$ 1.50	\$ 1.50	\$ 1.50	0.0 %	-
LASSONDE IND.	\$ 6.75	\$ 5.50	\$ 5.25	\$ 7.00	\$ 5.00	-28.6 %	12.8
LASSONDE IND. bon	-	\$ 2.05	\$ 1.75	-	\$ 1.70	-	-
LAVALLIN IND.	\$ 10.00	\$ 13.50	\$ 10.00	\$ 11.00	\$ 9.62	-12.5 %	32.1
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.45	\$ 1.85	\$ 2.00	\$ 1.98	-1.0 %	-
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.50	\$ 0.55	\$ 0.60	9.1 %	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 2.50	\$ 2.60	\$ 2.60	0.0 %	11.8
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.25	\$ 4.45	\$ 4.10	-7.9 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 16.38	\$ 9.00	\$ 15.88	\$ 15.87	-0.0 %	26.0
REPAP (ENT.)	\$ 14.37	\$ 19.37	\$ 12.50	\$ 17.12	\$ 17.00	-0.7 %	15.3
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 2.20	\$ 2.45	\$ 2.50	2.0 %	-
SANI-GESTION bon	-	\$ 1.00	\$ 0.40	\$ 0.60	\$ 0.60	0.0 %	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.00	\$ 3.80	-	\$ 3.95	-	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 3.75	\$ 4.35	\$ 4.25	-2.3 %	17.0
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 2.05	\$ 2.20	\$ 2.15	-2.3 %	-
TECRAD	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 3.15	\$ 3.25	\$ 3.30	1.6 %	-
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 2.65	\$ 2.85	\$ 2.77	-2.8 %	-
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 4.45	-	\$ 4.50	-	-
VAN HOUTTE bon	-	\$ 0.90	\$ 0.70	-	\$ 0.89	-	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 4.25	\$ 2.40	\$ 2.40	\$ 2.55	6.2 %	-
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.25	\$ 3.70	\$ 3.95	6.8 %	32.9
ALGO (GROUPE)	\$ 8.25	\$ 11.87	\$ 7.75	\$ 11.25	\$ 11.00	-2.2 %	15.5
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.90	\$ 1.20	\$ 3.70	\$ 3.45	-6.8 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.95	\$ 2.75	\$ 4.15	\$ 4.10	-1.2 %	-
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 1.05	\$ 1.03	-1.9 %	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 6.62	\$ 4.10	\$ 4.50	\$ 4.40	-2.2 %	9.6
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 4.30	\$ 2.25	\$ 2.50	\$ 2.50	0.0 %	17.9
ATLANTIC IM. ET SON	\$ 6.50	\$ 6.25	\$ 3.85	\$ 4.00	\$ 4.00	0.0 %	12.1
AUB. GOUVERNEURS	\$ 4.50	\$ 3.90	\$ 2.70	\$ 3.65	\$ 3.60	-1.4 %	5.4
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$ 1.25	\$ 0.60	\$ 0.75	\$ 0.60	-20.0 %	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.60	\$ 0.75	\$ 2.39	\$ 2.45	2.5 %	-
AUGMITTO bon	-	\$ 0.85	\$ 0.05	\$ 0.55	\$ 0.65	18.2 %	-
AUR (RESS)	\$ 2.40	\$ 15.00	\$ 3.00	\$ 12.75	\$ 12.00	-5.9 %	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 1.90	\$ 2.27	\$ 2.30	1.3 %	17.7
AVCORP (INDUSTRIES)	\$ 5.50	\$ 11.00	\$ 4.65	\$ 9.62	\$ 9.50	-1.2 %	-
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 18.12	\$ 12.87	\$ 14.00	\$ 14.00	0.0 %	8.6
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 38.75	\$ 23.87	\$ 35.62	\$ 35.87	0.7 %	10.3
BANQUE ROYALE bon	-	\$ 4.70	\$ 1.65	\$ 2.40	\$ 2.40	-0.0 %	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 6.37	\$ 4.60	\$ 5.00	\$ 4.80	-4.0 %	11.7
BIOCHEM (IAF INT.)	\$ 5.00	\$ 19.62	\$ 3.50	\$ 17.75	\$ 17.12	-3.5 %	-
BOIS FRANC ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.99	\$ 1.80	\$ 2.40	\$ 2.40	0.0 %	12.0
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 24.12	\$ 5.37	\$ 12.00	\$ 10.87	-9.4 %	15.1
CABANO D'ANJOU (GR)	\$ 5.00	\$ 8.87	\$ 4.10	\$ 5.87	\$ 6.00	2.2 %	8.8
CAMBIO INC.	\$ 10.00	\$ 35.25	\$ 12.87	\$ 29.87	\$ 29.50	-1.2 %	-
CAMBIO INC. bon	-	\$ 25.12	\$ 5.37	\$ 18.87	\$ 18.50	-2.0 %	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 14.00	\$ 10.87	\$ 11.75	\$ 11.62	-1.1 %	13.4
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 6.37	\$ 3.70	\$ 5.25	\$ 5.37	2.3 %	13.8
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.50	\$ 0.50	\$ 1.12	\$ 1.10	-1.8 %	-
CFS (REFRACT.)	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 2.80	\$ 2.90	\$ 2.80	-3.4 %	10.0
CFS (REFRACT.) bon	-	\$ 1.90	\$ 0.85	\$ 0.85	\$ 0.85	0.0 %	-
CGI (GROUPE) INC.	\$ 6.50	\$ 7.25	\$ 4.90	\$ 5.12	\$ 5.12	0.0 %	19.0
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 10.00	\$ 6.75	\$ 8.62	\$ 8.25	-4.3 %	18.8
COMM. RADIOMUTUEL A	\$ 8.50	\$ 8.00	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 6.37	6.2 %	19.9
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 2.45	\$ 1.06	\$ 1.39	\$ 1.30	-6.5 %	-
COTT	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 7.00	\$ 7.00	\$ 7.50	7.1 %	13.9
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 9.00	\$ 6.12	\$ 6.50	\$ 6.37	-2.0 %	11.6
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.75	\$ 4.45	\$ 4.40	-1.1 %	8.3
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.99	\$ 0.25	\$ 0.45	\$ 0.40	-11.1 %	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 4.60	\$ 2.42	\$ 3.60	\$ 3.60	0.0 %	17.1
DMR	\$ 8.00	\$ 10.37	\$ 7.12	\$ 7.50	\$ 7.50	0.0 %	19.7
DOMCO	\$ 13.25	\$ 12.62	\$ 7.50	\$ 8.00	\$ 8.00	0.0 %	10.0
DOMCIL	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 1.70	\$ 2.05	\$ 2.00	-2.4 %	-
ESPADON-PETER.	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 2.75	\$ 3.15	\$ 2.85	-9.5 %	-
ESPADON-PETER. bon	-	\$ 2.20	\$ 1.30	\$ 1.55	\$ 1.50	-3.2 %	-
ESPALAU	\$ 3.00	\$ 5.75	\$ 2.50	\$ 5.37	\$ 5.12	-4.7 %	12.2
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 21.00	\$ 10.25	\$ 20.00	\$ 19.00	-5.0 %	-
FLETCHER (GROUPE)	\$ 3.50	\$ 6.25	\$ 2.60	\$ 5.75	\$ 6.00	4.3 %	18.8
FOREBEC	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 1.70	\$ 2.95	\$ 2.95	0.0 %	16.4
GEOFFRON, LECLERC	\$ 6.00	\$ 7.12	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 5.37	2.3 %	6.1
GEOFF. LECLERC bon	-	\$ 3.80	\$ 1.90	\$ 2.05	\$ 2.00	-2.4 %	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$ 9.00	\$ 14.62	\$ 7.00	\$ 10.62	\$ 11.00	3.6 %	8.9
GROUPE CHAMPLAIN	\$ 3.00	\$ 3.90	\$ 2.45	\$ 2.70	\$ 2.65	-1.9 %	-
GROUPE TRANS. GTC	\$ 12.88	\$ 14.87	\$ 10.62	\$ 12.00	\$ 12.00	0.0 %	20.7
GR. LA LAURENTIENNE	\$ 14.00	\$ 17.25	\$ 9.75	\$ 14.00	\$ 14.00	0.0 %	15.6
GR. PLAST. MODERNE	\$ 4.00	\$ 7.25	\$ 3.35	\$ 5.87	\$ 5.75	-2.0 %	-
GUILLEVIN INTER.	\$ 6.00	\$ 8.75	\$ 2.50	\$ 8.37	\$ 8.00	-4.4 %	15.7
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$ 3.85	\$ 2.00	\$ 3.05	\$ 3.05	0.0 %	-
HEROUX	\$ 5.00	\$ 13.87	\$ 5.12	\$ 11.62	\$ 11.37	-2.2 %	29.2
HONCO	\$ 3.00	\$ 3.30	\$ 2.30	\$ 2.59	\$ 2.48	-4.2 %	10.3
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 6.25	\$ 2.15	\$ 2.30	\$ 2.10	-8.7 %	5.7
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 4.88	\$ 2.50	\$ 2.76	\$ 2.70	-2.2 %	38.6
IMASCO	\$ 34.50	\$ 39.50	\$ 30.37	\$ 35.62	\$ 36.37	2.1 %	20.1
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 1.35	\$ 1.60	\$ 1.40	-12.5 %	8.8
IMPERTEX bon	-	\$ 1.05	\$ 0.55	\$ 0.55	\$ 0.55	0.0 %	-
INFORMATRIX 2000	\$ 4.00	\$ 4.60	\$ 3.10	\$ 3.70	\$ 3.35	-9.5 %	-
INNTECH AVIATION	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 3.85	\$ 4.50	\$ 4.35	-3.3 %	29.0
INTERCAN (LOCATION)	\$ 5.00	\$ 6.75	\$ 4.50	\$ 6.25	\$ 6.25	0.0 %	16.9
JEAN COUTU (PJC)	\$ 8.00	\$ 11.62	\$ 6.62	\$ 9.00	\$ 8.87	-1.4 %	18.9
J-M SAUCIER LTEE	\$ 4.50	\$ 4.65	\$ 1.80	\$ 2.10	\$ 2.10	0.0 %	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$ 6.25	\$ 11.00	\$ 4.55	\$ 10.37	\$ 10.25	-1.2 %	18.6
KAUFEL (GROUPE) bon	\$ 6.25	\$ 9.00	\$ 0.65	\$ 1.50	\$ 1.49	-0.7 %	-
LAMBERT INT.	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 2.50	\$ 2.62	\$ 2.63	0.4 %	-
LAPERR. VERREAULT	\$ 4.00	\$ 7.87	\$ 4.90	\$ 5.00	\$ 5.00	0.0 %	17.9
LEADER (MANUFACTURE)	\$ 3.00	\$ 4.00	\$ 2.00	\$ 2.30	\$ 2.30	0.0 %	-
LEPINE-CLOUTIER	\$ 2.50	\$ 2.75	\$ 1.50	\$ 1.80	\$ 1.70	-5.6 %	10.6
LEROUX (ACIERS)	\$ 5.00	\$ 5.75	\$ 3.50	\$ 4.25	\$ 4.15	-2.4 %	8.5
LEVESQUE, BEAUBIEN	\$ 8.75	\$ 9.87	\$ 2.00	\$ 7.25	\$ 7.12	-1.8 %	8.0
LGS (CONS. INF.)	\$ 3.75	\$ 4.75	\$ 2.70	\$ 2.85	\$ 2.75	-3.5 %	11.5
LGS (CONS. INF.) bon	-	\$ 2.30	\$ 0.70	\$ 1.00	\$ 0.92	-8.0 %	-
LOGIBEC (GR. INF.)	\$ 2.00	\$ 6.50	\$ 0.31	\$ 4.45	\$ 4.40	-1.1 %	-
LOGISTEC B	\$ 9.25	\$ 8.00	\$ 4.75	\$ 7.00	\$ 7.12	1.7 %	10.6
MAUFORT (RESS)	\$ 0.75	\$ 1.80	\$ 0.50	\$ 1.64	\$ 1.55	-5.5 %	-
MAUFORT (RESS) bon	-	\$ 0.54	\$ 0.01	\$ 0.18	\$ 0.11	-38.9 %	-
MCNEIL, MANTHA	\$ 6.88	\$ 7.75	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 5.37	0.0 %	9.0
MEMOTEC DATA (a)	\$ 5.25	\$ 16.38	\$ 9.00	\$ 15.88	\$ 15.87	-0.0 %	26.0
METRO-RICHELIEU	\$ 6.00	\$ 13.25	\$ 6.12	\$ 9.38	\$ 10.00	6.6 %	17.2
MICRO TEMPUS	\$ 2.00	\$ 3.10	\$ 1.70	\$ 2.00	\$ 1.95	-2.5 %	-
MICRO TEMPUS bon	-	\$ 2.35	\$ 0.50	\$ 0.72	\$ 0.55	-23.6 %	-
MIRON	\$ 12.00	\$ 15.75	\$ 8.75	\$ 12.62	\$ 11.62	-7.9 %	6.2
MIRON bon	-	\$ 6.00	\$ 2.80	\$ 4.35	\$ 3.90	-10.3 %	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 2.40	\$ 2.70	\$ 2.65	-1.9 %	13.3
MONT ST-SAUVEUR bon	-	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 0.91	\$ 0.91	0.0 %	-
MONTCO	\$ 3.60	\$ 3.95	\$ 2.70	\$ 2.85	\$ 3.05	7.0 %	-
MULTIDEV bon	\$ 12.00	\$ 17.00	\$ 11.50	\$ 16.75	\$ 16.00	-4.5 %	13.6
MULTIDEV IMM. A	\$ 3.00	\$ 0.70	\$ 0.40	\$ 0.45	\$ 0.40	-11.1 %	-
MUX-LAB	\$ 3.00	\$ 2.60	\$ 1.70	\$ 2.20	\$ 2.07	-5.9 %	103.5
M-CORP	\$ 14.25	\$ 9.87	\$ 2.90	\$ 3.25	\$ 3.60	12.5 %	-
NATIONAL PAGETTE	\$ 5.00	\$ 17.25	\$ 13.25	\$ 13.62	\$ 13.75	1.0 %	18.1
NAUTILUS PLUS	\$ 3.00	\$ 11.00	\$ 4.10	\$ 9.50	\$ 9.25	-2.6 %	-
NAUTILUS PLUS bon	-	\$ 2.95	\$ 1.70	\$ 1.73	\$ 1.85	6.9 %	-
NESBITT, THOMPSON	\$ 18.25	\$ 1.30	\$ 0.40	\$ 0.45	\$ 0.50	11.1 %	-
NORMETAL (EXPL.)	\$ 0.90	\$ 17.50	\$ 12.00	\$ 13.87	\$ 14.12	1.8 %	9.3
NORMICK PERRON A	\$ 5.25	\$ 1.00	\$ 0.30	\$ 0.60	\$ 0.55	-8.3 %	-
NOVERCO	\$ 12.75	\$ 8.50	\$ 4.30	\$ 6.25	\$ 6.00	-4.0 %	10.9
OGIVAR	\$ 3.25	\$ 14.87	\$ 11.87	\$ 12.25	\$ 12.25	0.0 %	11.4
OLCO (LES PET.) A	\$ 4.50	\$ 7.50	\$ 3.50	\$ 4.60	\$ 4.60	0.0 %	25.6
OLCO (LES PET.) bon	-	\$ 4.15	\$ 2.65	\$ 3.15	\$ 3.15	0.0 %	18.5
PANTORAMA	\$ 5.50	\$ 0.95	\$ 0.40	\$ 0.55	\$ 0.46	-16.4 %	-
PAUL MARTIN	\$ 5.00	\$ 5.87	\$ 4.20	\$ 4.50	\$ 4.50	0.0 %	13.2
PEERLESS (TAPIS) (e)	\$ 5.92	\$ 5.25	\$ 3.90	\$ 4.50	\$ 4.35	-3.3 %	7.3
PERRY (STUDIO A.)	\$ 3.50	\$ 10.37	\$ 4.50	\$ 8.13	\$ 8.50	4.6 %	7.4
PERRY (STUDIO A.) bon	-	\$ 4.95	\$ 2.40	\$ 3.30	\$ 3.35	1.5 %	27.9
PLASTIBEC	\$ 3.00	\$ 3.50	\$ 0.80	\$ 1.15	\$ 0.95	-17.4 %	-
QUEBECOR bon	-	\$ 4.25	\$ 2.50	\$ 2.75	\$ 3.10	12.7 %	22.1
QUEBECOR A	\$ 14.25	\$ 5.50	\$ 1.10	\$ 3.30	\$ 3.30	0.0 %	-
REPAP (ENT.)	\$ 12.50	\$ 21.25	\$ 12.50	\$ 18.00	\$ 18.62	3.4 %	16.1
RICHARD PICHE	\$ 3.00	\$ 19.37	\$ 12.50	\$ 17.12	\$ 17.00	-0.7 %	15.3
RICHARD PICHE bon	-	\$ 3.95	\$ 2.20	\$ 3.00	\$ 3.00	0.0 %	-
ROBIN INTERN.	-	\$ 0.75	\$ 0.20	\$ 0.37	\$ 0.35	-5.4 %	-
SATURNE DISQ	\$ 5.50	\$ 5.37	\$ 3.30	\$ 4.60	\$ 4.30	-6.5 %	13.4
SATURNE DISQ bon	-	\$ 2.75	\$ 0.25	\$ 0.20	\$ 2.40	9.1 %	48.0

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'indiquer du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

A ST-STANISLAS Maison et garage à vendre. Rénovés à neuf. Cour asphaltée. A bon prix! S'adresser à 304 Principale, St-Stanislas Comté Champlain, G0X 3E0.

AHUNTSIC, duplex 2 X 7 1/2, près parc, 2 garages, 1er. libre. \$189,000. négociable. 621-0477, 662-7528

ATLWIN duplex, 2 X 4, rénové, loges libres ou non, dont un très bien meublé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie, \$140,000. 598-1496

BOUL. GOUIN, R.D.P. Maison québécoise (1960), rénovee, cachet authentique, impeccable 3 c.c., \$195,000. 326-0848.

CANDIA bungalow, neuf, s/sol fini, foyer, pl. bois franc, valeur \$95,000. Vente rapide. \$85,000. 594-3154

CHOMEDY grand split, ré-iso-é, ré-décoré, 3 chambres, 1 bureau, 2 entrées, planches, bois franc, garage, \$185,000. 667-5809.

D.D.O. Westpark, 4 chambres, cottage récemment rénové et décoré par professionnel. 684-9120.

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE, A Debee, 6%, complètement rénové, chauffage bois plus électricité, grand terrain 160' x 145', garage neuf. A 1 mile du Lac Memphremagog, \$55,000. 1-819-876-5830

NOUVEAU ROSEMONT, triplex de prestige avec bachelors, rdc, grand 10 pièces, beaucoup d'extra, alium, foyer, a/c, 2 cuisines, planchers céramique. Pierre Grignon, Re/Mac Excellence crfr, 354-6240.

PIERREFONDS A 2 minutes de l'eau. Bungalow, 3 c.c., 2100 sq. ft., piscine, climatisation, patio \$155,000. 683-2097.

R.D.P. Sème Avenue, Bungalow semi-décoré, sous-sol fini, céramique. Pas d'agent. 648-1689

RAWDON Lakeshore drive, près golf, 2 c.c., grand salon avec foyer, spacieuse cuisine, chauff. élec. Plusieurs extras. Faut voir! 1-834-6621.

ST-ALEXIS DE MONTREAL, près de Rawdon, 24 X 48, 3 c.c., cuisinière, s. manger, salon, bain, terrain hors-terre 24 X 82' profond avec piscine hors-terre 24' x 10'. Equipé et 2 cabanons. Prix \$55,000. 1-819-839-3616

ST-HILAIRE 165 pieds sur bord de l'eau. Charmante maison de 8 pièces sur 42, 227 pi. car. Pas d'agents, \$259,000. 467-0416.

ST-LAMBERT, cottage semi-décoré 3 c.c., s/sol fini, taxes basses, secteur central, recherché. Aubane, \$119,500. Particulier. 465-0167

ST-LAMBERT, cottage brique et vinyl, neuf, grand patio en pin traité, cuisine et salle de bain rénovées, garage. Prix demandé: \$185,000. 671-1169

VILLE ST-LAURENT, duplex 81, grand terrain, garage double, chauffage électrique, \$267,000, négociable. Pas d'agents. 629-9799

VIMONT, A QUI LA CHANCE! Cité de la Santé, bungalow 4 papiers, construction 81, sous-sol fini, 4 chambres, piscine, garage, \$179,900.00 valeur: \$200,000.00. Lise Albert 472-7220, Re/Mac V.R.P. inc. courtier

WESTMOUNT Duplex, 7 1/2-8 1/2, «mid-level», bas jamais loué, mur int. en briques, boiserie, foyer, éclairé, spacieux, stationnement 2 voitures, jardin, peu d'entretien nécessaire, pas d'agent. 935-8244 laisser message.

■ Propriétés à louer 105

ST-LAZARE s/séjour en L, 1 1/2 s/bain, 1 vestibule, 2 grandes c.c., s/sol fini, s/lavage, \$700. 455-1579.

■ Condos à louer 121

IDÉAL PROFESSIONNEL, Métro Viau, Stade Olympique, 4% neu, luxueux, 2 chambres, magnifique salle de bain, cuisine, tapis mur/mur, stationnement privé, salon et s'arrangement. Insonorisation isolation supérieurs. \$700. 325-1936, après 18h.

N.D.G. Condo neuf, 2 chambres à coucher, 2 min. métro Villa Maria. 461-5459

OU À VENDRE

MONTREAL, près St-Denis, Condo neuf, luxueux 4%, foyer, tapis, stationnement. \$510./mois. 464-3701

■ Condos à vendre 122

A QUÉBEC, condo 1986, 5%, foyer, rez-de-chaussée. Proximité piscine, parc, école, piste cyclable, centre-ville. 418-524-6837

AHUNTSIC, projet André-Grasset, 1.757 pi.c. 3 chambres, 2 bain, stationnement, 253-2231, 327-1942 soir.

À ST-EUSTACHE

bungalow à louer, \$600. 472-3162

IDÉAL pour sabbatique, maison de médecin victorienne, St-Henri 9% meublé, garage, près tous services, \$1,000./mois, + hydro et chauff., nég. 937-1835, 931-7461.

■ Propriétés à partager 107

OUTREMONT grand cottage, à partager avec personne sérieuse qui aime enfants et animaux, rue Rockland, Margo 272-2972, 282-7985.

■ Propriétés à revenus 113

BOUCHERVILLE 6 X 5 1/2, très bon état, chauffage huile propriétaire, revenus \$32,600.00. Prix: \$300,000.00. 682-4541.

BOUL. PIE IX près Beaubien, 18 logements 12 X 4 1/2, 6 X 3 1/2, prix \$750,000.00 comptant \$175,000.00. Agents s'abstenir, particulier: 662-0379.

IMMEUBLE 7 logements, metr, revenus \$33,720. Prix \$300,000. 522-8864

IMMEUBLE LUXUEUX, reconstruit, St-Clement et Lafontaine, 6 X 3 1/2, Revenu \$34,640-6737

LONGUEUIL, 2 X 6 logis, détachés, construction 1970, rue Masson, 4 X 5 1/2, 2 X 4 1/2, électricité, locataires, revenus \$27,500. Prix \$275,000. Facade en pierre, balcon en ciment, clôture, entrées individuelles, près tous services. Pas d'agent. 649-5539

QUÉBEC, 44 logements, \$1,550,000. Comptant \$450,000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

RÉPENTIGNY - BLOC NEUF 8 logements, 585-0785, 589-3911

ROSEMONT, maison à revenus, 4 X 6, Revenu \$24,000.00, Fernand Gélinas, RE/MAX Olympic Inc. Ctr. 253-4227

ST-CONSTANT 6 X 4 1/2, const. 1985, planchers béton, \$255,000.00, Revenu \$27,360. 649-7974, 366-8283.

■ Copropriétés à vendre 118

LONGUEUIL L'Estuaire Penthouse, Nouveau 4 1/2, 2 salles de bain, foyer, garage 2 autos, etc. \$185,000. Privé. 394-1758, 463-3581.

CENTRE-VILLE à louer condo 3 1/2, 10 pièces, vue sur la montagne, tout équipé, garage, \$900./mois, 849-8211.

HULL, 1 mois gratuit. Hautes Plaines, neuf, 2 chambres, stationnement, ex. à partir de \$450. 519-777-9423, 232-5575

■ Condos à louer 121

À OTTAWA 1er août, Mont Bleu, 2 chambres à coucher, 4 appartels, \$545./mois. 776-2610, 595-9036.

AHUNTSIC Projet André-Grasset près parc et centre Claude Robillard, 4% avec terrasse, mouquette, entrée lave-vaisselle, 384-2201 ou 383-5347.

ANOU 7030 Girard, Co-résidents propriétaires, 6ième étage, foyer, garage, idéal pour professionnels ou retraités. Libre 1er septembre \$700./mois. 352-7005, 418-322-5398

APARTTEMENT LUXUEUX 1 c.c., 10e étage, vue sur la montagne, tout équipé, garage, \$900./mois, 849-8211.

IL PATON, condos prestigieux 2 c.c. ou 3 c.c., 5ième ou 12ième étage, bord rivière, site enchanteur. 688-8440, après 14h.

■ Terres, fermes à vendre 145

A ST-MICHEL-DES-SAINTS 700,000 pi. ca. avec petit lac, 1,200 pi. façade sur rivière, sans bâtisse, \$16,500. ferme, \$3,500 comptant, 374-6830

BOLTON CENTER 45 acres, maison 10 pièces, garage, bureau, carrière, bon revenu. Zone bannière. 1-292-5809

LAC CHAMPLAIN (Qc), ferme laitière, toute équipée, bâtiments/animaux, quota 6100 kg/mg, 175 arpent, accès au lac, maison 11 pièces, foyer. Sans agent. 1-294-2402

■ Terrains à vendre 149

A ST-BRUNO Terrains résidentiels, 12 minutes du métro Longueuil, 653-6080, 849-7111

A 10 minutes de ST-JOVITE et 10 minutes du Mont-Tremblant, (10) terrains de 35,000 pi. ca., électricité, prêts à construire. 627-0317

A VENDRE, 133,800 p.c., Ayant droit de commerce, situé face pentes de ski Val-Côme. Mme. Bias, 1-888-5663

BORD LAC TOREAU, près St-Michel des Saints, 26 arpent, Prix réduit 649-8646

BROSSARD site de choix, terrain commercial sur Taschereau, près Mail Champlain, 103,440 pi. ca., 676-4488

L'ANGE GARDIEN Développement Lac «La Retenue» domaine Yvan Moreau - 40,000 à 200,000 p.c. boisés près rivières, financé 3 ans sans intérêt par prop. 1-418-822-1895

PETIT LAC MAGOG beau terrain, 13,108 p.c. A 250 pieds du lac. Accès à la plage. A discuter. (1-819) 847-1581

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

TERRAIN boisé dans les Laurentides, 480,000 p.c., situé près d'un ZEC, 1,200 p.c. sur rivière rouge. Faites une offre! Patrice Nadeau, 646-8952, Soc. Imm. Roy Ctr. 465-7550.

STE-JULIE, Domaine des Hauts-Bon, Prêt à bâtir, 8,000 p.c. 649-3303

■ Commerces à vendre 283

LAURENTIDES, Dépanneur et Club Vidéo, plus 3 logements, confort touristique, affaires: \$425,000, et plus \$210,000 plus inventaire. Faites offre: 819-668-3132

■ App. et log. à louer 160

LAVAL Boutique bijoux mode, accessoires pour dames et pose d'ongles, idéal pour gros et détail \$14,000, + inventaire, nég. Jour: 622-5674, soir: 625-6647.

PRÈS MÉTRO CRÉMAZÉE 6 pièces, poêle-grill inclus, puits lumière, libre 1er sept., références. \$575. Soir 19h-20h, 526-2369

PRÈS PARC LAFONTAINE, Bel appartement, 5 1/2, tout meublé \$800./mois. 524-7483 ou 288-3301

PRÈS U. DE M., rue LaCombe, SOUS-LOCATION: (sept. à avril ou mai 88) Grand 4 1/2, ensolleilé, meublé, tout équipé \$385./mois, non-chauffé. 739-8205

PRÈS UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, 5 1/2 pièces, rénové, \$475./mois. 849-4335, 849-7111

ROSEMONT, 6% luxueux, rélat à neuf, chauffage électrique (idéal pour professionnel, résidence ou bureau). \$625. 672-6973

RUE VIMONT Grand 7 1/2, rénové, lave-vaisselle, plaque four, sous-sol. 354-8954

SAINT-LEONARD grand 4 1/2, haut triplex, frais peint, planchers sablés, cuisine, s/manger séparée, salon, chambre à coucher, chauffage électrique, endroit idéal, près de tous services. \$450.00. 722-0573

SECTEUR PIE IX 4 1/2, rénové, haut de duplex, \$395./mois, stationnement disponible, non chauffé, 721-8058 ou 373-8077

SNOWDON sur Isabella près de Westbury, haut duplex détaché, luxueux 5 1/2, avec garage, \$900./mois tout compris. Libre 1er septembre. Téléphonez: 484-1174 (jour), 731-0616 (soir et week-end)

ST-MICHEL 4 1/2, chauffage électrique, entrées lav./séch., \$31

SPORTS

Laurendeau et Bonneau au programme

Les Internationaux Player's prennent leur envol aujourd'hui

(PC) — Les Québécois Martin Laurendeau et Stéphane Bonneau joueront sur le court central, cet après-midi, alors que débiteront les activités du tableau final des Internationaux Player's 1987, qui se dérouleront toute la semaine au Stade de tennis Jarry, à Montréal.

Bonneau affrontera l'Argentin Roberto Saad dans le deuxième match présenté sur le court central lors de la séance de l'après-midi. Précédemment, à 12 h, l'Ontarien Martin Wostenholme affrontera l'Américain Richey Reneberg. Les deux représentants canadiens partent favoris puisqu'ils ont la chance d'affronter des joueurs issus des qualifications, et qui figurent en moins bonne position au classement mondial.

Dès le début de la séance de 18 h 30 Laurendeau se mesurera à l'Américain Gary Donnelly. La victoire devrait être chaudement disputée puisque seulement quatre places séparent les deux joueurs au classement, alors que Donnelly est 13^e et Laurendeau 13^e.

Parmi les dix autres rencontres de la journée, quatre mettront en vedette des têtes de série, soit l'Australien

Wally Masur (9^e), l'Israélien Amos Mansdorf (12^e) ainsi que les Américains Jay Berger (13^e) et Tim Wilkinson (14^e). Rappelons que les huit premiers favoris disposent d'un laissez-passer de première ronde et que ce n'est qu'à compter de demain que les Ivan Lendl, Stefan Edberg, Boris Becker, Jimmy Connors, Pat Cash et John McEnroe entreront en scène.

Le Canadien Burke éliminé

Le Torontois Doug Burke, le seul des neuf Canadiens encore en lice après la première ronde des qualifications, s'est incliné, hier, devant l'Américain Chip Hooper. La rencontre a été chaudement disputée puisque la première manche s'est décidée au bris d'égalité, 7-6 (8-6) en faveur de Hooper, qui a conclu en remportant la seconde manche 6-4.

Patrick McEnroe, le jeune frère du célèbre John avec lequel il évoluera en double cette semaine, a également subi la défaite, face à l'Américain Lloyd Bourne, par le pointage de 6-4 et 7-5.

Grand Prix de Hongrie

Le destin a choisi Piquet...

BUDAPEST (AFP) — Nelson Piquet (Williams Honda) vainqueur du Grand Prix de Hongrie: rien ne pourra décidément empêcher le Brésilien de remporter son troisième titre mondial. Il y a quinze jours à Hockenheim en RFA, le pilote sud-américain bénéficiait de l'abandon du Français Alain Prost (Marlboro McLaren) à cinq tours de l'arrivée pour s'imposer. Hier, sur l'Hungaroring à Budapest, le destin a donné un nouveau coup de main à Piquet sous la forme d'un... écrou, cet élément qui bloque les roues des monoplaces de Formule 1.

Depuis le départ, son coéquipier et rival, le Britannique Nigel Mansell, s'était lancé dans une impressionnante échappée solitaire après avoir été débarrassé des Ferrari à un moment menaçant, notamment celle de l'Autrichien Gerhard Berger dont la transmission a lâché au 13^e tour. L'Italien Michele Alboreto renonçait, lui, au 44^e tour (moteur) alors qu'il occupait la troisième place derrière les deux Williams Honda.

Avec 16 secondes d'avance sur Piquet, Mansell envoyait déjà la victoire. Il ne restait plus que six tours dans ce Grand Prix de Hongrie que le Britannique avait marqué de son empreinte depuis vendredi lorsque, soudain, un écrou de roue arrière

droite s'envolait, rebondissait sur la piste. La Williams Honda partait en zigzag avant de s'immobiliser sur un côté du circuit, la roue pratiquement sortie de son attache. Pour Mansell, le rêve s'écroulait. Pour Piquet, la victoire s'offrait une nouvelle fois. Inattendue. Comme un don du ciel...

« Au début, j'ai été un peu gêné par les Ferrari mais je ne voulais prendre aucun risque. Cela a permis à Nigel Mansell de compter 19 secondes d'avance, a d'abord expliqué Piquet. Après vingt tours environ, j'ai commencé à avoir des vibrations dans la voiture. Et dix tours plus tard j'étais prêt à me satisfaire d'une deuxième place car ma voiture était prise de violentes secousses ».

« Mais je suis très content de l'avoir emporté. Le chemin qui mène au titre mondial est encore long. Toutefois, tout va pour le mieux pour moi... ».

Comme une revanche

Cette victoire, sa deuxième consécutive, arrivait à point nommé pour le pilote brésilien. Au moment où l'on craignait que l'écrou Williams ne lui fasse payer son départ l'année prochaine chez Lotus en le défavorisant par rapport à Mansell. Aujourd'hui, Piquet a conforté sa place en tête du Championnat du monde. Une sorte de revanche pour

le Brésilien après plusieurs mois de déboires.

Car continuer d'accorder la préférence à Mansell au détriment de Piquet, au sein de l'écurie britannique, reviendrait à faire le jeu du Brésilien Ayrton Senna (Lotus Honda) et peut-être même de Prost, respectivement deuxième et troisième en Hongrie. « C'est un bon résultat, avoue Senna, compte tenu du fait que je connaissais de fortes vibrations depuis la mi-course. A tel point que ma quatrième vitesse sautait... ».

« J'ai eu une forte vibration dans la voiture à mi-course, a de son côté révélé Senna. Cela était éprouvant physiquement. Et puis, il était très difficile d'effectuer les dépassements car dès que l'on s'écartait des trajectoires il n'y avait plus d'adhérence et c'était extrêmement dangereux. Aussi, cette deuxième place est pour moi un excellent résultat ».

Des problèmes, Prost aussi en avait affrontés, depuis le départ. « Dès le tour de chauffe, mon moteur a eu des ratés », explique le champion du monde. Si Senna, et Prost encore moins, n'ont jamais été en mesure de rivaliser avec les Williams, les autres pilotes ont dû, a fortiori, se contenter de jouer les figurants, le Belge Thierry Boutsen (Benetton Ford), à cause de freins défectueux notamment, se satisfaisant d'une quatrième place à un tour, devant l'Italien Riccardo Patrese (Brabham BMW) et le Britannique Derek Warwick (Arrows BMW).

Dans le clan des moteurs atmosphériques, le Britannique Jonathan Palmer a une nouvelle fois pris le meilleur sur le Français Philippe Streiff, son coéquipier de Tyrrell.

Handball: victoire et revers du Canada

GUY ROBILLARD

INDIANAPOLIS (PC) — Dans les faits, ce n'est pas le Canada mais le Québec qui a délégué une équipe masculine de handball aux Jeux panaméricains. Quant à l'équipe féminine, dont les 15 joueuses proviennent toutes de la même province, elle est condamnée à gagner la médaille d'or (et une participation automatique aux Jeux olympiques) si elle veut continuer à profiter des subventions de Sport Canada.

Les filles ont entrepris le tournoi panaméricain avec une victoire de 22-11 aux dépens de Cuba hier (six buts de Michèle Levasseur, de Québec), tandis que les hommes étaient défaits 31-23 par des Américains plus grands, plus âgés et beaucoup moins punis par les deux arbitres roumains. L'équipe masculine qui représente le Canada a été envoyée à Indianapolis aux frais du Québec, qui a même payé le transport et le logement des quatre joueurs qui ne sont pas de cette province.

Politique
Après les deux matches, l'entraîneur de l'équipe masculine, Ambroise Preira, qui est aussi directeur technique de la Fédération de hand-

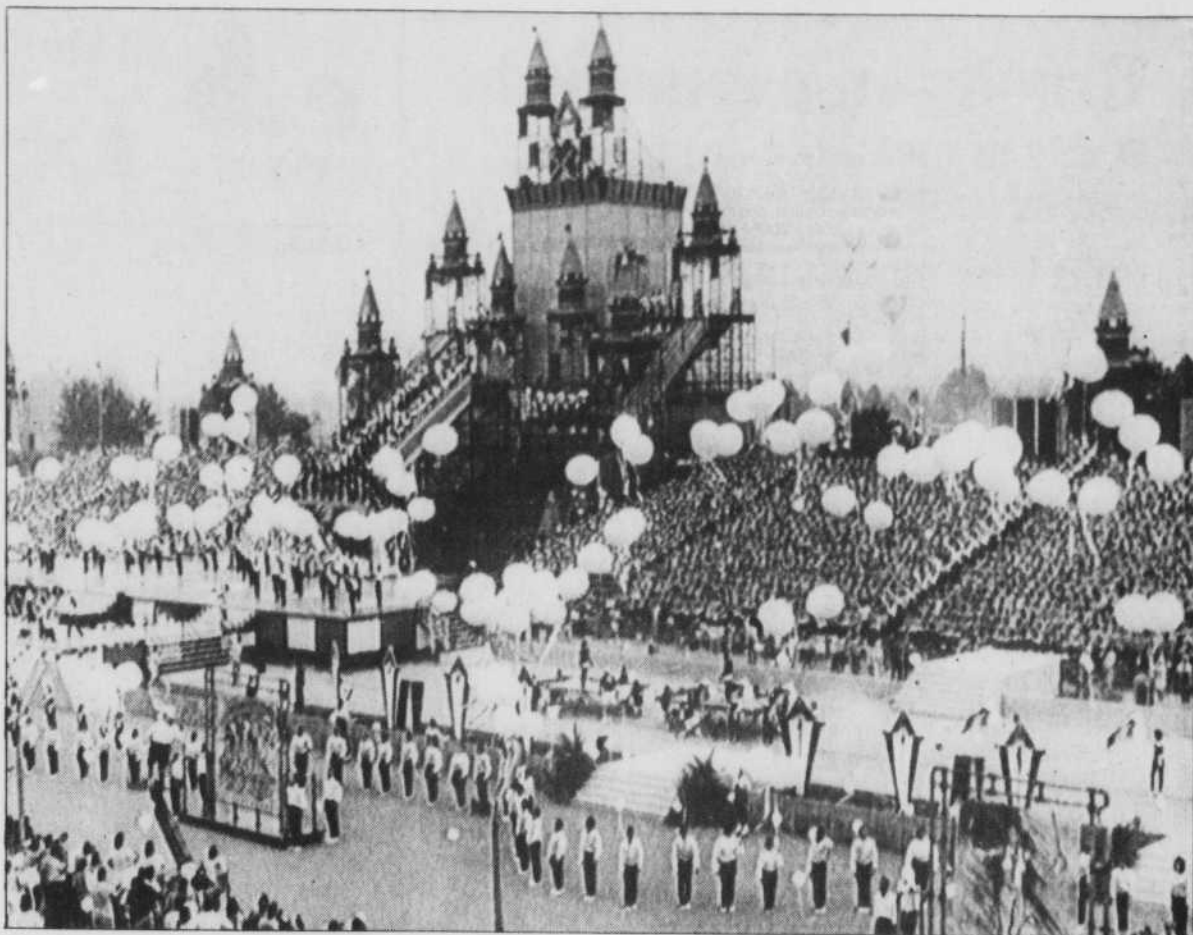


Photo AP

Une ouverture à la Walt Disney

Si les 10^es Jeux panaméricains sont seulement à moitié réussis comme l'a été le prodigieux spectacle des cérémonies d'ouverture, ils seront déjà un succès. Tirant profit de la géographie des lieux, les producteurs des Studios Walt Disney ont réalisé un spectacle haut en couleurs réparti sur un kilomètre de long. L'estrade principale était montée devant les invités d'honneur, dont le vice-président américain George Bush et le président du Comité olympique international, Antonio Samaranch, et comportait un véritable château à la Disney. Présentes à guichets fermés devant 70,000 spectateurs ravis, ces cérémonies ont nécessité la participation de quelque 32,000 artistes, incluant les délégations (près de 6,000 athlètes, entraîneurs et officiels représentant 38 pays), plus la collaboration de 20,000 personnes dans les estrades.

JEUX PANAMÉRICAINS

Athlétisme: Rodrigues et Cardenas gagnent, Stewart s'envole

INDIANAPOLIS (AFP) — Le Brésilien Ivo Rodrigues et la Mexicaine Maricarmen Cardenas ont enlevé hier les premières médailles d'or des Xes Jeux panaméricains, en s'imposant respectivement dans le marathon messieurs et dames, dans des temps très moyens.

Le Jamaïcain Raymond Stewart a, pour sa part, réussi un temps de classe mondiale, en se qualifiant pour la finale du 100 m, prévue aujourd'hui, remportant sa série en 9 sec 89, poussé par un vent de 4,2 m/s, troisième chrono de l'histoire de l'épreuve, toutes conditions confondues.

Ivo Rodrigues, 28 ans, a enlevé la première médaille d'or des épreuves d'athlétisme, qui se poursuivront jusqu'au dimanche 16 août, en gagnant en 2 h 20 min 12 sec, devant Ronald

Lanzoni, du Costa Rica, à 26 secondes, et le Portoricain Jorge Gonzales, le champion sortant, plus d'une minute. L'épreuve féminine, disputée pour la première fois, par une dizaine de participantes seulement, a été dominée par la Mexicaine Maricarmen Cardenas, en 2 h 56 min 6 sec. L'Américaine Debbie Warner a fini 2^e à 2 min 43 sec, la Cubaine Maribel Durruty prenant la médaille de bronze à plus de 4 minutes.

Mais la meilleure performance de la première journée a été incontestablement celle du sprinter jamaïcain Raymond Stewart, qui après avoir gagné sa série en 10 sec 03, s'est littéralement envolé en demi-finale, aidé par un très fort vent, pour se qualifier en 9 sec 89.

Le record du monde appartient depuis le 3 juillet 1983 à l'Américain

Calvin Smith, qui avait couru en 9 sec 93, en altitude, à Colorado Springs (Colorado). Seuls les Américains William Snoddy (9.87 en 1978) et William Sanford (9.88 en 1980), également aidés par le vent, ont déjà couru plus vite que Stewart, grand favori de la finale du 100 m.

Avec un vent de 6 m/s, le Cubain Leandro Penalver s'est également qualifié, avec 10 secondes tout juste, tandis que l'Américain Mark Witherspoon, récent vainqueur de Carl Lewis aux Championnats des États-Unis, deuxième derrière Stewart, a été victime d'une chute à l'arrivée de la demi-finale. Il sera probablement forfait pour la prometteuse finale d'aujourd'hui, au cours de laquelle, si les conditions atmosphériques le permettent, le Jamaïcain pourrait bien battre le vieux record de Smith sur une piste extrêmement rapide.

EN BREF...

■ Sanchez surprend Mecir

KITZBUHEL, Autriche (AP) — L'Espagnol Emilio Sanchez a remporté le tournoi de tennis d'Autriche hier en disposant avec une certaine surprise du Tchecoslovaque Miloslav Mecir en quatre sets de 6-4, 6-1, 4-6 et 6-1. Sanchez a oeuvré durant deux heures 15 minutes pour vaincre la cinquième meilleure raquette mondiale. Mecir n'était visiblement pas dans sa meilleure forme, son adversaire remportant les deux premières manches en moins d'une heure. L'Espagnol de 22 ans avait louangé son adversaire la veille, déclarant que Mecir « possédait le plus beau talent brut sur la scène internationale ». Il avait ajouté qu'il était cependant possible que le Tchecoslovaque connaisse une mauvaise journée. Sanchez a ensuite uni ses efforts à ceux de son compatriote Sergio Casal pour vaincre Mecir et son compatriote Tomas Smid en deux sets de 7-6 et 7-6.

■ Clark gagne l'Open de Suède

MALMO, Suède (AP) — Le Britannique Howard Clark a égalé le record de parcours en remettant une carte de 63, neuf coups sous la normale, et il a remporté par la marge de deux coups sur l'Australien Ossie Moore l'open de golf de Suède. Il s'agit pas ailleures de la deuxième meilleure ronde dans l'histoire du circuit européen, l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer ayant déjà remis un pointage de 62 coups lors de l'épreuve espagnole il y a trois ans. Clark, l'un des héros dans la victoire britannique à la coupe Ryder sur les États-Unis en 1985, a complété les quatre parcours en 271 coups, 17 sous la normale. Le Britannique s'est ainsi hissé au sixième rang au classement de l'ordre du Mérite européen, tout juste derrière l'Espagnol Severiano Ballesteros.

■ Ballard contre les Soviétiques

AWASTO (PC) — Il serait disgracieux de permettre aux Soviétiques d'évaluer au sein de la Ligue nationale de hockey, selon le propriétaire des Maple Leafs de Toronto, Harold Ballard. Il n'y a aucune chance « que des Soviétiques jouent pour les Leafs », aussi longtemps que Ballard sera le propriétaire de l'équipe torontoise. Agé de 84 ans, Ballard réagissait ainsi à des déclarations d'officiels soviétiques — Victor Tikhonov et son adjoint — selon lesquelles les cinq meilleurs hockeyeurs soviétiques pourraient se retrouver dans la LNH à l'issue des Jeux olympiques de Calgary, en 1988. « Si j'avais quelque chose à dire à ce sujet, je ne leur permettrais même pas d'approcher nos limites territoriales, a dit Ballard. Je ne veux rien entendre à leur propos. Je pense que la LNH s'enfoncerait dans le ridicule en permettant à ces joueurs d'accéder à la ligue. Nous avons de meilleurs joueurs ici ».

■ La finale Lendl-McEnroe reportée

STRATTON MOUNTAIN (AFP) — La finale entre le Tchecoslovaque Ivan Lendl (no 1) et l'Américain John McEnroe (no 4) du tournoi de tennis de Stratton Mountain (Vermont), comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté de \$315,000, a été reportée de 24 heures à cause de la pluie. Les organisateurs ont en effet décidé hier d'interrompre la rencontre et de la remettre à aujourd'hui. Au moment de l'interruption, McEnroe menait devant Lendl 7-6 (7-3), 1-4, service à suivre de l'Américain.

■ Phil Niekro avec les Blue Jays

CLEVELAND (AP) — Les Indiens de Cleveland ont échangé le vétéran de 48 ans Phil Niekro, spécialiste de la balle papillon, aux Blue Jays de Toronto, en retour du joueur des ligues mineures Darryl Landrum. L'échange a été annoncé quelques instants après la victoire de 5-1 des Jays sur les Indiens hier après-midi. Niekro présente une fiche de 7-11 cette saison et une moyenne de points mérités de 5.89. Niekro a remporté 318 victoires en carrière, ce qui le place au sein d'une égalité au 11^e rang dans l'histoire du baseball majeur. Agé de 21 ans, Landrum a été le sixième choix au repêchage des Jays en 1984. Il frappait pour une moyenne de .204 avec l'équipe de Dunden (A) dans la Ligue de Floride. Il avait frappé huit circuits et avait produit 36 points en 93 rencontres.

■ Pas d'appel de Wiggins

BALTIMORE (AP) — Alan Wiggins n'aura pas recours à la procédure d'appel à la suite d'une suspension de trois jours imposée par les Orioles de Baltimore, simplement parce qu'il a trop de respect pour le propriétaire de l'équipe de la Ligue américaine. D'autres raisons pourraient cependant expliquer la décision de Wiggins. Gene Orza, de l'Association des joueurs des ligues majeures, a déclaré au Baltimore Sun hier, que la suspension imposée par l'équipe et levée avant la rencontre de samedi, n'avait aucune conséquence sur le salaire encaissé par le joueur. Orza a ajouté que la suspension imposée à Wiggins n'était pas pour insubordination mais bien pour conduite incorrecte. La punition imposée à Wiggins a été décernée parce que le joueur aurait eu des attaques verbales pour l'entraîneur Cal Ripken père, lors d'un entraînement au bâton mercredi dernier.

Lockridge détrône Michael

WINDSOR, Angleterre (AFP) — L'Américain Rocky Lockridge est devenu champion du monde des poids super-plume, version IBF, en battant le tenant du titre, l'Australien Barry Michael, par jet de l'éponge l'issue de la 8^e reprise d'un combat prévu en 15, hier à Windsor.

Lockridge, ancien champion du monde de la catégorie, version WBA, a infligé à Michael, 32 ans, sa première défaite depuis cinq ans.

Dès le début du combat, Lockridge s'est rué sur son adversaire délivrant des coups d'une rare violence et après seulement deux minutes, l'Australien saignait du nez.

À l'issue de la huitième reprise, Michael, l'oeil droit pratiquement fermé, regagnait son coin en titubant. Son entourage décidait alors de mettre un terme à son calvaire.

Baseball: les USA ont raison du Canada 10-6

GUY ROBILLARD

INDIANAPOLIS (PC) — Même si les Expos ne semblent pas intéressés à lui outre mesure, Mark Griffin, de Sainte-Foy, vise toujours une carrière dans le baseball majeur.

Hier, il a été un des meilleurs des siens dans une défaite de 10-6 du Canada aux mains des États-Unis, au premier jour du tournoi de baseball des Jeux panaméricains: il a claqué deux coups sûrs en trois présences officielles, un simple et un double, plus un ballon-sacrifice, et il a produit deux points, en plus de bien jouer au champ centre.

Pourtant son nom n'apparaît même pas dans le guide de presse de l'équipe canadienne.

« C'est que j'ai été blessé à la cheville gauche et que je suis revenu au jeu récemment, explique-t-il. Je cours actuellement à 90 % de ma rapidité normale, qui est un de mes points forts ».

Griffin a été choisi joueur de l'année au Québec en 1986, en vertu

d'une moyenne de .398 et de sept circuits en seulement 20 matches dans l'uniforme des Patriotes de Sainte-Foy, de la Ligue junior majeure. Il a aussi frappé un grand chelem en finale du championnat canadien gagné par le Québec.

Ses prouesses lui ont valu d'être invité à la « National School of Baseball » à Vancouver.

« Les Expos m'ont fait une offre, dit-il, mais elle n'était pas très intéressante financièrement et j'ai choisi de poursuivre mes études ». A Vancouver, il s'est mis prioritairement à l'étude de... l'anglais. Malgré son nom, en effet, c'est un francophone pure laine.

Les Phillies de Philadelphie, les Cubs de Chicago et les Orioles de Baltimore se sont aussi montrés intéressés à ses services.

Concernant le match d'hier, il estime que les Canadiens se sont battus eux-mêmes, après avoir pris une avance de 5-1. Ils ont en effet joué du baseball erratique, commettant de graves erreurs et multipliant les mauvais lancers et balles passées.

Permettez à un jeune de s'embarquer pour la vie

Donnez à la fondation BoscoVile



10950, boul. Perras
Montréal (Québec)
H1C 1B3

SPORTS

Brooks en panne sèche

■ «Il est mentalement fatigué», estime le gérant Buck Rogers

DANIEL CAZA

PITTSBURGH (PC) — Hubie Brooks n'était pas de la formation parlante des Expos, hier.

Le joueur d'arrêt-court des Expos est en panne sèche: 0-en-11; 3-en-35; 6-en-50. Depuis le 26 juillet, il a produit un seul point.

Durant cette période, en outre, il n'a pas réussi une seule fois deux coups sûrs dans le même match.

« Je ne me souviens pas d'avoir connu pire léthargie, reconnaît Brooks. En 1985, j'ai eu une séquence où je n'ai pas obtenu un seul coup sûr en plus de 20 présences mais, au moins, mon élan était meilleur. Je frappais la balle plus solidement que le fait de ce temps-ci ».

Brooks ne se laisse toutefois pas la pression l'atteindre. C'est du moins l'impression qu'il donne. Avant la rencontre d'hier, il blaguait à propos de ses récents insuccès.

« Dans ma deuxième vie, je serai frappeur gaucher », a-t-il lâché au milieu de la conversation.

Cette déclaration devient toutefois plus significative quand on consulte ses statistiques.

Contre les artilleurs droitiers, sa moyenne se situe à .226 (38-en-168). Face aux gauchers, elle s'élève à .336 (26-en-71).

Meilleur à Montréal

D'autres chiffres démontrent que l'idée du gérant Buck Rogers de ne pas faire jouer Brooks à Pittsburgh, hier, n'est pas mauvaise.

À l'étranger, il présente une moyenne de .194 en 103 présences. Au Stade olympique, c'est pour .316 qu'il frappe.

Aucun des réguliers n'affiche une différence dans son rendement aussi évidente à domicile et à l'étranger.

« Je ne sais pas ce qui cloche, a mentionné Brooks. Je ne m'élance pas bien. J'essaie de m'en sortir et je suis le seul à pouvoir y arriver ».

D'après Rogers, Brooks serait mentalement fatigué.

« Tout va bien pour Brooks physiquement, a-t-il affirmé. Il tente peut-être d'en faire trop ».

En faire trop... Voilà le piège dans lequel toute l'équipe est tombée depuis le début de la série à Pittsburgh.

« Brooks n'est pas le seul à en arracher depuis quelques jours, a indiqué Rogers. Vance Law et Tim Wallach ont ralenti. En fait, n'eût été la contribution de Tim Raines ces deux derniers jours (vendredi et samedi), c'est par blanchissage que nous aurions été battus ».

Law dans le même bain

L'instar de Brooks, Law n'a pas entamer la partie d'hier. Pour un deuxième match de suite.

Rogers espère que les repos accordés à ses réguliers seront bénéfiques. Il rêve de pouvoir compter sur un personnel en forme en vue de la série contre les Mets débutant aujourd'hui à New York.

« Si c'est la fatigue qui a eu raison de nous, à Pittsburgh, nous serons mieux disposés pour le voyage à New York, a conclu Rogers. Mais s'il s'agit d'un laisser-aller, j'espère que l'adrénaline va recommencer à couler à grands flots, comme cela a été le cas face aux Cardinals, au Stade olympique ».



Maintenant à 6 matchs des Cards

Les Expos s'enlisent...



DANIEL CAZA

(PC) — Au bon joueur la balle, dit le proverbe.

Dans ce cas, les Expos, hier, ne l'ont pas du tout méritée.

Incapables de profiter des occasions qui leur ont été offertes d'améliorer leur pointage ou de contenir celui de l'adversaire, les Expos ont subi un revers de 4-3, leur troisième d'affilée face à la pire équipe de leur section, les Pirates de Pittsburgh.

Un circuit de deux points du frappeur suppléant Andy Van Slyke a couronné une poussée de trois points à la huitième manche, face aux artilleurs Neal Heaton et Jeff Parrett (3-4).

Van Slyke a accueilli Parrett avec le grand coup, après qu'un simple d'Al Pedrique, son quatrième de la rencontre, et un double de Darnell Coles eurent réduit la priorité des Expos à 3-2.

« Parrett est plus efficace que Tim Burke contre les frappeurs gauchers, a expliqué le gérant Buck Rogers. Bien qu'il ait effectué seulement neuf tirs hier (samedi), il n'avait pas d'étoffe ».

Heaton avait jusque-là été solide en sept manches, espaçant six coups sûrs.

Mais la guigne continue de s'acharner sur eux.

La victoire est allée à Mike Dunne (7-4); le sauvetage à Jim Gott, son deuxième.

Raines hors de combat

Comme si les choses n'allaient déjà pas assez mal, Tim Raines a dû être retiré du jeu à la huitième manche.

« Tim était faible lorsqu'il s'est présenté au stade aujourd'hui, a expliqué le gérant Buck Rogers. Après son dernier tour au bâton, il a dit être étourdi ».

Reid Nichols a remplacé Raines au champ gauche et il a plutôt mal



Photo AP

Tim Raines vole le deuxième but — son 37e larcin — alors que Al Pedrique jongle avec la balle. Pedrique a frappé 4-en-4 dans le match d'hier pour permettre aux Pirates de vaincre les Expos 4-3.

paru sur les coups frappés par Pedrique et Coles.

« Je n'ai pas vu ce qui s'est passé sur le simple de Pedrique, mais Nichols a fait tout ce qui lui était possible sur le coup suivant. Il n'avait aucune chance de saisir la balle », a indiqué Rogers.

Tom Foley, utilisé en remplacement de Hubie Brooks à l'arrêt-court, a également semblé rouillé sur deux séquences. L'une d'elle, à la deuxième manche sur le simple chanceux de Pedrique, a coûté un premier point aux Expos.

À l'attaque, les Montréalais n'ont pas semblé plus éveillés.

Par exemple, Casey Candaele a bousillé une belle occasion, la deuxième manche, en se faisant harponner par le lanceur Mike Dunne au premier coussin.

Webster: deux circuits

Une consolation, cependant: Mitch Webster.

Le voltigeur de droite a claqué deux circuits pour la deuxième fois de sa carrière.

« Depuis que Raines frappe avant moi, je profite de meilleurs tirs, a indiqué Webster. Je suis sans doute celui de nous qui voit le mieux la balle de ce temps-ci ».

Webster a amassé la moitié des

six coups sûrs des siens. Outre ses huitième et neuvième circuits de la saison, il a ajouté un solide simple.

« Je me souviens d'avoir déjà réussi trois coups sûrs contre Dunne cette saison », a signalé Webster.

Les Expos se rendent maintenant à New York pour affronter les Mets. Les Pirates, eux, reçoivent les Cardinals de St. Louis.

Tout ce que l'on espère, dans le camp montréalais, c'est que les Pirates se soient gardés quelques surprises à réserver aux meneurs de la section Est.

■ Acquittés. Le superviseur des arbitres de la Ligue nationale, Ed Vargo, a rendu son jugement: les bâtons utilisés par Tim Raines et R.J. Reynolds, samedi, n'étaient pas truqués. Ces bâtons ont été examinés par radiographies, hier matin, et ramenés à leur propriétaire au stade avant le match. Alors, les histoires de protêts pour cette partie, on les oublie. Mais il y en aura sans doute beaucoup d'autres. « Nous allons continuer de profiter de notre privilège, a déclaré Buck Rogers. S'il faut faire vérifier un bâton par partie, nous le ferons ».

■ Grande première dans la carrière de Tom Foley, hier, à Pittsburgh. Le

réserviste au champ intérieur des Expos frappait au troisième rang pour la première fois dans les grandes ligues.

EXPOS 3 PIRATES 4

ab p cs pp

Raines cg 3 0 0 0 Cangelis cc 4 0 0 0

Nichols cg 0 0 0 0 Bonds cg 0 0 0 0

Webster cd 4 2 3 2 Pedrique ac 4 1 4 1

Foley ac 4 1 1 0 Coles cd 4 1 1 1

Wallach 3b 3 0 0 1 MDiaz cg 3 0 0 0

Galarag 1b 4 0 2 0 VanSlyke cc 1 1 1 2

Wingham cc 4 0 0 0 Bonilla 3b 4 0 1 0

Candaele 2b 2 0 0 0 Ray 2b 3 0 1 0

Brooks fs 1 0 0 0 Bream 1b 2 0 0 0

Reed r 3 0 0 0 Ortiz r 3 1 1 0

Heaton l 3 0 0 0 Lillie r 1 0 0 0

Parrett l 0 0 0 0 Dunne l 2 0 0 0

McClure l 0 0 0 0 Harper fs 1 0 0 0

Gott l 0 0 0 0

Totaux 31 3 6 3 Totaux 32 4 9 4

Montréal 000 002 010-3

Pittsburgh 001 000 03x-4

Point victorieux — VanSlyke (6).

E—Ray, Ortiz, L5B—Montréal 4, Pittsburgh 8.

2B—Coles, C—Webster 2 (9), VanSlyke (16).

3B—Raines (37), Pedrique (4), Foley (6).

S—Dunne, SS—Wallach.

ML CS P PM BB RB

Montréal

Heaton 7 8 3 3 1 2

Parrett P,3-4 1-3 1 1 1 2 0

McClure 2-3 0 0 0 0 2

Pittsburgh

Dunne G,7-4 8 5 3 2 2 2

Gott S,2 1 1 0 0 0 0

D—2:30, A—18,829.

Championnat de la PGA

Nelson arrache la victoire à Lanny Wadkins en prolongation

PALM BEACH GARDENS, Floride (AFP et AP) — L'Américain Larry Nelson, âgé de 39 ans, a remporté le 69e championnat de golf de la PGA en triomphant au premier trou de la prolongation, Nelson a assuré sa victoire en réussissant la normale grâce à un roulé de six à huit pieds tandis que Wadkins devait inscrire un bogey sur une distance légèrement inférieure.

« Je pensais bien qu'il allait réussir son coup roulé, a admis Nelson plus tard. Je suis un peu déçu de la tournure finale des événements. J'espérais qu'un de nous allait l'emporter avec l'aide d'un birdie ».

Déjà vainqueur de cette presti-

gieuse épreuve en 1981 et également gagnant de l'Omnium des États-Unis en 1983, Nelson a ainsi signé hier son deuxième succès dans le championnat de la PGA. Il a touché \$140,000 pour sa victoire. Il met par ailleurs fin à la série de 18 vainqueurs différents lors des épreuves comptant pour le grand chelem du golf.

« Nous avons disputé des tournois sur des parcours très difficiles au cours des derniers mois, a ajouté Nelson. Mais je ne pense pas qu'aucun des autres parcours était aussi difficile que celui-ci ».

Deux autres joueurs américains se partageaient la troisième place avec un total de 288. Ce sont Scott Hoch, auteur de la meilleure carte de la journée (69) et D.A. Weibring (76).

Ils devançaient d'un coup leurs compatriotes Mark McCumber (77) et Don Pooley (72). Puis suivent, chacun avec un total de 290, les Américains Ben Crenshaw (74) et Bobby Wadkins, frère cadet de Lanny, qui a tourné en 77.

Curtis Strange (74) a totalisé 291

coups.

Cette compétition a été largement dominée par les joueurs américains, puisque les meilleurs joueurs étrangers, l'Espagnol Severiano Ballesteros (78) et les deux Sud-Africains Nick Price (75) et David Frost (76) occupent la 10e place en totalisant chacun 292.

L'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer (70) a conclu à 295, le Britannique Nick Faldo (74), récent vainqueur des Internationaux de Grande-Bretagne, compte une carte générale de 297, tandis que l'Australien Greg Norman (79) est à 309.

Parmi les autres joueurs américains, Jack Nicklaus (73) a terminé à 296 et Arnold Palmer (76) a signé un compte final de 306.

Gain de Mary Beth Zimmerman

HIGH POINT, Caroline du Nord (AP) — Mary Beth Zimmerman a fait fi de la chaleur de la mi-août dans cette région des États-Unis pour se sauver de deux poursuivantes lors des cinq derniers trous et remporter par la mare de trois coups la classique Henredon.

Hier, Zimmerman a joué le troisième parcours en 66 coups, six sous la normale, pour terminer l'épreuve avec un total de 206, 10 sous le par. Le tournoi a été réduit à 54 trous en raison des pluies diluviennes qui se sont abattues sur le parcours samedi.

Dawn Cow, de Lake Cowichan, a été la seule Canadienne à compléter le tournoi, en ramenant une carte de 70 hier pour un total de 216.

« Je me suis présentée sur le parcours avec l'idée de jouer un 66 ou un 68 pour l'emporter, a avoué Zimmerman à l'issue du tournoi. J'ai alors averti mon caddie dès le début de la troisième ronde que j'allais viser la coupe à chaque tentative ».

Zimmerman a tenu promesse en marquant des birdies aux premier et quatrième trous pour s'assurer la première bourse de \$45,000. Elle a complété sa poussée remarquable en inscrivant des birdies aux 10e, 15e, 17e et 18e trous.

« Je pensais bien que mon birdie au 17e trou m'assurerait la victoire. Mais je pensais que je bénéficiais d'une simple avance d'un coup, a-t-elle ajoutée. En remontant la dernière allée, mon caddie m'a alors signalé que j'avais bien deux coups de priorité ».

La Croix-Rouge vous remercie pour tous vos dons faits dans le cadre de «Corvée-Souscription '87».

Nous pourrions ainsi continuer à faire l'impossible pour sauver des vies y compris, peut-être, la vôtre ou celle d'un être cher. Aussi, ayez toujours sur vous votre passeport-secours.

Votre appui est notre secours.

La Société canadienne de la Croix-Rouge Division du Québec

BASEBALL

Ligue nationale

Samedi

Pittsburgh 5, Montréal 2

Atlanta 9, Los Angeles 7

S.Francisco 5, Cincinnati 2

Chicago 5, New York 3

St. Louis 9, Philadelphie 5

San Diego 4, Houston 3

Hier

Pittsburgh 4, Montréal 3

Chicago 6, New York 3

Philadelphie 8, St. Louis 7

S.Francisco 3, Cincinnati 2

Los Angeles 5, Atlanta 2

San Diego 4, Houston 3

Aujourd'hui

Montréal, Martinez (6-1)

à New York, Mitchell

(3-3), 19 h 35

Chicago, Moyer (9-8) à

Philadelphie, Gross

(6-10), 19 h 35

St. Louis, Forsch (9-3) à

Pittsburgh, Fisher (7-6), 19 h 35

Atlanta, Alexander (5-9) à

San Diego, Jones (4-4), 22 h 05

Cincinnati, Robinson (5-3) à Los Angeles, Valenzuela (9-9), 22 h 35

Houston, Darwin (7-7) à

San Francisco, Dravecky (5-9), 22 h 35

Ligue américaine

Samedi

Cleveland 3, Toronto 1

New York 7, Detroit 0

Boston 8 Kansas City 3

Texas 11, Baltimore 5

Minnesota 9, Oakland 2

Milwaukee 5-6, Chicago 3-8

Seattle 5, Californie 3

Hier

Kansas City 8, Boston 3

Toronto 5, Cleveland 1

Detroit 15, New York 4

Baltimore 5, Texas 4

Minnesota 7, Oakland 5

Milwaukee 8, Chicago 4

Californie 7, Seattle 5

Aujourd'hui

Cleveland, Niekro (7-11)

à Baltimore, Flanagan

(1-5), 19 h 35

Toronto, Key (13-6) à

Boston, Clemens (11-7), 19 h 35

Detroit, Terrell (9-8) à

Chicago, Dotson (8-8), 20 h

New York, Arnsberg (1-0)

à Kansas City, D. Jackson

(5-13), 20 h 35

Texas, Guzman (9-11) à

Milwaukee, Higuera

(11-8), 20 h 35

Oakland, Rijo (2-5) à

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

Seattle, Bankhead (7-7), 22 h 3

LIGUE NATIONALE

Section Est

ST. LOUIS 67 43 609

NEW YORK 63 48 568

MONTRÉAL 61 49 555

CHICAGO 57 54 514

PHILADELPHIE 55 55 500

PITTSBURGH 50 61 450

Section Ouest

CINCINNATI 58 53 523

SAN FRANCISCO 56 55 505

HOUSTON 54 55 495

ATLANTA 49 61 445

LOS ANGELES 49 61 445

SAN DIEGO 44 67 396

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

TORONTO 66 45 595

NEW YORK 66 46 589

DETROIT 63 45 583

MILWAUKEE 58 52 527

BOSTON 52 58 473

BALTIMORE 50 61 450

CLEVELAND 41 70 369

Section Ouest

MINNESOTA 61 52 540

CALIFORNIE 57 55 509

OAKLAND 56 55 505

KANSAS CITY 54 56 491

SEATTLE 54 57 486

TEXAS 52 57 477

CHICAGO 44 65 404



Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

g p moy. diff.

<